Catalogue 89-525F

L'alphabétisation des adultes au Canada: résultats d'une étude nationale

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
OCT 31 1991
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

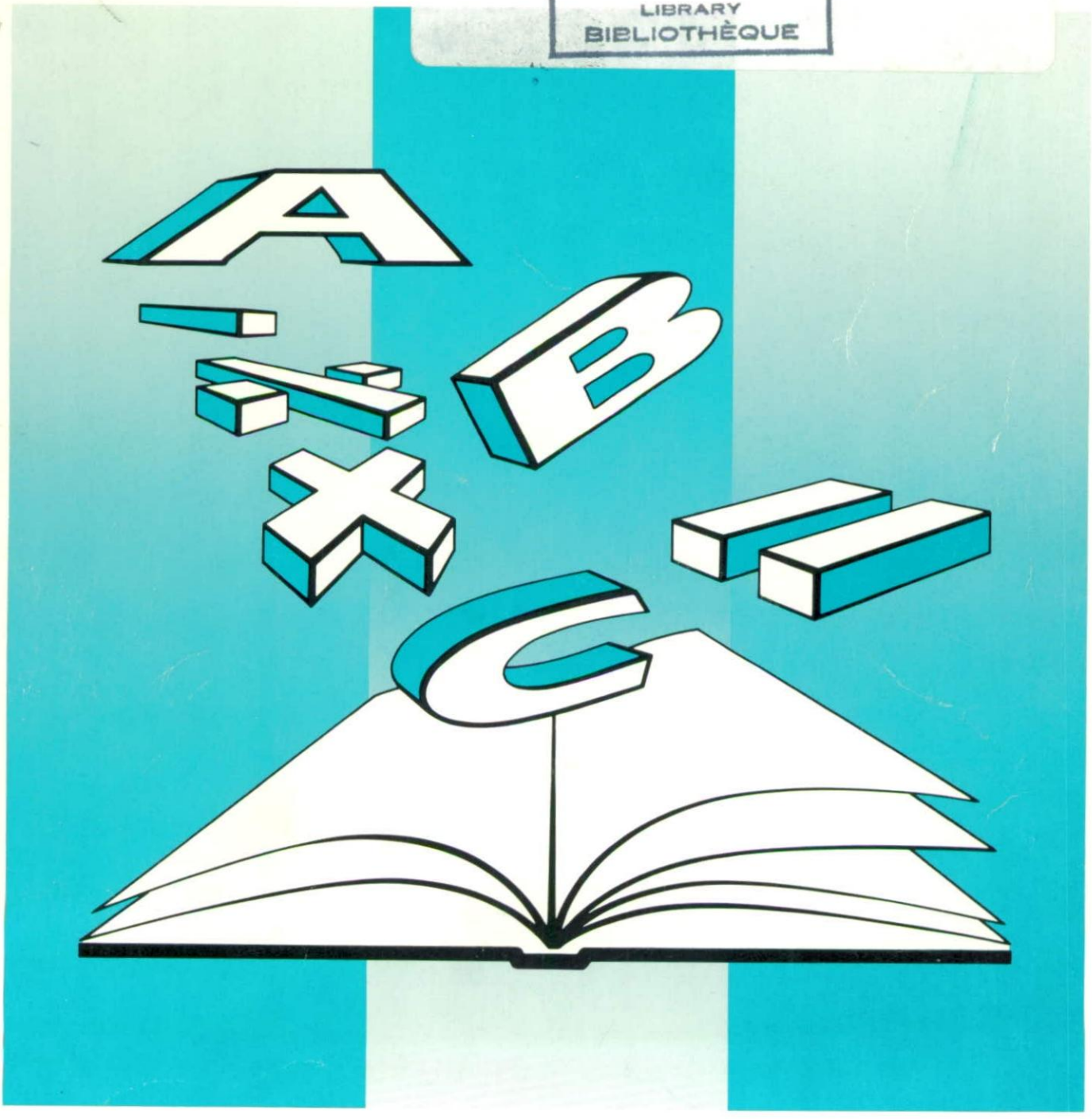

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Des données sous plusieurs formes . . .

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes sur imprimés d'ordinateur, sur microfiches et microfilms et sur bandes magnétiques. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordinolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toutes demandes de renseignements au sujet de cette publication ou de statistiques et services connexes doivent être adressées à:

Section des enquêtes spéciales,
Division des enquêtes-ménages,

Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6 (téléphone: 951-9731) ou au centre de consultation de Statistique Canada à:

St. John's	(772-4073)	Winnipeg	(983-4020)
Halifax	(426-5331)	Regina	(780-5405)
Montréal	(283-5725)	Edmonton	(495-3027)
Ottawa	(951-8116)	Calgary	(292-6717)
Toronto	(973-6586)	Vancouver	(666-3691)

Un service d'appel interurbain sans frais est offert, dans toutes les provinces et dans les territoires, **aux utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres régionaux de consultation.

Terre-Neuve et Labrador	1-800-563-4255
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard	1-800-565-7192
Québec	1-800-361-2831
Ontario	1-800-263-1136
Manitoba	1-800-542-3404
Saskatchewan	1-800-667-7164
Alberta	1-800-282-3907
Sud de l'Alberta	1-800-472-9708
Colombie-Britannique (sud et centrale)	1-800-663-1551
Yukon et nord de la C.-B. (territoire desservi par la NorthwesTel Inc.)	Zénith 0-8913
Territoires du Nord-Ouest (territoire desservi par la NorthwesTel Inc.)	Appelez à frais virés au 403-495-3028

Comment commander les publications

On peut se procurer cette publication et les autres publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés et des autres librairies locales, par l'entremise des bureaux locaux de Statistique Canada, ou en écrivant à la Section des ventes des publications, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

1(613)951-7277

Numéro du télécopieur 1(613)951-1584

Commandes: 1-800-267-6677 (sans frais partout au Canada)

Toronto
Carte de crédit seulement (973-8018)

Statistique Canada

Division des enquêtes-ménages

L'alphabétisation des adultes au Canada : résultats d'une étude nationale

Publication autorisée par le ministre
responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, des Sciences
et de la Technologie, 1991

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du Chef, Services aux auteurs, Division des publications, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Septembre 1991

Prix : Canada : 35,00 $ l'exemplaire
États-Unis : 42,00 $ US l'exemplaire
Autres pays : 49,00 $ US l'exemplaire

Catalogue 89-525F

ISBN 0-660-93410-8

Ottawa

An English version of this publication is available on demand (Catalogue 89-525E)

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada:

.. nombres indisponibles.

... n'ayant pas lieu de figurer.

– néant ou zéro.

-- nombres infimes.

p nombres provisoires.

r nombres rectifiés.

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique relatives au secret.

Avant-propos

Avant cette étude, Statistique Canada n'avait aucune expérience de l'évaluation des capacités de lecture, d'écriture et de calcul. Avec un peu d'innovation et de chance et grâce aux conseils d'un grand nombre de personnes, notre premier essai -- l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement -- semble avoir été une réussite. Cependant, cette enquête nous a posé un problème qui ne se présente pas dans le cas des évaluations mieux établies, comme celle du taux de chômage et de l'indice des prix à la consommation. Il nous fallait non seulement présenter les résultats de l'enquête, mais aussi faire en sorte que le public canadien puisse comprendre les évaluations. Notre réponse à ce problème se trouve dans le contenu inhabituel du présent document. En plus de trois chapitres d'analyse descriptive du genre que l'on trouve habituellement dans les publications de Statistique Canada, le lecteur trouvera dix autres chapitres rédigés par des spécialistes d'une multitude de domaines. Ces textes ont été inclus afin d'aider les lecteurs à comprendre la signification des résultats de l'enquête dans différents domaines. Nous avons demandé aux auteurs d'agir comme interprètes et de présenter les données aux lecteurs à la lumière de leur domaine de spécialisation. L'interprétation des données et toute recommandation présentée dans cette partie du document sont fondées sur l'analyse et les idées des auteurs des textes et ne représentent pas nécessairement les vues du gouvernement du Canada.

Nous remercions tout particulièrement Scott Murray et Alvin Satin des conseils et de l'encouragement qu'ils ont offerts non seulement pendant l'étape de rédaction de ce document, mais tout au long de la durée du projet. Nous remercions également Cathy Chapman et Tom Brecher du Secrétariat national à l'alphabétisation, ainsi que David Neice de la Direction de l'analyse des tendances sociales de Multiculturalisme et Citoyenneté Canada/Secrétariat d'État du Canada, du soutien qu'ils ont fourni. Nous sommes reconnaissants à Richard Porzuczek, Anna Maneiro, Cindy Sceviour et Yvon Gratton pour leur contribution à divers stades de ce travail. Enfin, nous sommes reconnaissants aux arbitres pour les commentaires constructifs qu'ils ont offerts à la lecture des ébauches antérieures du document.

Table des matières
(Partie I)

Page

Faits saillants 9

1.0 **Introduction** 15

1.1 Remarques préliminaires 15
1.2 Définition de l'alphabétisation 16
1.3 Méthodologie de l'enquête 16

2.0 **Niveaux d'alphabétisation** 19

2.1 Niveaux d'aptitude à la lecture 19
2.2 Niveaux d'aptitude au calcul 22
2.3 Résultats de l'évaluation des capacités d'écriture 24

3.0 **Niveaux d'alphabétisation : un examen des différences chez les Canadiens** 25

3.1 Niveaux d'alphabétisation selon le niveau de scolarité 25
3.2 Niveaux d'alphabétisation selon le groupe d'âge 26
3.3 Niveaux d'alphabétisation par province 29
3.4 Niveaux d'alphabétisation selon la taille des agglomérations 31

4.0 **Capacités de lecture des adultes canadiens selon des caractéristiques choisies** 33

4.1 Caractéristiques de base 33

4.1.1 Situation de migration 33
4.1.2 Langue 38
4.1.3 Activité sur le marché du travail 40
4.1.4 Caractéristiques d'emploi 42

4.2 Niveaux d'alphabétisation selon l'auto-évaluation des capacités et la perception des besoins 46

5.0 **Conclusion** 51

Bibliographie 53

Annexe I : 55

Les critères de sélection des questions 55
Les entrevues 55

Annexe II :

Quelques notions d'alphabétisation 57
Le continuum de l'alphabétisation fonctionnelle 57
La mesure de l'alphabétisation fonctionnelle au moyen de niveaux 57
Autres éléments de l'alphabétisation 58

Table des matières – fin
(Partie II)

Page

1. Un examen international des concepts, des définitions et des méthodes de mesure qui sous-tendent les statistiques sur l'alphabétisation – Alvin Satin (Statistique Canada) 61

2. L'alphabétisation et la compétitivité à l'échelle internationale : la pertinence de l'enquête canadienne – Donald Hirsch (OCDE) 65

3. L'incidence sur l'éducation des adultes – Ian Morrison (Canadian Association for Adult Education) 67

4. L'alphabétisation et la santé au Canada : la contribution de l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement – Irving Rootman (Centre de promotion de la santé, Université de Toronto) 69

5. L'alphabétisation et la vieillesse au Canada : les résultats de l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement – David P. Ross (Expert-conseil en économie sociale) 73

6. L'analphabétisme fonctionnel : les coûts économiques et les répercussions sur le marché du travail – Tim O'Neil (Conseil économique des provinces de l'Atlantique) et Andrew Sharpe (Centre canadien du marché du travail et de la productivité) 77

7. L'alphabétisation en milieu de travail : les résultats de l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement – B. A. Hawrysh (Conseil des industries forestières de Colombie-Britannique) 89

8. L'alphabétisation des travailleurs : les compétences de base vues dans le contexte du travail – Carol MacLeod (Fédération canadienne du travail) 91

9. Le sexe, le pays natal et l'alphabétisation : questions relatives à la compétence et à la formation – Monica Boyd (Département de sociologie et d'anthropologie, Université Carleton) 95

10. Les programmes d'alphabétisation et *l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement* – Stan Jones (Centre d'études en alphabétisation des adultes, Université Carleton) 107

L'alphabétisation des adultes au Canada :

résultats d'une étude nationale

Partie I

G. Montigny
K. Kelly
S. Jones

Faits saillants

Capacités de lecture :

- **Une proportion de 62 % des adultes canadiens âgés de 16 à 69 ans ont des capacités de lecture suffisantes pour leur permettre de satisfaire à la plupart des exigences de lecture courantes (niveau 4). Leur niveau d'aptitude leur permet d'acquérir de nouvelles connaissances au moyen de matériel écrit.**

- **Une autre tranche de 22 % des adultes canadiens manifestent une aptitude à la lecture suffisante pour exécuter, à l'intérieur de contextes familiers, des tâches simples à l'aide de textes présentés clairement (niveau 3). La plupart du temps, les lecteurs de niveau 3 sont capables d'utiliser un texte bien conçu, mais ils ont de la difficulté à employer des textes mal construits.**

- **Les capacités de lecture de 16 % des adultes canadiens sont trop limitées pour qu'ils puissent utiliser la gamme complète des documents d'usage quotidien (les lecteurs des niveaux 1 et 2 et les personnes qui n'ont pas subi le test parce qu'elles ont déclaré n'avoir aucune connaissance du français ou de l'anglais).**

- **Il existe un lien étroit et positif entre le niveau d'aptitude à la lecture et le niveau de scolarité.**

  - Seulement 12 % des adultes canadiens qui n'ont fait que des études primaires ou qui n'ont aucune instruction ont des capacités de lecture suffisantes pour leur permettre de satisfaire aux exigences quotidiennes.

  - Cette proportion s'élève à 48 % dans le cas des Canadiens qui ont fait des études secondaires partielles et à 70 % dans le cas de ceux qui ont terminé leurs études secondaires.

  - Les Canadiens qui ont fait des études universitaires représentent la plus forte proportion de personnes qui se classent au niveau 4 (89 %).

- **Les Canadiens plus âgés sont beaucoup plus susceptibles d'éprouver des problèmes d'alphabétisation que les jeunes adultes. Parmi les Canadiens âgés de 16 à 34 ans, près de trois sur quatre ont des capacités de lecture suffisantes pour leur permettre de satisfaire à la plupart des exigences de lecture courantes (niveau 4). Chez les Canadiens âgés de 55 à 69 ans, cette proportion n'est que d'un sur trois.**

- **Parmi les adultes canadiens, les résidents des provinces de l'Ouest sont ceux qui ont les plus grandes capacités de lecture.**

  - C'est à Terre-Neuve, où près du quart des adultes ont des capacités de lecture limitées (niveaux 1 et 2) et seulement 39 % ont des capacités de lecture suffisantes pour leur permettre de satisfaire à la plupart des exigences courantes (niveau 4), que l'on trouve les plus faibles niveaux d'aptitude à la lecture.

  - Le profil d'aptitude à la lecture de la population adulte de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et du Québec est comparable; dans ces provinces, entre 15 % et 20 % des adultes ont des capacités de lecture limitées (niveaux 1 et 2) et près de 57 % ont des capacités de niveau 4.

  - une proportion de 62 % des adultes de l'Ontario et de 65 % de ceux du Manitoba ont des capacités de lecture suffisantes (niveau 4), tandis qu'au moins 69 % des adultes de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont des capacités de niveau 4.

- **Une proportion de 12 % des adultes nés au Canada se classent aux niveaux 1 et 2 d'aptitude à la lecture, comparativement à 28 % des immigrants.**

- **Parmi les immigrants, ceux qui sont arrivés au Canada au cours de la dernière décennie sont ceux qui ont les plus faibles capacités de lecture; seulement 36 % d'entre eux se classent au niveau 4 et près de 40% se situent aux niveaux 1 et 2.**

- **Il existe un lien important entre l'âge auquel l'une des langues officielles du Canada est apprise et l'acquisition de capacités de lecture dans cette langue.**

  - Seulement environ 13 % des Canadiens ayant déclaré que leur langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais et qui ont commencé à apprendre l'une des langues officielles après l'âge de 15 ans se classent au niveau 4.

- Par comparaison, 56 % des Canadiens ayant déclaré que leur langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais et qui ont commencé à apprendre l'une des langues officielles avant l'âge de 16 ans se classent au niveau 4.

- **Les capacités de lecture des personnes qui ont subi le test en français sont plus faibles que celles des personnes qui l'ont subi en anglais. Une proportion de 70 % des personnes qui ont fait le test en anglais se classent au niveau 4, comparativement à 57 % de celles qui l'ont fait en français.**

- **Une proportion de 71 % des Canadiens dont la langue maternelle est l'anglais ont des capacités de lecture suffisantes pour leur permettre de satisfaire à la plupart des exigences courantes (niveau 4), comparativement à 58 % de ceux dont le français est la langue maternelle et à 45 % de ceux dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais.**

- **Les personnes qui ont travaillé une partie de l'année (moins de 40 semaines durant la période de 12 mois qui a précédé l'enquête) ont de plus faibles capacités de lecture que les personnes qui ont travaillé toute l'année (40 semaines ou plus). Une proportion de 65 % des personnes qui ont travaillé une partie de l'année ont des capacités de lecture de niveau 4, comparativement à 70 % des personnes qui ont travaillé toute l'année.**

- **En général, les travailleurs des industries de services (qui sont plus fortement axées sur l'information que les autres industries) ont un niveau d'aptitude à la lecture plus élevé.**

  - Plus de 70 % des personnes qui oeuvrent dans des industries comme les finances, les assurances et l'immobilier, les services communautaires, les services aux entreprises, l'administration publique, le commerce de gros et les transports ont des capacités de lecture suffisantes pour leur permettre de satisfaire à la plupart des exigences courantes (niveau 4).

  - À l'autre extrême, seulement 50% des travailleurs de l'industrie de l'agriculture et des autres industries du secteur primaire (forêts, mines, pêche et piégeage) ont des capacités suffisantes pour leur permettre de satisfaire aux exigences de lecture quotidiennes. Dans ces industries, plus de 20% des travailleurs ont des capacités de lecture limitées (niveaux 1 et 2). On trouve également de fortes proportions de travailleurs ayant de faibles capacités de lecture dans les industries de la fabrication, des services personnels et du bâtiment.

- **Moins de la moitié des agriculteurs, des travailleurs des autres professions du secteur primaire et de ceux du secteur de la fabrication de produits ont des capacités de lecture de niveau 4.**

- **Les personnes qui exercent des emplois professionnels et hautement spécialisés se classent parmi les niveaux d'aptitude à la lecture supérieurs. En effet, 85 % des personnes qui exercent des professions de direction, d'administration et des emplois connexes, 86 % de celles qui oeuvrent dans le domaine des sciences naturelles, du génie et des sciences sociales, et 92 % de celles qui ont un emploi dans le secteur de l'enseignement et dans des domaines connexes ont des capacités de lecture suffisantes pour leur permettre de satisfaire à la plupart des exigences de lecture courantes (niveau 4).**

- **Une proportion de 54 % des lecteurs de niveau 1 et de 82 % des lecteurs de niveau 2 disent être satisfaits de leurs capacités de lecture et d'écriture.**

- **Une proportion plus grande des immigrants qui se classent aux niveaux 1 et 2 disent être insatisfaits de leurs capacités – 51 % et 34 % respectivement – par comparaison à 28 % et 12 % chez les personnes nées au Canada.**

- **Une proportion de 94 % des adultes canadiens jugent leurs capacités de lecture en français ou en anglais suffisantes pour satisfaire aux besoins de tous les jours.**

- **Les répondants qui ont déclaré avoir des capacités de lecture ou d'écriture insuffisantes (ce qui représente environ 1,2 million d'adultes canadiens) ont été interrogés au sujet du genre d'instructeur qu'ils préfèrent.**

  - Une proportion de 48 % des répondants ont indiqué avoir une préférence pour un programme donné par un enseignant d'une école ou d'un collège communautaire local;

  - 20 % ont dit préférer un programme donné par un bénévole ou un moniteur provenant d'un organisme d'alphabétisation local;

  - 13 % ont déclaré préférer qu'une formation leur soit donnée par un ami ou un membre de la famille;

  - 19 % ont dit n'avoir aucune préférence.

- **Seulement 9 % des répondants qui jugeaient avoir des capacités insuffisantes ont déclaré être présentement inscrits à un programme de formation visant à améliorer leurs capacités de lecture et d'écriture en français ou en anglais. De plus, 53 % ont dit être intéressés à acquérir un jour une telle formation.**

Capacités de calcul :

- **La majorité (62 %) des adultes canadiens âgés de 16 à 69 ans ont des capacités de calcul qui leur permettent d'utiliser des documents imprimés exigeant une séquence simple d'opérations numériques (niveau 3). Les capacités propres à ce niveau permettent aux Canadiens de satisfaire aux exigences de calcul de nombreux documents et formulaires d'usage quotidien.**

- **Une proportion de 24 % des adultes canadiens ne possèdent pas les capacités nécessaires pour satisfaire à la plupart des besoins de calcul quotidiens, mais ils peuvent utiliser les documents et les formulaires courants qui exigent l'exécution d'une opération numérique simple, comme une addition ou une soustraction (niveau 2).**

- **Une autre tranche de 14 % des adultes canadiens ont des capacités de calcul limitées (niveau 1). Ces capacités leur permettent, au mieux, de repérer et de reconnaître des chiffres séparément ou dans un court texte. Leur niveau d'aptitude ne leur permet pas d'exécuter des opérations numériques de façon courante.**

- **Les capacités de calcul d'environ 5 % de la population adulte canadienne (820 000 adultes) n'ont pas été évaluées et ne sont donc pas comprises dans cette répartition. De ce nombre, environ 320 000 adultes ont déclaré n'avoir aucune connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles du Canada et, par conséquent, n'ont pas subi le test. En raison de leurs capacités de lecture limitées en français ou en anglais, quelque 500 000 autres adultes n'ont pas été retenus pour le test principal, puisque celui-ci comportait des éléments de calcul.**

- **Comme dans le cas des capacités de lecture, il existe un lien étroit entre le niveau d'aptitude au calcul et le degré de scolarité des répondants.**

  - Presque la moitié (46 %) des adultes canadiens qui ont déclaré n'avoir aucune instruction ou n'avoir fait que des études primaires ont de faibles capacités de calcul (niveau 1).

  - Une proportion de 64 % des adultes canadiens qui ont terminé leurs études secondaires se classent au niveau 3, mais seulement 47 % de ceux qui n'ont fait que des études secondaires partielles se situent à ce niveau.

  - Une proportion de 83 % des adultes canadiens qui ont fait des études universitaires ont des capacités de calcul de niveau 3.

- **Les adultes âgés de 25 à 34 ans ont les plus grandes capacités de calcul; une proportion de 69 % d'entre eux se classent au niveau 3.**

- **Une proportion de 14 % des jeunes adultes canadiens (âgés de 16 à 24 ans) ont des capacités de calcul limitées (niveau 1); par ailleurs, 30 % d'entre eux ont des capacités de niveau 2, ce qui leur permet de traiter des données exigeant l'exécution d'une opération numérique simple.**

- **Une proportion de 47 % des Canadiens âgés de 55 à 69 ans ont des capacités de calcul suffisantes pour leur permettre de satisfaire aux exigences quotidiennes de calcul.**

- **En Ontario et dans les quatre provinces de l'Ouest, plus de 60 % des adultes ont des capacités de calcul suffisantes pour leur permettre de satisfaire à la plupart des exigences quotidiennes (niveau 3). Les pourcentages les plus élevés d'adultes se classant au niveau 3 ont été enregistrés en Alberta (72 %) et en Colombie- Britannique (70 %).**

- **C'est dans les provinces de l'Atlantique et au Québec que l'on trouve les proportions les plus élevées de Canadiens ayant de faibles capacités fonctionnelles de calcul (niveau 1), les pourcentages enregistrés se situant entre 29 % (à Terre-Neuve) et 19 % (au Québec).**

- **Une proportion de 64 % des personnes qui ont subi le test en anglais ont des capacités de niveau 3 (niveau d'aptitude permettant de satisfaire à la plupart des exigences de calcul quotidiennes), comparativement à 53 % de celles qui ont subi le test en français.**

- **Une proportion de 63 % des adultes nés au Canada se sont classés au niveau 3, comparativement à 57 % des adultes nés à l'extérieur du Canada.**

Capacités d'écriture :

- **Une proportion de 88 % des adultes canadiens âgés de 16 à 69 ans ont été capables d'écrire un message simple (une note adressée à un autre membre du ménage pour lui demander d'allumer le four) qui contenait tous les éléments d'information spécifiés dans la question du test.**

- **Une proportion de 62 % des adultes canadiens ont été capables d'écrire une lettre pour demander la réparation d'un appareil. Dans 47 % des cas, la lettre comprenait tous les renseignements exigés par le fabricant, tandis que dans 15 % des cas, elle n'en comportait qu'une partie. (Les lettres écrites par ce dernier groupe contenaient probablement assez d'information pour que l'appareil puisse être réparé et retourné à l'expéditeur, mais il y manquait une partie de l'information demandée par le fabricant.)**

- **Les capacités d'écriture d'environ 11 % des adultes canadiens (soit quelque 2 millions d'adultes) n'ont pas été évaluées et ne sont donc pas incluses dans ces résultats. De ce nombre :**

  - **environ 320 000 adultes ont déclaré n'avoir aucune connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles du Canada et n'ont donc pas tenté de subir le test;**

  - **quelque 500 000 adultes n'ont pas été invités à exécuter les tâches d'écriture, en raison de leurs capacités de lecture limitées en français ou en anglais;**

  - **Une proportion d'environ 6 % de la population (soit quelque 1,2 million d'adultes) ont refusé d'exécuter l'une des tâches d'écriture ou les deux.**

À propos de l'enquête

Les résultats sont basés sur les données de l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement (ECLÉUQ) que Statistique Canada a menée en octobre 1989 pour le compte du Secrétariat national à l'alphabétisation de Multiculturalisme et Citoyenneté Canada/Secrétariat d'État du Canada. Cette enquête visait à mesurer directement les capacités de lecture, d'écriture et de calcul de la population canadienne d'âge adulte (16 à 69 ans) dans chacune des langues officielles du pays.

La définition suivante de l'alphabétisation dans l'une des langues officielles, qui a servi de fondement à l'établissement des niveaux d'aptitude, a été adoptée aux fins de l'enquête :

> **"Aptitudes à traiter l'information dont on a besoin pour utiliser les documents que l'on trouve habituellement au travail, au foyer et dans la collectivité."**

L'enquête a été réalisée au moyen d'entrevues personnelles menées auprès des répondants et comportait une série de tâches conçues pour représenter des activités de lecture, d'écriture et de calcul rencontrées couramment dans la vie de tous les jours au Canada. Un échantillon représentatif de 13 571 personnes âgées de 16 à 69 ans et provenant de tout le Canada a été puisé parmi les ménages qui avaient récemment participé à l'Enquête sur la population active (EPA). Le taux de réponse global de l'enquête a été de 70 %, ce qui représente une base de données d'environ 9 500 répondants.

L'enquête comprenait trois questionnaires qui ont servi à établir le profil et le niveau d'alphabétisation de la population adulte du Canada :

- un questionnaire "de fond" qui a servi à recueillir de l'information sur les caractéristiques socio-démographiques des répondants et sur le degré de scolarité de leurs parents, ainsi que sur la façon dont ils perçoivent leur niveau d'alphabétisation et leurs besoins connexes;

- un questionnaire "de sélection" qui comportait une série de sept tâches simples conçues pour identifier les personnes très faiblement alphabétisées (ces personnes n'ont pas été invitées à répondre au questionnaire "principal");

- un questionnaire "principal" qui comportait une série de 37 tâches destinées à mesurer des capacités de lecture, d'écriture et de calcul particulières.

Les tâches choisies pour le questionnaire "de sélection" et le questionnaire "principal" ont été conçues de manière à évaluer une gamme de capacités. Les capacités de lecture allaient du simple repérage d'un mot ou d'un élément (par exemple, trouver la date d'expiration sur un permis de conduire) à d'autres activités plus complexes, comme l'intégration de différentes parties d'un document (par exemple, lire un graphique afin de déterminer si un employé a droit à un avantage particulier). Les capacités de calcul ont été évaluées au moyen de formulaires tels que l'horaire d'une piscine (repérer une heure particulière), un bordereau de dépôt bancaire (addition et soustraction) et un bon de commande de catalogue (addition et multiplication). L'évaluation comportait deux tâches d'écriture. La première consistait à écrire un message simple à un autre membre du ménage pour lui demander d'allumer le four; la deuxième exigeait du répondant qu'il écrive une lettre à un fabricant pour demander la réparation d'un appareil.

1.0 Introduction

1.1 Remarques préliminaires

La majorité des Canadiens s'accorderaient sans doute à reconnaître que l'alphabétisation est importante, et peut-être même nécessaire, pour pouvoir contribuer pleinement à la société canadienne moderne. Toutefois, la plupart auraient de la difficulté à s'entendre sur une définition de l'alphabétisation. La nature de l'alphabétisation est complexe et représente à la fois un phénomène social et une aptitude cognitive. Le phénomène social met en relief la nature contingente de l'alphabétisation, c'est-à-dire qu'il tient compte du fait que les exigences en matière d'alphabétisation varient d'une société et d'une époque à une autre. Par ailleurs, le facteur de l'aptitude cognitive associe l'alphabétisation aux antécédents personnels, comme la scolarité et l'expérience de vie. En raison de la nature contingente de l'alphabétisation, il est difficile, mais tout de même important, d'évaluer la situation de l'alphabétisation, particulièrement dans le contexte de l'évolution accélérée de l'économie et de la société.

L'alphabétisation est un outil fondamental et essentiel qui favorise et accroît la communication, la compréhension et la conscientisation. Les capacités nécessaires à l'apprentissage tout au long de la vie permettent aux individus non seulement d'acquérir des compétences professionnelles, mais de mieux comprendre les multiples aspects de la vie quotidienne dans un milieu complexe. La santé et la sécurité, les finances et la participation communautaire ne sont que quelques exemples de domaines où l'information, en particulier l'information écrite, joue un rôle important dans la vie de tous les jours.

Au point de vue du travail, l'alphabétisation est essentielle pour pouvoir relever les défis posés par les transformations économiques rapides qui résulteront de la globalisation des économies mondiales. Les structures industrielles et professionnelles du Canada subiront des changements importants qui exigeront des adaptations majeures de la part des travailleurs. Les nouvelles technologies, les nouveaux produits et les nouveaux services auront des répercussions sur tous les aspects de la vie quotidienne. La capacité d'acquérir de nouvelles connaissances au moyen de matériel écrit sera nécessaire pour pouvoir s'adapter pleinement à ces changements.

En 1987, une enquête parrainée par la société Southam News a confirmé (comme les spécialistes du domaine le soupçonnaient) qu'un très grand nombre de Canadiens (jusqu'à 4,5 millions) éprouvent certaines lacunes en matière d'alphabétisation dans les langues officielles du Canada. Cette enquête a constitué la première évaluation directe du niveau d'alphabétisation de la population adulte du Canada. En révélant l'existence et l'ampleur du problème de l'alphabétisation au pays, cette enquête a fait converger l'attention du public sur cette question complexe et a clairement souligné le besoin de recueillir de l'information supplémentaire pour répondre efficacement au problème. Les gouvernements et les éducateurs avaient besoin d'une évaluation précise du véritable niveau d'alphabétisation des Canadiens pour pouvoir cibler et mettre à exécution des mesures destinées à corriger le problème.

En réponse à ce besoin d'information, le Secrétariat national à l'alphabétisation de Multiculturalisme et Citoyenneté Canada/Secrétariat d'État du Canada a chargé Statistique Canada de procéder à une évaluation détaillée du niveau d'alphabétisation de la population adulte. En octobre 1989, Statistique Canada a mené l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement (ECLÉUQ). Cette enquête avait pour principal but de dresser un profil détaillé du niveau d'alphabétisation de la population adulte du Canada. Plus particulièrement, elle visait à mesurer directement les capacités de lecture, d'écriture et de calcul des Canadiens d'âge adulte dans chacune des langues officielles du pays. Cette évaluation devait se faire dans le contexte de diverses activités de la vie de tous les jours (par exemple, au travail, à domicile) et devait comporter un élément d'auto-évaluation et de perception individuelle des capacités et des besoins. En définitive, l'enquête devait aboutir à l'établissement d'une base de données nationale destinée à permettre l'analyse détaillée du niveau d'alphabétisation des Canadiens et de l'évaluation de leurs propres capacités et besoins, par rapport à divers facteurs socio-économiques.

Ce rapport est divisé en deux parties distinctes. La première partie présente un aperçu général des résultats de l'enquête. Elle revêt la forme d'une analyse descriptive et traite d'un éventail de renseignements recueillis dans le cadre de l'enquête nationale. La deuxième partie comporte des analyses effectuées par divers auteurs qui s'intéressent à la situation de l'alphabétisation au Canada. Il s'agit de spécialistes de différents domaines, notamment ceux de la santé, du travail, de l'éducation des adultes et de l'alphabétisation. Leurs analyses offrent une interprétation des résultats de l'enquête dans le contexte de leur domaine de spécialisation.

1.2 Définition de l'alphabétisation

La tâche d'établir une définition de l'alphabétisation qui s'applique au Canada est particulièrement difficile, à cause du caractère multiculturel de la société canadienne. L'adoption d'une mesure de l'alphabétisation qui soit unique à chaque sous-culture au Canada consisterait à abandonner l'idée de mener une enquête nationale de grande envergure au moyen d'une série uniforme d'instruments de mesure directe. Pourtant, nous simplifierions à l'extrême la compréhension de l'alphabétisation au Canada en ne tenant pas compte des capacités de lecture et d'écriture de divers groupes dans des langues différentes.

Ce dilemme de l'établissement d'une mesure de l'alphabétisation pour chaque sous-groupe ou de la création d'un instrument plus uniforme a abouti à la décision de définir l'alphabétisation, dans la présente étude, en fonction des langues officielles du Canada -- soit le français ou l'anglais. Outre les difficultés opérationnelles manifestes qui sont inhérentes à la création d'instruments de mesure équivalents dans des langues différentes, agir de la sorte aurait été contraire à un principe de base sous-tendant le plan de l'enquête (c'est-à-dire que celle-ci doit se limiter aux langues qu'emploie l'État pour communiquer avec la population). Cela traduit l'opinion selon laquelle l'absence de capacités de lecture et d'écriture dans les langues officielles empêche effectivement un segment de la population de profiter des mesures gouvernementales diffusées par écrit, que ce soit dans le domaine de la promotion de la santé, de l'adaptation au marché du travail ou dans tout autre secteur d'activité. En conséquence, pour les répondants dont la première langue n'est ni le français ni l'anglais, la seule mesure des capacités de lecture et d'écriture dans une langue non officielle consiste en une auto-évaluation de leur niveau d'alphabétisation dans leur première langue.

La définition suivante de l'alphabétisation dans l'une des langues officielles, qui a été adoptée aux fins de l'enquête nationale, met en lumière des aspects fondamentaux de l'alphabétisation par rapport aux exigences réelles de la vie quotidienne :

> **"Aptitudes à traiter l'information dont on a besoin pour utiliser les documents que l'on trouve habituellement au travail, au foyer et dans la collectivité."**

L'expression "aptitudes à traiter l'information" s'entend des capacités de lecture, d'écriture et de calcul. Les capacités qui sous-tendent l'alphabétisation ne peuvent être dissociées du contexte dans lequel elles doivent être appliquées. Autrement dit, les capacités précises de lecture, d'écriture et de calcul dont les individus ont besoin dans la vie de tous les jours dépendent largement de leur profession, de leurs activités au foyer et de leur degré de participation à la vie de la collectivité. Ainsi, pour situer les compétences associées à l'alphabétisation, les trois principaux "domaines" (travail, foyer et collectivité) où il est nécessaire d'appliquer les capacités de lecture, d'écriture et de calcul ont été intégrés à la définition. Le fait de tenir compte de ces domaines dans le choix des tâches d'évaluation a permis d'englober une vaste gamme d'exigences en matière d'alphabétisation que les gens rencontrent habituellement dans la vie quotidienne.

Il a aussi été reconnu que les capacités de lecture, d'écriture et de calcul requises dans une situation donnée dépendent du type de document auquel on a affaire. C'est ainsi qu'un troisième élément de l'alphabétisation, appelé "documents" (ou "matériel écrit"), a été intégré au cadre proposé de l'étude. Cet élément désigne les différentes formes sous lesquelles l'information se présente.

À partir de la définition, des niveaux d'aptitude ont été établis en fonction des capacités requises pour exécuter diverses activités. Chacun des niveaux d'aptitude généraux a des répercussions distinctes en ce qui concerne le choix des mesures nécessaires pour répondre au problème de l'alphabétisation (les niveaux d'alphabétisation sont décrits à la section 2).

1.3 Méthodologie de l'enquête

L'enquête a été réalisée au moyen d'entrevues personnelles menées à domicile et comportait une série de tâches conçues pour représenter des activités de lecture, d'écriture et de calcul que l'on rencontre couramment au Canada. Un échantillon représentatif de 13 571 personnes âgées de 16 à 69 ans et provenant de tout le Canada a été puisé parmi les ménages qui avaient récemment participé à l'Enquête sur la population active (EPA) -- l'EPA est la plus vaste enquête-ménage mensuelle permanente menée auprès de l'ensemble de la population du pays. L'utilisation de la base de sondage de l'EPA a été avantageuse, puisqu'elle contenait déjà des renseignements de base sur les individus (âge, niveau de scolarité, etc.) et que ces données ont pu être employées pour bien adapter l'échantillon aux besoins de l'enquête. En particulier, ces renseignements ont permis d'axer une plus grande partie de l'échantillon sur les jeunes et les personnes ayant un faible niveau de scolarité.

Les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les membres des Forces armées, les personnes vivant dans des réserves indiennes et les pensionnaires d'établissements institutionnels n'ont pas été inclus dans l'échantillon, puisque ces personnes, qui représentent environ 3 % de la population canadienne, ne sont pas visées par l'EPA.

La répartition provinciale de l'échantillon et la répartition effective correspondante sont présentées au tableau 1.1. Le taux de réponse global de l'enquête a été de 70 %, ce qui représente une base de données d'environ 9 500 répondants. (Une analyse des non-répondants a déterminé que ceux-ci ne sont pas concentrés dans un groupe particulier.)

L'enquête comprenait trois questionnaires qui ont servi à établir le profil et le niveau d'alphabétisation de la population adulte du Canada.

- Le questionnaire "de fond" a servi à recueillir de l'information sur les caractéristiques socio-économiques du répondant et sur le niveau de scolarité de ses parents, ainsi que sur la façon dont il perçoit son niveau d'alphabétisation et ses besoins connexes.

- Le questionnaire "de sélection" comportait 7 tâches simples destinées à identifier les personnes ayant un faible niveau d'alphabétisation (ces personnes n'ont pas rempli le questionnaire "principal").

- Le questionnaire "principal" comportait une série de 37 tâches visant à évaluer des capacités de lecture, d'écriture et de calcul particulières.

Les tâches choisies pour le questionnaire "de sélection" et le questionnaire "principal" ont été conçues de manière à évaluer une gamme de capacités[1]. Les capacités de lecture allaient du simple repérage d'un mot ou d'un élément (par exemple, trouver la date d'expiration sur un permis de conduire) à d'autres activités plus complexes, comme l'intégration de différentes parties d'un document (par exemple, lire un graphique afin de déterminer si un employé a droit à un avantage particulier). Les capacités de calcul ont été évaluées au moyen de formulaires tels que l'horaire d'une piscine (repérer une heure particulière), un bordereau de dépôt bancaire (addition et soustraction) et un bon de commande de catalogue (addition et multiplication). L'évaluation comportait deux tâches d'écriture. La première consistait à écrire un message simple à un autre membre du ménage pour lui demander d'allumer le four; la deuxième exigeait du répondant qu'il écrive une lettre à un fabricant pour demander la réparation d'un appareil ménager. L'annexe I contient plus de détails sur les méthodes de collecte des données (y compris une définition plus complète des critères de sélection des questions).

[1] *Une enquête préalable a été menée auprès de 1 500 personnes afin d'évaluer la mesure dans laquelle les tâches permettaient de mesurer efficacement des capacités particulières, et de s'assurer que les degrés de difficulté des tâches étaient équivalents dans les deux langues officielles.*

Tableau 1.1

Répartition provinciale de l'échantillon et répartition effective aux fins de l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement (ECLÉUQ)

Province	Répartition de l'échantillon	Répartition effective	Taux de réponse
Terre-Neuve	600	445	74%
Île-du-Prince-Édouard	120	95	79%
Nouvelle-Écosse	836	611	73%
Nouveau-Brunswick	1 300	946	73%
Québec	2 437	1 745	72%
Ontario	3 500	2 257	64%
Manitoba	593	427	72%
Saskatchewan	532	389	73%
Alberta	1 248	862	69%
Colombie-Britannique	2 405	1 678	70%
Canada	**13 571**	**9 455**	**70%**

Remarque : *L'échantillon pour les provinces de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de l'Alberta a été augmenté au moyen d'échantillons additionnels achetés par les gouvernements provinciaux.*

2.0 Niveaux d'alphabétisation

La présente section décrit les différents niveaux d'aptitude, les éléments qui constituent et définissent chacun de ces niveaux, ainsi que les capacités des individus qui se classent à chaque niveau. De plus, les principaux résultats de l'enquête à l'échelle nationale, en ce qui a trait aux capacités de lecture, de calcul et d'écriture, y sont examinés. Il est important de se rappeler que les niveaux d'aptitude établis aux fins de l'enquête ne sont que des repères jalonnant le continuum de l'alphabétisation fonctionnelle, qui peuvent servir à comprendre la répartition des niveaux d'alphabétisation et à déterminer les genres de programmes nécessaires pour répondre aux besoins des Canadiens. L'annexe II contient plus de détails sur le cadre théorique de l'étude (y compris un examen de la notion du continuum de l'alphabétisation fonctionnelle).

À la suite d'un examen de tests et de travaux théoriques antérieurs portant sur les capacités de lecture, trois repères principaux ont été établis le long du continuum, ce qui a permis de définir quatre catégories ou niveaux. Dans le cas des capacités de calcul, deux repères principaux ont été établis, ce qui a permis de définir trois niveaux. Les niveaux d'aptitude ont tout simplement été numérotés (niveau 1, niveau 2, etc.), puisque l'attribution d'un titre descriptif aurait fait perdre de vue le fait qu'ils font partie d'un continuum.

Il est très important de noter que les repères jalonnant le continuum ont été établis avant d'élaborer les tâches et qu'ils ont servi à orienter ce travail (voir l'annexe II). Par conséquent, les résultats de l'ECLÉUQ ne visent pas à déterminer en quoi consistent les repères/niveaux, mais plutôt à confirmer ou à réfuter le modèle de l'alphabétisation fonctionnelle, illustré par les niveaux, selon lequel les tâches d'évaluation ont été conçues. Divers rapports techniques décrivent la mesure dans laquelle les résultats confirment le modèle.

2.1 Niveaux d'aptitude à la lecture

La description de chaque niveau est précédée de la définition formelle employée dans l'étude et est suivie d'un examen des résultats obtenus par les personnes se classant à ce niveau.

Niveau 1

Les Canadiens de ce niveau ont de la difficulté à utiliser du matériel écrit et sont les plus susceptibles de déclarer ne pas être capables de lire.

Les Canadiens ayant des capacités de lecture de niveau 1 sont incapables d'utiliser la plupart des documents. La majeure partie des répondants de ce niveau ont été capables de signer leur nom, mais seulement 53 % ont pu déterminer lequel parmi six panneaux d'indication donnait des instructions sur les mesures à prendre en cas d'incendie, bien que le mot "incendie" ne figurait que sur un seul de ces panneaux. Seulement 16 % d'entre eux ont pu déterminer la posologie correcte d'aspirine à administrer à un enfant. Cependant, 60 % des répondants ont été capables d'associer les noms de produits d'épicerie ordinaires figurant sur une liste d'achats avec les articles indiqués dans la réclame d'un supermarché.

Il est peu probable que les personnes de ce niveau s'attendent à ce que les textes soient significatifs et qu'elles les consultent pour obtenir de l'aide. Il se peut que certaines d'entre elles aient adopté des stratégies pour venir à bout des textes qu'elles ne peuvent éviter et qu'elles doivent utiliser souvent dans leur vie, mais elles sont incapables d'employer ces stratégies dans le cas de textes nouveaux. Le niveau 1 est caractérisé tant par le manque d'uniformité que par la faiblesse des résultats obtenus par les répondants. Ainsi, il est possible que les personnes ayant réussi à identifer le panneau d'instructions en cas d'incendie aient été incapables de repérer les produits d'épicerie, et vice versa, bien que le degré de difficulté de ces deux tâches soit presque semblable. Les personnes qui se classent au niveau 1 ont davantage tendance à se considérer comme étant incapables de lire.

Niveau 2

Les Canadiens de ce niveau ne sont capables d'utiliser du matériel écrit que pour accomplir des tâches élémentaires, comme repérer un mot familier dans un texte simple. Ils déclarent habituellement avoir de la difficulté à comprendre le matériel de lecture usuel.

Les tâches de niveau 2 ne consistent qu'à repérer des mots dans un texte. Ainsi, l'identification du panneau d'instructions en cas d'incendie et des articles d'une liste d'achats offerts à prix réduit représentent des tâches de niveau 2. Dans chaque cas, les textes ne comprennent que des mots isolés figurant sur une liste. Les tâches un peu plus complexes de niveau 2 consistent à repérer des mots situés à l'intérieur d'un autre texte (par exemple, trouver quels aliments sont mentionnés dans un article de journal).

Les Canadiens qui se classent à ce niveau ne peuvent utiliser des documents qu'à des fins très limitées. Ils ont le plus de succès lorsqu'ils n'ont qu'à repérer un mot dans un texte, mais celui-ci doit être relativement simple. Une proportion de 42 % de ces répondants ont été incapables de déterminer la posologie correcte d'un médicament à administrer à un enfant de sept ans, à la lecture d'un mode d'emploi s'appliquant à différents groupes d'âge. Ils ont mieux réussi lorsque le mot ou le groupe de mots qu'ils cherchaient était isolé. Ainsi, 79 % des répondants ont pu utiliser un avis de recensement pour déterminer à quel endroit voter, puisque l'adresse était indiquée dans une case distincte; près de 90 % d'entre eux ont réussi à identifier certains articles figurant dans la réclame d'un supermarché, lorsque ces articles étaient indiqués en caractères gras et isolés des autres. Ces répondants peuvent probablement trouver des produits qui leur sont familiers en lisant les étiquettes, mais s'ils n'ont jamais vu le mot écrit, même de telles tâches peuvent s'avérer difficiles pour eux.

Les répondants qui se situent à ce niveau ont eu beaucoup de difficulté lorsqu'il s'agissait de prendre une décision à partir des renseignements qu'ils avaient trouvés. Ainsi, lorsqu'il leur a fallu consulter un tableau pour déterminer si du papier sablé d'un certain type convenait à un travail particulier (une tâche de lecture que l'on rencontre souvent en situation de travail), seulement 36 % ont réussi à le faire. Les répondants de ce niveau ont semblé avoir beaucoup de mal à trouver des renseignements dans un texte pour les utiliser dans un autre. Seulement 11 % ont réussi à reporter des renseignements d'une page de catalogue sur un formulaire de commande. Bien que les lecteurs de niveau 2 soient capables de repérer des renseignements précis sur une étiquette ou un formulaire, ils peuvent avoir de la difficulté à décider quoi en faire après les avoir trouvés.

Les Canadiens qui se classent à ce niveau sont capables d'utiliser des documents à des fins plutôt limitées, comme repérer un mot ou un groupe de mots. Ils admettront probablement qu'ils ont de la difficulté à lire et sont souvent confrontés à des tâches que leurs capacités de lecture très restreintes rendent difficiles.

Niveau 3

Les Canadiens de ce niveau peuvent utiliser du matériel de lecture dans un certain nombre de situations, à condition que ce matériel soit clair et que les tâches à accomplir soient simples. Bien qu'en général ces personnes disent ne pas éprouver beaucoup de difficulté à lire, elles ont tendance à éviter les situations où elles doivent lire.

Les tâches de niveau 3 sont nettement différentes de celles de niveau 2. Elles ne consistent pas seulement à repérer un mot ou un groupe de mots, mais à réunir des renseignements à partir de mots situés à divers endroits dans un texte. Par exemple, lorsqu'il s'agissait de choisir le type de papier sablé à employer pour exécuter un travail particulier, le répondant devait repérer la catégorie de papier sablé dans une section d'un graphique matriciel, trouver le travail dans une autre section, et ensuite déterminer le contenu de la case où ces deux sections s'entrecroisaient. La tâche de niveau 3 la plus difficile, c'est-à-dire déterminer la posologie correcte d'un médicament à administrer à un enfant de sept ans, illustre la complexité de ce qui semble, à première vue, être une tâche relativement simple. Premièrement, il faut trouver l'endroit où est indiquée la posologie dans le texte; deuxièmement, il faut trouver l'âge, en sachant que le groupe d'âge des "6-8" ans comprend les enfants âgés de sept ans; troisièmement, il faut associer l'âge à la posologie, en sachant, dans ce cas particulier, que la posologie est indiquée après l'âge; enfin, il faut comprendre ce que signifie la posologie. Il pouvait s'agir, après tout, d'une tâche pouvant causer de la difficulté à certaines personnes.

À certains égards, ce niveau est le plus difficile à définir. Les répondants de ce niveau ont pu exécuter un grand nombre de tâches de lecture, mais il y en a beaucoup qu'ils ont été incapables de réussir. Les tâches qui exigeaient simplement de repérer et d'associer des mots étaient assez faciles; plus de 90 % des répondants de niveau 3 ont exécuté correctement chacune des tâches de ce genre (95 % ont réussi à repérer les produits d'épicerie offerts à prix réduit). Les tâches qui exigeaient la prise d'une décision simple après avoir repéré des renseignements présentaient plus de difficulté; cependant, 70 % des répondants de niveau 3 ont exécuté toutes les tâches exigeant la prise d'une décision simple.

Les tâches qui comportaient des documents complexes (comme des cartes géographiques) ou qui exigeaient des recherches compliquées sont celles qui ont causé de la difficulté aux répondants de ce niveau. Par exemple, l'une des tâches exigeait du lecteur qu'il garde en mémoire trois éléments d'information au sujet des avantages reliés à un emploi, tout en utilisant ces éléments pour en trouver un quatrième dans un tableau; seulement 37 % des répondants de niveau 3 ont réussi à le faire. Les répondants ont aussi éprouvé des difficultés dans le cas des tâches où la façon de trouver l'information demandée n'était pas évidente à première vue. L'une de ces tâches exigeait des répondants qu'ils trouvent les heures de classe dans un texte de plusieurs paragraphes, sans aucune indication directe de l'endroit où trouver

l'information; seulement 35 % des répondants ont réussi à le faire. L'absence d'une réponse évidente – on disait tout simplement dans le texte de "vérifier auprès des écoles de l'endroit" – peut avoir rendu cette tâche plus difficile.

Lorsque le texte est présenté clairement, que la tâche n'est pas trop compliquée et que le texte est simple et familier, les répondants de niveau 3 ont du succès. La plupart du temps, les lecteurs de niveau 3 sont capables d'utiliser un texte bien conçu, mais ils ont de la difficulté à employer des textes mal construits. Dans d'autres cas, il est difficile pour les répondants de niveau 3 de satisfaire aux exigences de la tâche qui leur est demandée, en raison de leurs capacités de lecture restreintes. Ainsi, les lecteurs de niveau 3 se heurtent à leur inaptitude à la lecture lorsqu'ils sont appelés à exécuter des tâches nouvelles et peu familières. La majeure partie d'entre eux ont probablement trouvé des moyens de résoudre les difficultés que leur posent les tâches auxquelles ils ne peuvent se soustraire, mais ils ont tendance à éviter la plupart des situations pouvant exiger de la lecture. Étant donné qu'ils réussissent à exécuter certaines tâches de lecture, les lecteurs de niveau 3 n'ont pas tendance à considérer que leurs capacités de lecture sont limitées; par ailleurs, il est certain qu'ils s'opposeront à ce qu'on les qualifie d'"analphabètes", qu'il s'agisse d'analphabétisme fonctionnel ou autre.

Niveau 4

Les Canadiens de ce niveau sont capables de satisfaire à la plupart des exigences de lecture courantes. Ce groupe fait preuve de beaucoup de polyvalence dans ses capacités de lecture.

Il a été difficile de concevoir des tâches pour mesurer efficacement les différences à ce niveau, compte tenu du temps dont on disposait pour administrer le test. Les tâches de niveau 4 exigeaient beaucoup de recherche et d'interprétation au sujet des textes. Par exemple, l'une des tâches exigeait des répondants qu'ils lisent un long article de journal et qu'ils jugent les arguments employés pour soutenir l'une des principales affirmations de l'auteur. D'autres tâches de niveau 4 moins difficiles exigeaient la lecture de documents inhabituels ou compliqués (par exemple, des cartes géographiques et des graphiques).

Les lecteurs de niveau 4 satisfont à la plupart des exigences de lecture courantes. En fait, il considèrent probablement n'avoir aucun problème de lecture. Les seules tâches qui posent des difficultés à certains lecteurs de niveau 4 sont celles qui exigent de porter un jugement au sujet d'un texte. Plus de 60 % de ces répondants ont eu de la difficulté à déterminer l'objet d'un article de journal. Les tâches n'ayant pas de réponse unique et facile à trouver ont également posé des difficultés à certains des lecteurs de ce niveau. Une proportion de 24 % des répondants ont eu du mal à relever, dans une série de petites annonces, tous les appartements qui répondaient à certains critères. Étant donné qu'on n'avait pas indiqué aux répondants combien il fallait en trouver (c'est-à-dire combien d'annonces répondaient aux critères), il ne leur était pas facile de savoir quand ils les avaient tous trouvés. Cela signifie donc que les tâches qui ne comportent pas de réponse claire, simple et exacte sont celles que certains répondants de niveau 4 ont trouvé difficiles. Ils ont eu peu de difficulté à exécuter les tâches où il leur était relativement facile de déterminer qu'ils avaient tous les renseignements nécessaires.

Certains lecteurs de ce niveau n'ont aucune difficulté à exécuter même des tâches de lecture très difficiles. Étant donné que l'on ne disposait que d'une heure pour administrer le test, il n'a pas été possible d'utiliser des textes complexes qui auraient pu poser des difficultés à ces lecteurs. Il est vrai que les textes hautement spécialisés exigeant une grande quantité de renseignements généraux causeront sans doute des difficultés, mais cela est dû à un manque de connaissances de la part du lecteur et non pas à des problèmes de lecture. Il se peut que des textes mal rédigés posent des difficultés à certains lecteurs de niveau 4, mais beaucoup d'entre eux ont des capacités de lecture suffisantes pour leur permettre d'en venir à bout.

Résultats

La majorité (62 %) des adultes canadiens ont des capacités de lecture suffisantes pour leur permettre de satisfaire à la plupart des exigences de lecture courantes (niveau 4). Leur niveau d'aptitude leur permet d'acquérir de nouvelles connaissances par la lecture de matériel écrit. Une autre tranche de 22 % des adultes canadiens ont des capacités de lecture suffisantes pour exécuter, à l'intérieur de contextes familiers, des tâches simples à l'aide de textes présentés clairement (niveau 3). Ce groupe n'a cependant pas les capacités requises pour utiliser des textes plus complexes. Les capacités de lecture de 16 % des adultes canadiens sont trop restreintes pour qu'ils puissent utiliser la gamme complète des documents d'usage quotidien. On compte dans ce pourcentage 5 % de personnes présentant des aptitudes de niveau 1, 9 % ayant des aptitudes de niveau 2 et, finalement, 2 % qui n'ont pas tenté l'évaluation sous prétexte qu'elles n'avaient aucune connaissance du français ou de l'anglais. Les résultats de l'évaluation des capacités de lecture à l'échelle nationale sont présentés au tableau 2.1.

Ainsi, bien que la majorité des Canadiens se classent au niveau 4, un grand nombre ont des capacités de lecture plus faibles, particulièrement de niveau 3. Ces résultats sont examinés plus en détail dans d'autres sections de ce rapport.

Tableau 2.1

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le niveau d'aptitude à la lecture, Canada

	Au niveau	Au niveau ou en deçà du niveau
Niveau 1	7%	7%
Niveau 2	9%	16%
Niveau 3	22%	38%
Niveau 4	62%	100%

Source : *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*

Remarque : *Les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada sont comprises dans le niveau 1.*

2.2 Niveaux d'aptitude au calcul

Étant donné que les tâches de calcul ont été conçues de manière à simuler la façon dont les opérations arithmétiques sont employées dans la vie de tous les jours, elles ont été intégrées aux tâches de lecture. Par conséquent, l'échelle des niveaux d'aptitude au calcul n'est pas une échelle arithmétique. Il se peut qu'une personne incapable de calculer le prix de deux paires de gants en multipliant le prix d'une paire par deux connaisse quand même la table de multiplication. Il ne s'agit pas d'une simple multiplication; c'est-à-dire que les tâches de calcul ne font pas uniquement appel à l'utilisation de chiffres.

Étant donné que l'on sait très peu au sujet de l'interaction entre les opérations de lecture et de calcul dans l'exécution de ces tâches, il faut se montrer plus prudent à l'égard de la généralisation de ces résultats que dans le cas des tâches de lecture. Néanmoins, cette enquête permet de dégager certaines conclusions au sujet des capacités de calcul des Canadiens; les paragraphes qui suivent décrivent le fondement de l'échelle et contiennent des données qui devraient aider le lecteur à interpréter celle-ci.

Niveau 1

Les Canadiens de ce niveau ont des capacités de calcul très limitées qui leur permettent, au mieux, de repérer et de reconnaître des chiffres, séparément ou dans un court texte.

Les personnes qui se classent à ce niveau le plus faible, soit environ 14 % des répondants, ont des capacités de calcul qui ne leur permettent que de reconnaître des chiffres. La tâche de calcul la plus facile, qui a été exécutée correctement par 90 % de tous les répondants, ne consistait qu'à associer des chiffres représentant les heures d'accès indiquées sur l'horaire d'une piscine publique. Toutefois, 30 % des répondants se classant au plus faible niveau n'ont pu y parvenir. Les répondants de niveau 1 ont eu beaucoup de difficulté à exécuter les tâches de calcul qui exigeaient plus que la simple reconnaisssance de chiffres dans un texte. Par exemple, l'une des tâches consistait à remplir un bordereau de dépôt bancaire; les répondants devaient inscrire le montant de 100 $ à la ligne indiquant "argent comptant reçu". Seulement 6 % des répondants de niveau 1 ont pu faire cette tâche sans difficulté.

Niveau 2

Les Canadiens de ce niveau peuvent traiter des données leur demandant d'exécuter une opération numérique simple, comme l'addition et la soustraction.

Les répondants de niveau 2 n'ont eu aucune difficulté à exécuter les tâches n'exigeant qu'une simple addition et une soustraction; de fait, 92 % des répondants de ce niveau ont réussi l'opération consistant à inscrire sur un bordereau de dépôt bancaire un montant de 100 $ à titre d'argent comptant reçu et à faire la soustraction nécessaire. L'une des tâches plus difficiles de niveau 2 exigeait des répondants qu'ils déterminent lequel parmi trois emballages de viande était le moins coûteux au kilogramme (le prix au kilogramme était indiqué sur les étiquettes, de telle sorte qu'aucun calcul n'était nécessaire). Une proportion de 29 % des répondants de niveau 2 ont répondu incorrectement à cette question. Le calcul en soi n'était pas difficile, mais la tâche n'était pas énoncée de façon explicite, comme c'était le cas de la tâche consistant à remplir un bordereau de dépôt bancaire; par conséquent, le besoin de définir la tâche à exécuter, en plus d'avoir à faire le calcul, a rendu cette question plus difficile.

Niveau 3

Les Canadiens de ce niveau peuvent traiter des données leur demandant d'exécuter des séquences simples d'opérations numériques qui leur permettent de satisfaire à la plupart de leurs besoins quotidiens.

Les tâches de ce niveau comportaient des instructions moins explicites en soi et exigeaient l'exécution d'une séquence d'opérations numériques. Par exemple, le bon de commande employé pour l'une des tâches de niveau 3 -- un bon de commande tiré directement d'un catalogue largement diffusé au Canada -- contenait une ligne où était indiquée la mention "frais d'expédition de 10 %". Pour exécuter cette tâche, il fallait comprendre que le total partiel figurant au-dessus de cette ligne devait être multiplié par 0,1 et que le résultat de cette opération devait être inscrit à la ligne indiquant les frais d'expédition. Le nombre de bonnes réponses aurait sans doute été beaucoup plus élevé, si l'on avait simplement demandé aux répondants de multiplier le montant de 73,70 par 0,1. Toutefois, en réalité, seulement 70 % de tous les répondants ont inscrit le montant de 7,37 à la ligne indiquant les frais d'expédition. Seulement 44 % des répondants de niveau 2 ont répondu correctement à cette question, alors que 93 % de ceux de niveau 3 ont inscrit le montant exact. D'autres tâches de niveau 3 ne consistaient qu'à effectuer une multiplication assez simple (par exemple, calculer le prix de deux paires de gants à partir du prix à la paire indiqué dans un catalogue, et déterminer le prix de deux kilogrammes de boeuf haché en se basant sur le prix d'un kilogramme). Cependant, ces tâches exigeaient du répondant qu'il détermine d'abord le genre d'opération requise et qu'il effectue ensuite le calcul. Les pourcentages de bonnes réponses à ces questions sont comparables à ceux obtenus dans le cas de la tâche exigeant le calcul des frais d'expédition :

2 gants	Niveau 3 :	92 %
	Niveau 2 :	45 %
2 kilogrammes	Niveau 3 :	90 %
	Niveau 2 :	53 %

Encore une fois, on ne peut déduire de ces résultats qu'un grand nombre d'adultes canadiens sont incapables d'exécuter des opérations numériques (addition, soustraction et multiplication), puisqu'on leur a demandé de faire davantage. Cependant, on peut conclure qu'un certain nombre d'adultes canadiens ont de la difficulté à déterminer à quel moment et quels chiffres il faut additionner, soustraire ou multiplier.

Résultats

La majorité (62%) des adultes canadiens âgés de 16 à 69 ans ont des capacités de calcul suffisantes pour exécuter les tâches de calcul quotidiennes. Ces capacités leur permettent d'utiliser des documents exigeant une séquence simple d'opérations numériques (niveau 3). Les capacités propres à ce niveau permettent de satisfaire aux exigences de calcul associées à la plupart des documents et des formulaires d'usage quotidien.

Une proportion de 24 % des adultes canadiens ne possèdent pas les capacités nécessaires pour satisfaire à la plupart des exigences quotidiennes de calcul, mais ils peuvent utiliser des documents et des formulaires courants leur demandant d'exécuter une opération numérique simple, comme une addition ou une soustraction (niveau 2).

Une autre tranche de 14 % des adultes canadiens ont des capacités de calcul limitées (niveau 1). Ces capacités leur permettent, au mieux, de repérer et de reconnaître des chiffres séparément ou dans un court texte. Leurs capacités ne leur permettent pas d'exécuter des opérations numériques de façon courante.

Les capacités de calcul d'environ 5 % de la population adulte canadienne (environ 820 000 adultes) n'ont pas été évaluées et ne sont donc pas comprises dans cette répartition. De ce nombre, environ 320 000 adultes ont déclaré n'avoir aucune connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles du Canada et, par conséquent, n'ont pas subi le test. En raison de leurs capacités de lecture plutôt limitées en français ou en anglais, quelque 500 000 autres adultes n'ont pas été retenus pour le test principal, lequel comportait les éléments de calcul. Les capacités de lecture des adultes de ce sous-groupe limiteraient certes leur compréhension des renseignements nécessaires à l'exécution des tâches de calcul. Les résultats de l'évaluation des capacités de calcul à l'échelle nationale sont présentés au tableau 2.2.

Tableau 2.2

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le niveau d'aptitude au calcul, Canada

	Au niveau	Au niveau ou en deçà du niveau
Niveau 1	14%	14%
Niveau 2	25%	39%
Niveau 3	62%	100%

Source : *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*

Remarque : *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada et les personnes dont les aptitudes à la lecture étaient trop limitées pour subir le test principal.*

2.3 Résultats de l'évaluation des capacités d'écriture

Étant donné que l'on sait très peu au sujet des dimensions des activités d'écriture quotidiennes, il s'est avéré difficile d'établir un continuum comportant une échelle de niveaux. En plus, en raison de la durée limitée des entrevues, il a été possible d'inclure seulement deux tâches d'écriture[2], ce qui n'est d'ailleurs pas suffisant pour justifier l'établissement d'une échelle. Par conséquent, les résultats des capacités d'écriture doivent être considérés comme étant approximatifs. Ils devraient servir principalement à encourager les chercheurs à examiner plus en profondeur les activités d'écriture quotidiennes.

Les deux tâches d'écriture incluses dans l'étude exigeaient des répondants qu'ils lisent la description d'une situation et qu'ils rédigent ensuite un texte selon des exigences précises en matière de contenu. Ces tâches n'ont été évaluées qu'en fonction de l'information relative au contenu. Les erreurs de grammaire, d'orthographe et de style n'ont pas été prises en compte dans le pointage. L'une des tâches consistait à représenter sous forme écrite les mots clés employés dans l'élément de lecture. Les répondants devaient rédiger une note pour demander à un autre membre du ménage d'allumer le four à une heure et à une température précises. En fait, cette tâche était très facile. Une proportion de 88 % des répondants qui ont tenté d'exécuter cette tâche ont réussi à le faire.

La deuxième tâche d'écriture a été conçue pour être plus difficile. Elle exigeait des répondants qu'ils réunissent plusieurs renseignements, afin d'écrire une lettre en vue de retourner un appareil à son fabricant pour le faire réparer. Une proportion de 62 % des répondants qui ont tenté d'exécuter cette tâche ont réussi à rédiger une lettre contenant des renseignements suffisants pour permettre au fabricant de réparer l'appareil. Une proportion de 47 % des répondants ont rédigé une lettre contenant tous les renseignements exigés par le fabricant. Une autre tranche de 15 % des répondants ont rédigé une lettre ne comportant qu'une partie des renseignements demandés, de telle sorte qu'un réparateur expérimenté aurait quand même pu comprendre le problème et déterminer le travail à effectuer d'après l'information fournie.

Toutefois, 11 % des répondants (représentant quelque 2 millions d'adultes) n'ont pas tenté d'exécuter l'une des tâches ou les deux. Environ 320 000 adultes ont été exclus, parce que leurs connaissances linguistiques étaient insuffisantes pour leur permettre d'entreprendre une quelconque partie du test. De plus, 500 000 adultes n'ont pas été invités à répondre au questionnaire principal, en raison de leurs capacités de lecture limitées en français ou en anglais. Par ailleurs, 1,2 million d'adultes ont refusé d'exécuter l'une des tâches d'écriture ou les deux. Bien entendu, on ne peut savoir si ces personnes ont refusé par crainte d'échouer, ou pour une autre raison. Il convient de souligner qu'un plus grand nombre de répondants ont refusé d'exécuter les tâches d'écriture que toute autre tâche comprise dans le test.

Il y a encore évidemment beaucoup de travail à faire en ce qui concerne l'évaluation des capacités d'écriture. Il ne fait aucun doute que les Canadiens éprouvent une certaine difficulté à l'égard des activités d'écriture quotidiennes. En dépit du fait que ni l'une ni l'autre des tâches n'était particulièrement exigeante, un grand nombre de répondants ont eu du mal à les exécuter.

---

[2] *Les tâches d'écriture prennent beaucoup plus de temps à exécuter que les tâches de lecture et les tâches de calcul.*

3.0 Niveaux d'alphabétisation : un examen des différences chez les Canadiens

La section 2 a servi à présenter un aperçu global du niveau d'alphabétisation des Canadiens et à examiner les principaux résultats de l'évaluation des capacités de lecture, d'écriture et de calcul à l'échelle nationale. Dans la présente section, nous examinerons plus en détail les capacités des Canadiens en illustrant leurs niveaux d'aptitude par rapport à deux variables principales -- la scolarité et l'âge. Nous examinerons également le niveau d'alphabétisation par province et selon la taille des agglomérations, de même que les différences d'une province à une autre au moyen de données uniformisées selon l'âge et la scolarité. Les données présentées dans cette section traitent de l'évaluation des capacités de lecture et de calcul.

3.1 Niveaux d'alphabétisation selon le niveau de scolarité

Avant l'adoption récente d'une méthode d'évaluation directe du niveau d'alphabétisation, les statistiques sur l'alphabétisation au Canada étaient basées sur des méthodes d'évaluation indirecte, le niveau de scolarité étant la mesure de substitution la plus répandue. Par ailleurs, bien que l'on s'accorde généralement à dire que l'acquisition des capacités est un processus complexe et qu'un grand nombre de facteurs (y compris les habitudes de lecture d'enfance, le milieu domiciliaire et professionnel, les activités de loisir, le niveau de scolarité) agissent l'un sur l'autre en des structures compliquées pour façonner le niveau d'alphabétisation d'un individu, on reconnaît que le niveau de scolarité joue un rôle particulièrement déterminant en ce qui a trait à l'acquisition des capacités. Les tableaux 3.1 et 3.2 illustrent la répartition des niveaux d'aptitude à la lecture et au calcul selon le niveau de scolarité.

Comme on pouvait s'y attendre, il existe un lien étroit et positif entre le niveau d'aptitude et le niveau de scolarité, tant en ce qui a trait aux capacités de lecture qu'aux capacités de calcul. Les problèmes d'alphabétisation sont surtout concentrés chez les adultes canadiens qui n'ont fait que des études primaires ou qui n'ont aucune instruction. Il convient de souligner que seulement 12 % de ces Canadiens ont des capacités de lecture suffisantes pour leur permettre de satisfaire à la plupart des exigences de lecture quotidiennes (niveau 4), comparativement à 48 % des Canadiens qui ont fait des études secondaires partielles et à 70 % de ceux qui ont terminé leurs études secondaires. Les Canadiens ayant fait des études universitaires représentent la plus forte proportion des individus se classant au niveau 4 (89%), ce qui n'est pas étonnant. Bien que le lien avec le niveau de scolarité soit moins étroit en ce qui a trait aux capacités de calcul, on remarque les mêmes tendances. Seulement 22 % des Canadiens n'ayant fait que des études primaires ou n'ayant aucune instruction se classent au niveau 3, comparativement à 47 % de ceux qui ont fait des études secondaires partielles, à 64 % de ceux qui ont terminé leurs études secondaires et à 83 % de ceux qui ont fait des études universitaires.

Tableau 3.1

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et selon le niveau d'aptitude à la lecture, Canada

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Canada*	**17,705**	**5%**	**10%**	**22%**	**63%**
Aucune instruction ou études primaires	1,818	27%	33%	28%	12%(Q)
Études secondaires partielles	4,427	3%(Q)	13%	35%	48%
Diplôme d'études secondaires	4,181	(1)	6%(Q)	22%	70%
École de métiers	1,133	(1)	(1)	25%(Q)	63%
Collège communautaire	2,458	(1)	(1)	15%(Q)	81%
Université	3,456	(1)	(1)	8%(Q)	89%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989*
Remarque : Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.
* *Le total comprend les personnes qui ont un niveau de scolarité "non déclaré".*
(Q) Les utilisateurs sont priés de noter que la variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

Tableau 3.2

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et selon le niveau d'aptitude au calcul, Canada

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude au calcul		
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Canada*	**17,206**	**14%**	**25%**	**62%**
Aucune instruction ou études primaires	1,518	46%	32%(Q)	22%(Q)
Études secondaires partielles	4,363	20%	33%	47%
Diplôme d'études secondaires	4,123	10%(Q)	26%	64%
École de métiers	1,095	(1)	23%(Q)	65%
Collège communautaire	2,446	(1)	19%	76%
Université	3,451	(1)	14%(Q)	83%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque : *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada et les personnes dont les aptitudes à la lecture étaient trop limitées pour leur permettre de subir le test principal.*
* *Le total comprend les personnes qui ont niveau de scolarité "non déclaré".*
(Q) Les utilisateurs sont priés de noter que la variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

Il existe un lien très étroit entre l'achèvement des études secondaires et le niveau d'alphabétisation. Seulement 8 % des Canadiens qui ont terminé leurs études secondaires ont de faibles capacités de lecture (niveaux 1 et 2), tandis que 10 % des personnes de ce groupe se classent au plus bas niveau d'aptitude au calcul (niveau 1). Les pourcentages sont encore plus faibles dans le cas des Canadiens qui ont fait des études postsecondaires.

Il est rassurant de constater que plus de la majorité des Canadiens qui ont terminé leurs études secondaires ont des capacités de lecture suffisantes pour leur permettre de satisfaire à la plupart des exigences de lecture quotidiennes. Toutefois, près du quart (22 %) des personnes ayant terminé leurs études secondaires se situent au niveau 3; or, bien que les Canadiens de ce niveau soient capables d'utiliser du matériel de lecture dans un certain nombre de situations (à condition que le texte soit clair et la tâche simple), ils risquent de perdre leurs capacités. Les lecteurs de niveau 3 ont tendance à éviter les situations où ils doivent lire, et peu d'entre eux prennent des moyens pour améliorer leurs capacités; ils éprouvent donc de la difficulté à maintenir les capacités qu'ils ont acquises. Les résultats sont comparables en ce qui a trait aux capacités de calcul. Environ un adulte canadien sur trois qui a terminé ses études secondaires n'a pas les capacités de calcul requises pour satisfaire à la plupart des exigences quotidiennes.

3.2 Niveaux d'alphabétisation selon le groupe d'âge

Le lien très étroit entre le niveau de scolarité et le niveau d'alphabétisation est également apparent lorsqu'on compare les niveaux d'aptitude selon les groupes d'âge. Les Canadiens plus âgés ont généralement de plus faibles niveaux d'aptitude que les jeunes adultes. Les conditions du marché du travail auxquelles les Canadiens plus âgés ont fait face (nature de l'emploi, guerre, crise économique) et les sources d'aide financière à des fins d'éducation qui s'offraient à eux ont sans doute contribué à cette situation. Le pourcentage de Canadiens âgés de 55 à 69 ans qui n'ont aucune instruction ou qui n'ont fait que des études primaires ou secondaires partielles est beaucoup plus élevé que la proportion nationale -- 56 % comparativement à 34 % chez les Canadiens âgés de 16 à 69 ans.

Les niveaux d'aptitude selon le groupe d'âge sont présentés aux graphiques 3.1 et 3.2. Bien que la proportion de lecteurs des niveaux 1 et 2 (ceux dont les capacités sont trop faibles pour leur permettre de satisfaire aux exigences de lecture quotidiennes) varie de 6 % à 9 % parmi les trois plus jeunes groupes d'âge, elle s'accroît chez les deux groupes d'âge suivants, passant de 21 % chez les personnes âgées de 45 à 54 ans à 36 % chez celles âgées de 55 à 69 ans. Cela signifie que plus d'un million de Canadiens âgés de 55 à 69 ans ont de la difficulté à utiliser du matériel de lecture comme les étiquettes de contenants de médicaments et les pages jaunes des annuaires téléphoniques. Les résultats de l'évaluation des capacités de calcul sont comparables.

Graphique 3.1

Niveau d'aptitude à la lecture selon le groupe d'âge, Canadiens âgés de 16 à 69 ans

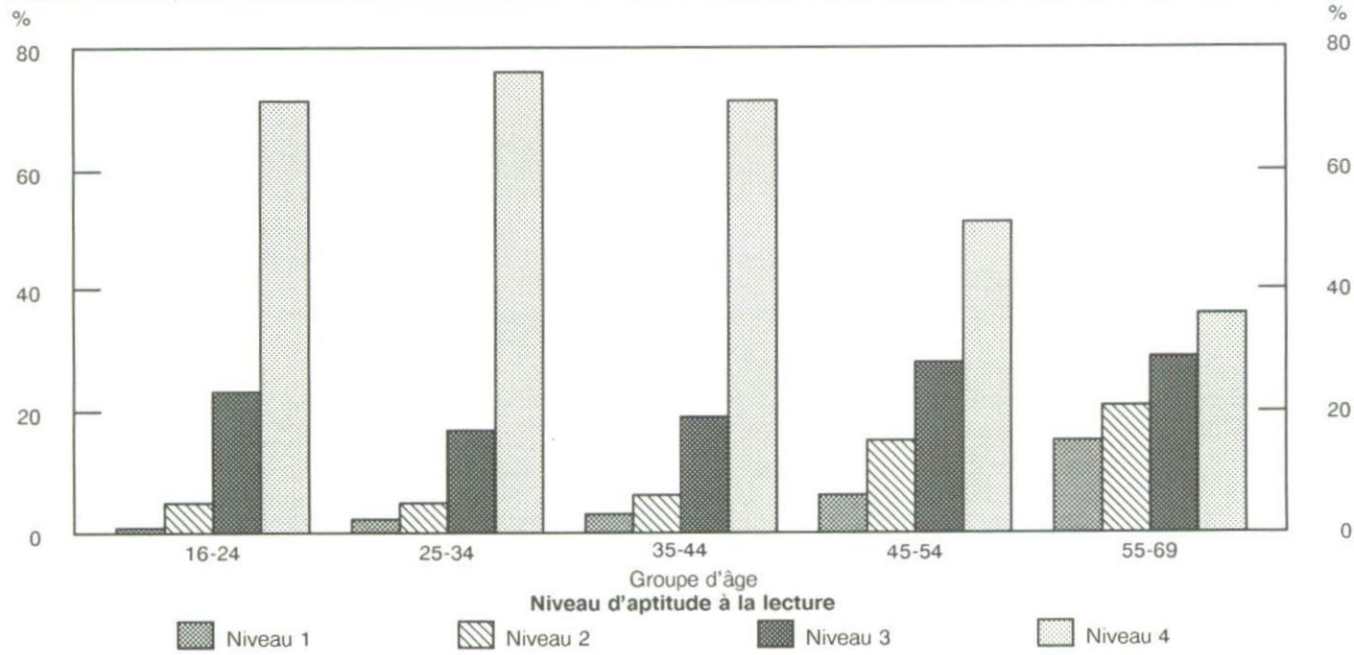

Remarque: Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.

Graphique 3.2

Niveau d'aptitude au calcul selon le groupe d'âge, Canadiens âgés de 16 à 69 ans

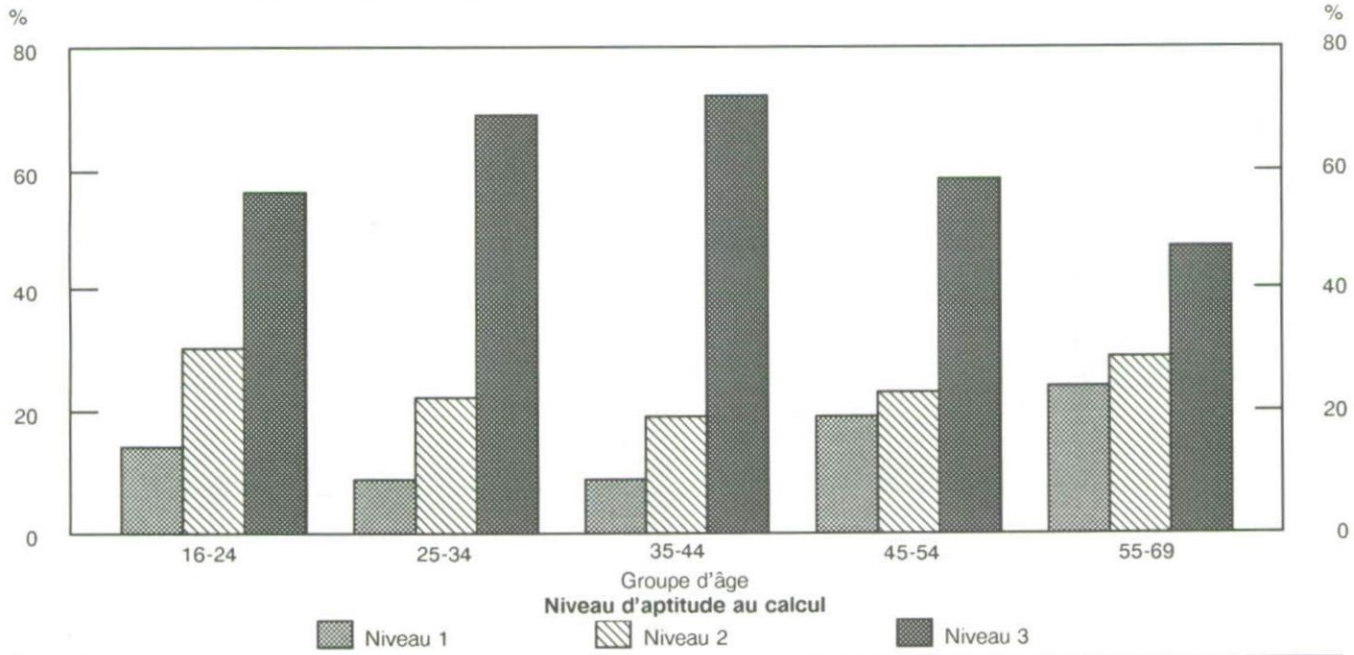

Source: Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.
Remarque: Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada et les personnes dont les aptitudes à la lecture étaient trop limitées pour leur permettre de subir le test principal.

Environ 25 % des Canadiens faisant partie du groupe d'âge le plus élevé ont de faibles capacités de calcul (niveau 1), comparativement à la proportion nationale de 14 %.

Le faible pourcentage de Canadiens âgés de 16 à 24 ans qui se classent aux plus bas niveaux d'aptitude à la lecture (niveaux 1 et 2) est encourageant et appuie l'hypothèse selon laquelle les graves problèmes d'analphabétisme s'atténueront au fur et à mesure que la population canadienne vieillira. Pourtant, le taux actuel d'abandon des études pourrait atteindre 30 %. Cette situation est compliquée davantage par le fait que les exigences en matière d'alphabétisation imposées par la société et le marché du travail sont susceptibles de s'accroître avec le temps.

La comparaison des niveaux d'aptitude des personnes âgées de 16 à 24 ans et de ceux du groupe des 25 à 34 ans suscite également certaines questions. Les capacités de lecture et de calcul des Canadiens âgés de 25 à 34 ans sont quelque peu plus élevées. Cela est peut-être attribuable en partie au fait que les jeunes adultes âgés de 16 à 24 ans ont été moins exposés aux documents et aux formulaires d'usage quotidien; bon nombre d'entre eux, par exemple, n'ont pas encore terminé leurs études. Il sera particulièrement important de surveiller les niveaux d'aptitude de ce groupe au cours des quelques prochaines années, afin de voir si le pourcentage de ceux qui se classent au niveau supérieur augmentera à mesure que les membres de ce groupe termineront leurs études et seront davantage exposés au matériel écrit d'usage quotidien.

La graphique 3.3 montre les niveaux d'aptitude à la lecture par rapport aux groupes d'âge uniformisés selon la scolarité[3]. Lorsqu'on supprime l'effet de la scolarité, la répartition des personnes faisant partie du groupe d'âge le plus élevé change de façon très spectaculaire, ce qui n'a

[3] *L'uniformisation est une procédure de rajustement des taux qui a pour but de supprimer l'effet des différences dans la composition de la population par rapport à des variables explicatives (p. ex., la scolarité et l'âge). Les taux rajustés ne sont utiles qu'à des fins de comparaison.*

Graphique 3.3

Niveau d'aptitude à la lecture uniformisé selon la scolarité par groupe d'âge, Canadiens âgés de 16 à 69 ans

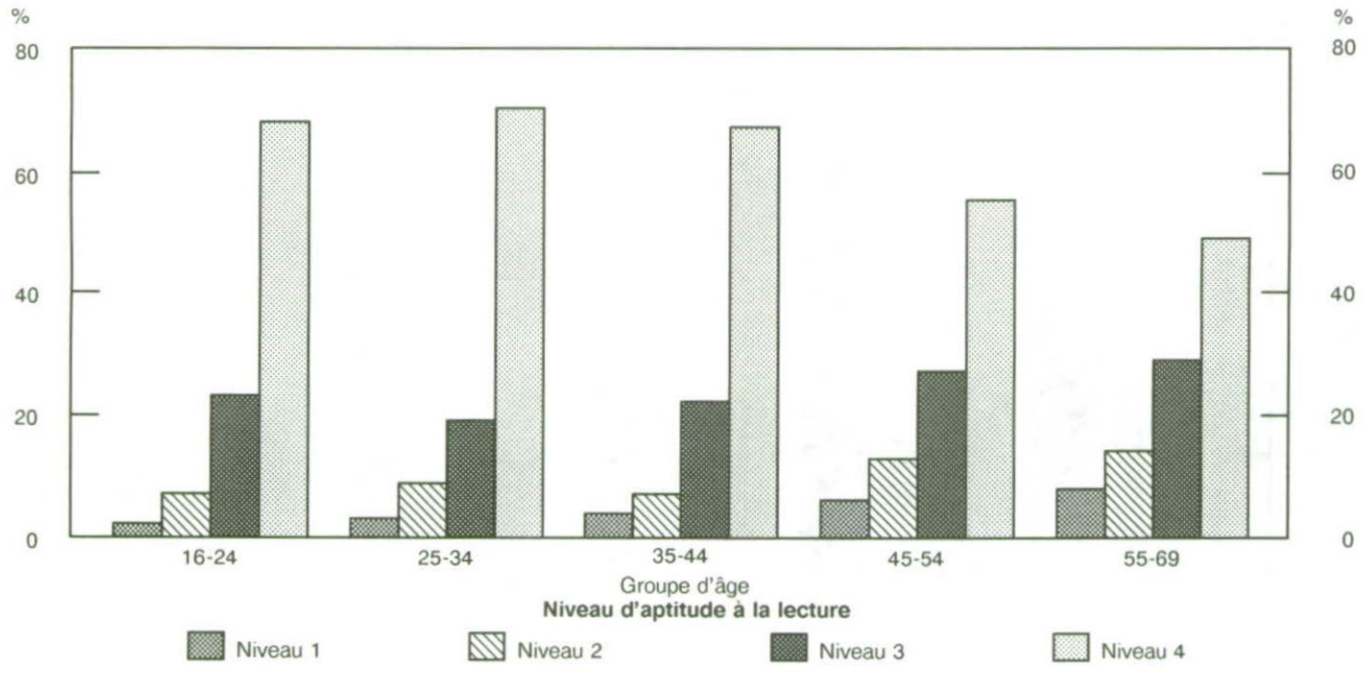

Source: Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.
Remarque: Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.

rien d'étonnant. Le pourcentage de personnes de ce groupe d'âge qui ont de faibles capacités de lecture (niveaux 1 et 2) est ramené de 36 % à 22 %, tandis que le pourcentage de celles ayant des capacités de lecture suffisantes pour leur permettre de satisfaire à la plupart des exigences quotidiennes (niveau 4) passe de 36 % à 49 %. L'uniformisation des résultats selon la scolarité diminue également l'écart entre les trois plus jeunes groupes d'âge.

Bien que le fait de supprimer l'effet de la scolarité réduise les différences entre les résultats obtenus par les divers groupes d'âge, les niveaux d'aptitude chez les deux groupes d'âge les plus élevés sont quand même considérablement plus faibles que ceux observés chez les autres groupes d'âge, ce qui confirme que d'autres facteurs influent sur l'acquisition et le maintien des capacités. D'autres variables, y compris la situation d'emploi et la profession sont examinées par rapport au niveau d'alphabétisation à la section 4.

3.3 Niveaux d'alphabétisation par province

Les tableaux 3.3 et 3.4 montrent que parmi la population adulte du Canada, les résidents des quatre provinces de l'Ouest ont généralement les plus grandes capacités de lecture et de calcul. De fait, la proportion d'adultes faiblement alphabétisés varie d'une province à une autre; elle est la plus élevée au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. C'est à Terre-Neuve, où 24 % des adultes ont des capacités de lecture de niveaux 1 et 2 et 29 % ont des capacités de calcul de niveau 1, que l'on a enregistré les plus faibles niveaux d'alphabétisation estimatifs. Les niveaux d'aptitude à la lecture et au calcul enregistrés en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et au Québec sont comparables -- environ 56 % des adultes ont des capacités de lecture suffisantes pour leur permettre de satisfaire à la plupart des exigences quotidiennes, tandis que 54 % ont des capacités de calcul leur permettant d'exécuter des tâches de calcul courantes.

Il convient de noter, dans le tableau 3.3 (niveaux d'aptitude à la lecture par province), que les personnes ayant déclaré n'avoir aucune connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles du Canada sont comprises dans le niveau 1. Cela a pour effet d'accroître le pourcentage de lecteurs de niveau 1 dans les provinces où la proportion d'immigrants est plus élevée. Si l'on ne tient pas compte des personnes qui éprouvent des difficultés linguistiques dans la répartition globale, on constate les changements suivants dans les niveaux d'aptitude à la lecture enregistrés en Ontario : le pourcentage au niveau 1 est ramené de 9 % à 6 %; le pourcentage au niveau 2 demeure inchangé à 8 %; le pourcentage au niveau 3 passe de 21 % à 22 %; et le pourcentage au niveau 4 est porté de 62 % à 65 %. En Colombie-Britannique, le fait de ne pas tenir compte des personnes ayant des difficultés linguistiques a également pour résultat de ramener le pourcentage de lecteurs de niveau 1 de 5 % à environ 3 % et de faire passer le pourcentage de lecteurs de niveau 4 de 69 % à 70 %. Le tableau 3.5 montre la répartition provinciale des niveaux d'aptitude à la lecture, abstraction faite des personnes ayant déclaré n'avoir aucune connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.

Tableau 3.3

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le niveau d'aptitude à la lecture, Canada et provinces

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Canada	**18,024**	**7%**	**9%**	**22%**	**62%**
Terre-Neuve	384	7%	17%	36%	39%
Île-du-Prince-Édouard	85	(1)	(1)	(1)	(1)
Nouvelle-Écosse	594	5%(Q)	10%	28%	57%
Nouveau-Brunswick	483	6%	12%	26%	56%
Québec	4,721	6%	13%	25%	57%
Ontario	6,689	9%	8%	21%	62%
Manitoba	703	5%(Q)	7%(Q)	23%	65%
Saskatchewan	632	3%(Q)	5%(Q)	19%	72%
Alberta	1,649	5%(Q)	7%(Q)	17%	71%
Colombie-Britannique	2,084	5%	7%	19%	69%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque : *Les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada sont comprises dans le niveau 1.*
(Q) Les utilisateurs sont priés de noter que la variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

Tableau 3.4

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le niveau d'aptitude au calcul, Canada et provinces

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude au calcul		
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Canada	**17,206**	**14%**	**25%**	**62%**
Terre-Neuve	369	29%	26%	45%
Île-du-Prince-Édouard	79	(1)	(1)	(1)
Nouvelle-Écosse	581	21%	23%	56%
Nouveau-Brunswick	468	22%	24%	54%
Québec	4,577	19%	27%	54%
Ontario	6,228	11%	25%	64%
Manitoba	678	13%(Q)	26%	61%
Saskatchewan	620	9%(Q)	26%	66%
Alberta	1,589	8%(Q)	20%	72%
Colombie-Britannique	2,015	9%	22%	69%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque : *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada et les personnes dont les aptitudes à la lecture étaient trop limitées pour leur permettre de subir le test principal.*
(Q) Les utilisateurs sont priés de noter que la variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

Tableau 3.5

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le niveau d'aptitude à la lecture, Canada et provinces. Des taux uniformisés selon l'âge et la scolarité sont également présentés

	Niveau d'aptitude à la lecture			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Canada	**5%**	**10%**	**22%**	**63%**
Terre-Neuve	7%	17%	36%	39%
Taux uniformisés	8%	15%	32%	45%
Île-du-Prince-Édouard	(1)	(1)	(1)	(1)
Nouvelle-Écosse	4%(Q)	11%	28%	57%
Taux uniformisés	4%(Q)	11%	28%	57%
Nouveau-Brunswick	6%	12%	26%	56%
Taux uniformisés	5%	11%	25%	58%
Québec	5%	13%	25%	57%
Taux uniformisés	4%	12%	24%	60%
Ontario	6%	8%	22%	65%
Taux uniformisés	6%	9%	22%	63%
Manitoba	5%(Q)	7%(Q)	23%	65%
Taux uniformisés	4%(Q)	7%(Q)	22%	67%
Saskatchewan	2%(Q)	5%(Q)	19%	73%
Taux uniformisés	3%(Q)	5%(Q)	17%	75%
Alberta	4%(Q)	7%(Q)	18%	71%
Taux uniformisés	5%(Q)	8%(Q)	19%	68%
Colombie-Britannique	3%	7%	19%	70%
Taux uniformisés	4%	8%	20%	68%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque : *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*
(Q) Les utilisateurs sont priés de noter que la variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

Le tableau 3.5 montre également la répartition provinciale des niveaux d'aptitude à la lecture uniformisés selon l'âge et la scolarité. Terre-Neuve est la seule province où la répartition des niveaux d'aptitude à la lecture est touchée de façon notable par cette uniformisation, le pourcentage de lecteurs de niveau 4 passant de 39 % à 45 %. La tendance selon laquelle les niveaux d'aptitude sont plus élevés dans les provinces de l'Ouest se maintient, tandis que les niveaux d'aptitude des Canadiens vivant au Québec et dans les provinces de l'Atlantique se situent toujours en deçà de la proportion nationale.

3.4 Niveaux d'alphabétisation selon la taille des agglomérations

Les tableaux 3.6 et 3.7 montrent la répartition des niveaux d'aptitude à la lecture et au calcul, selon la taille des agglomérations. Dans les deux cas, les personnes vivant dans les régions rurales sont les moins alphabétisées. Cela n'est pas surprenant, compte tenu du fait que les adultes canadiens (âgés de 16 à 69 ans) vivant en milieu rural ont généralement un niveau de scolarité moins élevé (49 % n'ont pas terminé leur études secondaires, comparativement à la proportion nationale de 35 %). Toutefois, lorsqu'il s'agit de créer des programmes d'amélioration des compétences et de décider à quel endroit offrir ces programmes, il faut se rappeler que même si les régions rurales comptent les proportions les plus élevées de Canadiens faiblement alphabétisés (17 % ont des capacités de lecture limitées (niveaux 1 et 2) et 18 % ont des capacités de calcul de niveau 1), moins de 20 % de la population canadienne habite dans ces régions. Étant donné que 48 % des Canadiens vivent dans des agglomérations urbaines ayant une population de 500 000 habitants ou plus, c'est dans les grands centres urbains que l'on trouve le plus grand nombre de Canadiens ayant un faible niveau d'alphabétisation.

Les Canadiens vivant dans des centres urbains dont la population se situe entre 100 000 et 499 999 habitants sont les plus alphabétisés -- 71 % d'entre eux se classent au niveau d'aptitude à la lecture le plus élevé, tandis que 66 % ont des capacités de calcul qui leur permettent de satisfaire à la plupart des exigences quotidiennes (niveau 3). La différence dans les niveaux d'aptitude entre les deux plus grandes catégories d'agglomérations urbaines est attribuable en partie au fait que les centres urbains dont la population est supérieure à 500 000 habitants comptent un plus grand nombre d'immigrants. Les immigrants représentent environ 25 % de la population des agglomérations de cette taille, comparativement à 15 % dans les centres urbains dont la population se situe entre 100 000 et 499 999 habitants.

Les niveaux d'aptitude à la lecture des habitants des trois plus grandes régions métropolitaines de recensement (Toronto, Montréal et Vancouver) sont présentés au tableau 3.8. Suivant la tendance selon laquelle les niveaux d'aptitude à la lecture sont les plus élevés dans les provinces de l'Ouest, une plus forte proportion de lecteurs de niveau 4 a été enregistrée à Vancouver (70 %), comparativement à Toronto (55 %) et à Montréal (60 %). Bien que l'écart entre les proportions de lecteurs de niveau 4 soit réduit lorsqu'on supprime les effets de l'âge et de la scolarité, la tendance se maintient. Cette tendance se maintient également lorsqu'on examine séparément le groupe des personnes nées au Canada; en effet, dans cette catégorie, la proportion de lecteurs de niveau 4 à Vancouver s'élève à 76 %, comparativement à 68 % à Toronto et 66 % à Montréal. (Il est à noter dans ce tableau que les personnes ayant déclaré n'avoir aucune connaissance du français ou de l'anglais sont comprises dans le niveau 1.)

Tableau 3.6

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon la taille des agglomérations et selon le niveau d'aptitude à la lecture, Canada

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Canada	**17,705**	**5%**	**10%**	**22%**	**63%**
Régions urbaines de 500,000 hab. et plus	8,169	6%	9%	21%	64%
Régions urbaines de 100,000 à 499,999 hab.	2,566	3%(Q)	6%	19%	71%
Régions urbaines de 15,000 à 99,999 hab.	2,375	4%(Q)	10%	24%	63%
Régions urbaines de moins de 15,000 hab.	1,503	5%(Q)	9%(Q)	25%	60%
Régions rurales	3,093	4%(Q)	13%	27%	57%

Remarque : *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*
Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
(Q) Les utilisateurs sont priés de noter que la variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

Tableau 3.7

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon la taille des agglomérations et selon le niveau d'aptitude au calcul, Canada

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude au calcul		
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Canada	**17,206**	**14%**	**25%**	**62%**
Régions urbaines de 500,000 hab. et plus	7,866	13%	23%	64%
Régions urbaines de 100,000 à 499,999 hab.	2,514	10%	24%	66%
Régions urbaines de 15,000 à 99,999 hab.	2,336	15%	25%	60%
Régions urbaines de moins de 15,000 hab.	1,465	16%	26%	58%
Régions rurales	3,025	18%	27%	55%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque : *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada et les personnes dont les aptitudes à la lecture étaient trop limitées pour leur permettre de subir le test principal.*

Tableau 3.8

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le niveau d'aptitude à la lecture, Toronto, Montréal et Vancouver

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture		
		Niveaux 1 & 2	Niveau 3	Niveau 4
Toronto	2,510	25%	20%	55%
Nées au Canada	1,388	9%(Q)	23%	68%
Montréal	2,144	18%	22%	60%
Nées au Canada	1,718	13%	21%	66%
Vancouver	1,049	12%	18%	70%
Nées au Canada	679	(1)	17%(Q)	76%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque : *Les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada sont comprises dans le niveau 1.*
(Q) Les utilisateurs sont priés de noter que la variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

4.0 Capacités de lecture des adultes canadiens selon des caractéristiques choisies

Bien qu'il existe un lien étroit entre le niveau de scolarité et le niveau d'alphabétisation, les Canadiens plus âgés qui ont peu d'instruction ne sont pas tous faiblement alphabétisés. De même, les Canadiens de plus jeune âge qui ont un niveau de scolarité élevé ne possédaient pas tous, au moment de l'enquête, un niveau d'alphabétisation suffisant pour leur permettre de satisfaire à la plupart des exigences quotidiennes. D'autres facteurs influent sur l'acquisition et le maintien des capacités dans l'une des langues officielles du Canada. Par exemple, une première langue autre que le français ou l'anglais, de même que l'âge auquel l'une des langues officielles du Canada a été apprise, peuvent avoir un effet sur l'acquisition des capacités. Par ailleurs, le milieu familial, culturel et communautaire, ainsi que la profession et les expériences de travail, peuvent aussi influer sur la diversité du matériel de lecture que l'on rencontre tous les jours et, avec le temps, avoir un effet sur les capacités de lecture fonctionnelles.

Cette section présente un profil des capacités de lecture de la population adulte du Canada par rapport à un certain nombre de caractéristiques connexes. Elle vise principalement à éclaircir davantage la nature et l'étendue des capacités des Canadiens au regard de diverses caractéristiques socio-démographiques. Cette section vient compléter l'analyse précédente basée sur le niveau de scolarité et l'âge et offre des données utiles pour orienter les recherches ultérieures.

Cette section se divise en deux parties principales. La première partie consiste en un examen des niveaux d'aptitude à la lecture selon certaines caractéristiques de base, comme la langue maternelle, la situation de migration, l'activité sur le marché du travail et la profession. La deuxième partie présente un examen de l'auto-évaluation du niveau d'alphabétisation par rapport à la mesure directe de ce niveau. On examine également, dans la deuxième partie, la façon dont les Canadiens ayant déclaré être insuffisamment alphabétisés perçoivent leurs besoins, ainsi que leurs choix en matière de formation future.

4.1 Caractéristiques de base

4.1.1 Situation de migration

À part la scolarité, la connaissance des langues officielles du Canada et le degré d'exposition à des documents d'usage quotidien rédigés dans ces langues constituent l'un des principaux facteurs reliés au niveau d'alphabétisation en français ou en anglais. Une proportion de 2 % des adultes canadiens ont déclaré n'avoir aucune connaissance du français ou de l'anglais. La proportion d'adultes canadiens âgés de 16 à 69 ans dont le niveau d'aptitude en français ou en anglais est limité, à différents degrés, est beaucoup plus élevée. Plus d'un million d'adultes canadiens (6 %) ont déclaré que leur langue principale (c.-à-d. la langue qui leur est la plus familière) n'est ni le français ni l'anglais. Bien que tous les répondants aient eu le choix d'exécuter les tâches du test en français ou en anglais, bon nombre auraient opté pour une langue non officielle si ce choix leur avait été offert. Il ne fait aucun doute que les personnes qui ont immigré au Canada il y a peu de temps, ou encore celles qui n'ont appris le français ou l'anglais que récemment, sont désavantagées par leur connaissance limitée des langues officielles et leur peu de familiarité avec certains genres de documents que l'on rencontre au Canada.

Au total, 18 % des adultes canadiens sont nés à l'étranger; on constate des différences considérables lorsqu'on compare les capacités de lecture de ces personnes avec celles des adultes nés au Canada (graphique 4.1). Les principales différences entre les capacités de lecture se retrouvent surtout aux deux plus faibles niveaux (12 % des adultes nés au Canada se classent aux niveaux 1 et 2, comparativement à 28 % des immigrants). Le plus grand écart se situe au niveau 1 (3 % par comparaison à 14 %). Le niveau 1 regroupe les personnes ayant de très faibles capacités de lecture, ce qui est généralement attribuable au fait qu'elles n'ont que peu ou pas d'instruction ou, le plus souvent, peu de connaissance du français ou de l'anglais. Bien qu'une proportion de 13 % des immigrants aient déclaré n'avoir fait que des études primaires ou n'avoir aucune instruction, comparativement à 10 % des personnes nées au Canada, 60 % des immigrants ont déclaré que leur langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, par comparaison à 6 % des adultes nés au Canada.

Graphique 4.1

Niveau d'aptitude à la lecture selon la situation de migration, Canadiens âgés de 16 à 69 ans

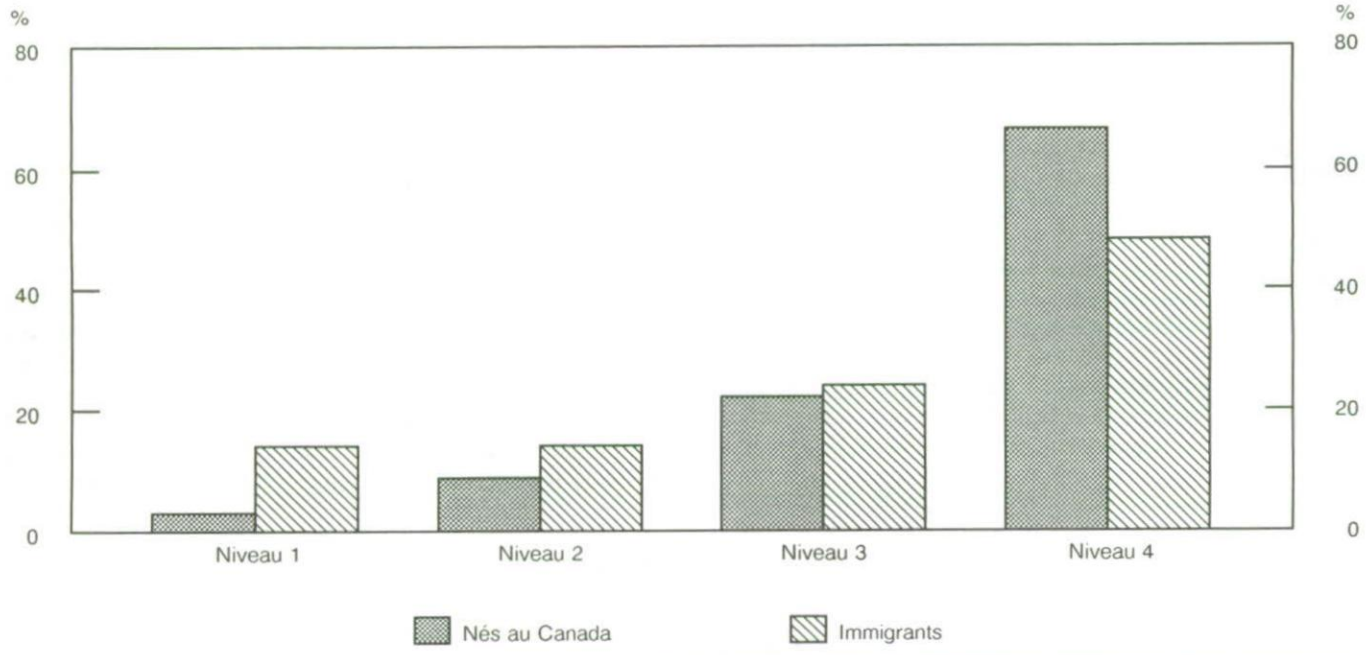

Source: Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.
Remarque: Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.

Tableau 4.1

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon la langue maternelle et selon le niveau d'aptitude à la lecture, Canada

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Total pour le Canada*	**17,705**	**5%**	**10%**	**22%**	**63%**
Anglais**	10,247	2%	7%	21%	71%
Français	4,475	4%(Q)	13%	25%	58%
Autres	2,875	16%	15%	25%	45%
Nées au Canada	966	(1)	11%(Q)	24%	62%
Immigrants	1,909	22%	17%	25%	36%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada.*
Remarque : *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*
* *Le total comprend les personnes qui ont une langue maternelle "non déclarée".*
** *Les réponses multiples sont incluses dans chacune des catégories déclarées.*
(Q) Les utilisateurs sont priés de noter que la variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

Comme l'illustre le tableau 4.1, la comparaison des capacités de lecture selon la langue maternelle[4] révèle l'importance de cette variable en ce qui concerne les immigrants. Encore une fois, la plus grande différence entre les pourcentages se situe au niveau 1. Une proportion de 16 % des Canadiens dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais se classent à ce niveau, comparativement à 2 % des Canadiens dont l'anglais est la première langue et à 4 % de ceux dont la langue maternelle est le français. Seulement 45 % des Canadiens dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais se sont classés au niveau 4.

L'écart est encore plus grand lorsque la comparaison des capacités de lecture des adultes nés au Canada et de celles des immigrants est limitée aux personnes ayant déclaré que leur langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais. Seulement 36 % des immigrants ayant déclaré que leur langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais ont des capacités suffisantes pour leur permettre d'utiliser la plupart des documents d'usage quotidien au Canada (niveau 4). Une proportion de 22 % de ces immigrants se sont classés au niveau 1.

Près d'un million d'adultes nés au Canada ont déclaré que leur langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais. Cependant, les capacités de lecture de ces personnes sont comparables à celles de l'ensemble de la population adulte du Canada, ce qui semble indiquer que la durée et le degré d'exposition aux documents rédigés en français ou en anglais, surtout par la voie d'une instruction publique, sont aussi des éléments essentiels à l'acquisition des capacités de lecture. L'âge auquel l'une des langues officielles du Canada est apprise, ainsi que la durée de résidence au Canada, représentent deux variables qui offrent une mesure de substitution du degré d'exposition aux documents d'usage quotidien rédigés en français ou en anglais.

Le graphique 4.2 illustre le lien important qui existe entre l'âge auquel l'une des langues officielles du Canada est apprise et l'acquisition des capacités de lecture dans cette langue. Seulement environ 13 % des Canadiens ayant déclaré que leur langue maternelle n'est ni le

[4] *Dans ce chapitre, la langue maternelle comprend les réponses multiples. Dans l'enquête, 1 % des adultes ont déclaré avoir plus d'une langue maternelle. Le total des réponses uniques et des réponses multiples est donc supérieur à la population totale, puisque chaque groupe comprend les réponses multiples.*

Graphique 4.2

Niveau d'aptitude à la lecture selon l'âge au début de l'apprentissage du français ou de l'anglais, Canadiens âgés de 16 à 69 ans dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais

Source: Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.
Remarque: Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.

français ni l'anglais et qui ont commencé à apprendre l'une des langues officielles après l'âge de 15 ans se sont classés au niveau 4. Une proportion de 43 % des Canadiens qui ont probablement fait leurs études primaires et secondaires dans une langue autre que le français ou l'anglais n'ont pratiquement aucune capacité de lecture dans l'une ou l'autre des langues officielles (niveau 1), tandis que 25 % d'entre eux ne sont capables que de repérer des mots familiers dans des textes simples (niveau 2). Par comparaison, seulement 4 % des Canadiens ayant déclaré que leur langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais et qui ont appris l'une des langues officielles avant l'âge de 16 ans se sont classés au niveau 1, tandis que 12 % d'entre eux se sont classés au niveau 2.

Presque tous les Canadiens qui ont commencé à apprendre le français ou l'anglais après l'âge de 16 ans sont des immigrants qui avaient atteint l'âge adulte lorsqu'ils sont arrivés au Canada. Ils représentent 24 % de l'ensemble de la population immigrante du Canada et 4 % des adultes canadiens âgés de 16 à 69 ans. Les capacités de lecture des immigrants ayant déclaré que leur première langue est le français ou l'anglais sont légèrement supérieures à celles de l'ensemble de la population adulte (voir le tableau 4.2). Une proportion de 67 % des immigrants dont la langue maternelle est le français ou l'anglais se sont classés au niveau 4, comparativement à 63 % de l'ensemble de la population et à 48 % de l'ensemble des immigrants.

Tableau 4.2

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans nées à l'extérieur du Canada, selon le niveau d'aptitude à la lecture, Canada

	Population (en millliers)	Niveau d'aptitude à la lecture			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Total des personnes nées à l'extérieur du Canada	**3,177**	**14%(Q)**	**14%(Q)**	**24%**	**48%**
Personnes nées à l'extérieur du Canada dont l'anglais ou le français est la langue maternelle	1,301	(1)	9%(Q)	22%	67%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque : *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*
(Q) Les utilisateurs sont priés de noter que la variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

Tableau 4.3

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans nées à l'extérieur du Canada, selon la période d'immigration et selon le niveau d'aptitude à la lecture, Canada

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Total des personnes nées à l'extérieur du Canada*	**3,177**	**14%(Q)**	**14%(Q)**	**24%**	**48%**
Avant 1960	926	15%(Q)	12%(Q)	26%	47%
1960-1969	674	15%(Q)	12%(Q)	18%	54%
1970-1979	856	8%(Q)	12%(Q)	26%	54%
1980-1989	675	19%	21%	24%	36%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada.*
Remarque : *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*
** Le total comprend les personnes dont l'année d'immigration est "non déclarée".*
(Q) Les utilisateurs sont priés de noter que la variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

Bien que la langue maternelle et l'âge auquel l'une des langues officielles a été apprise soient visiblement reliés à l'acquisition des capacités de lecture, il est beaucoup plus difficile d'évaluer l'effet de la durée de résidence au Canada sur l'évolution des capacités de lecture des immigrants. Le niveau de scolarité des immigrants et l'âge qu'ils avaient au moment d'immigrer ont aussi un effet important sur l'acquisition des capacités de lecture. Le tableau 4.3 montre les niveaux d'aptitude à la lecture des immigrants selon la période d'immigration.

Les immigrants qui sont arrivés au Canada au cours de la dernière décennie ont les plus faibles capacités de lecture -- seulement 36 % d'entre eux se classent au niveau 4. Presque 2 sur 5 de ces immigrants récents se classent aux niveaux 1 et 2, ce qui indique que bon nombre d'entre eux n'ont qu'une connaissance limitée du français ou de l'anglais. Les immigrants qui sont arrivés au Canada avant 1960 ont également des capacités de lecture relativement faibles; une proportion de 15 % d'entre eux se sont classés au niveau 1 et seulement 47 % au niveau 4, ce qui dénote que ces personnes sont plus âgées et qu'elles ont un niveau de scolarité moins élevé. Il est intéressant de constater que les immigrants qui sont venus au Canada durant les années 70 sont ceux qui ont les plus grandes capacités de lecture; une proportion relativement faible d'entre eux se situent au niveau 1, alors que plus de la moitié (54 %) se classent au niveau 4.

Parmi la population générale, le niveau de scolarité représente le facteur prédominant de l'acquisition des capacités de lecture. Dans le cas des immigrants, le rapport entre le niveau de scolarité et l'acquisition des capacités de lecture est également important, mais une multitude d'autres facteurs influent aussi sur leur niveau d'aptitude à la lecture, du moins pendant la période d'adaptation à leur nouveau milieu. Le tableau 4.4 présente une comparaison des capacités de lecture des immigrants et de celles des personnes nées au Canada, selon le plus haut niveau de scolarité atteint. L'impact de ces autres facteurs sur les capacités de lecture des immigrants est bien illustré dans ce tableau. À tous les niveaux de scolarité, les capacités de lecture des immigrants sont plus faibles que celles des personnes nées au Canada. On constate des différences appréciables même dans le cas des personnes qui ont terminé leurs études secondaires et de celles qui ont fait des études postsecondaires. Seulement 39 % des immigrants qui ont terminé leurs études secondaires se sont classés au niveau 4, comparativement à 75 % des personnes nées au Canada. De même, 66 % des immigrants qui ont fait des études postsecondaires partielles se sont classés au niveau 4, par comparaison à 87 % des personnes nées au Canada et possédant des qualifications équivalentes.

Tableau 4.4

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et la situation de migration et selon le niveau d'aptitude à la lecture, Canada

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Aucune instruction ou études primaires					
Nées au Canada	1,396	20%	36%	32%	13%
Nées à l'extérieur du Canada	422	51%	27%	15%(Q)	(1)
Études secondaires partielles					
Nées au Canada	4,051	2%	13%	36%	49%
Nées à l'extérieur du Canada	376	(1)	17%(Q)	32%	36%
Diplôme d'études secondaires					
Nées au Canada	3,611	(1)	4%	21%	75%
Nées à l'extérieur du Canada	570	(1)	22%	26%	39%
Études postsecondaires					
Nées au Canada	5,375	(1)	2%(Q)	11%	87%
Nées à l'extérieur du Canada	1,673	(1)	7%(Q)	23%	66%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque : *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*
* *Comprend les écoles de métiers.*
(Q) Les utilisateurs sont priés de noter que la variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

Graphique 4.3

Niveau d'aptitude à la lecture selon la langue utilisée pour exécuter les tâches, personnes nées au Canada âgées de 16 à 69 ans

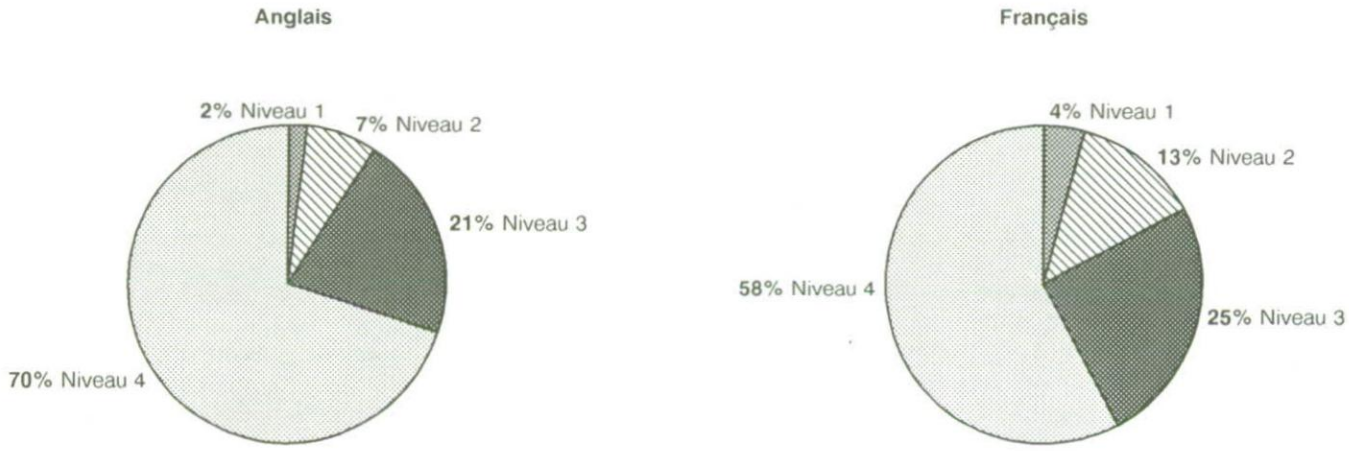

Source: Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.
Remarque: Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.

4.1.2 Langue

Les capacités de lecture des adultes nés au Canada présentent également des différences lorsqu'on les examine sur le plan des langues officielles. Le graphique 4.3 montre les niveaux d'aptitude à la lecture des personnes nées au Canada selon la langue utilisée pour exécuter les tâches. Bien que le degré de difficulté[5] était le même pour toutes les tâches du test, les capacités de lecture des personnes qui ont subi le test en français sont inférieures à celles des personnes à qui le test a été administré en anglais. Ces différences sont évidentes à tous les niveaux, mais plus particulièrement aux niveaux 2 et 4. Une proportion de 7 % des personnes qui ont subi le test en anglais se sont classées au niveau 2, comparativement à 13 % de celles à qui le test a été administré en français. De même, 70 % des personnes qui ont subi le test en anglais se sont classées au niveau 4, comparativement à 58 % de celles à qui le test a été administré en français.

Il est intéressant de constater que les différences entre les capacités de lecture des personnes qui ont subi le test en français et celles des personnes à qui le test a été administré en anglais se maintiennent, même lorsqu'on examine les résultats sous d'autres rapports linguistiques. Le rapprochement de ces deux groupes sur le plan de la première langue, de la langue principale[6] et de la langue employée pour le test présente des résultats presque semblables.

Tous les répondants ont eu le choix d'exécuter les tâches du test en français ou en anglais. Presque tous ceux qui ont déclaré que l'anglais est leur langue maternelle ont subi le test en anglais. Par comparaison, jusqu'à 12 % (ce qui représente plus d'un demi million d'adultes) des personnes qui ont déclaré que le français est leur première langue ont subi le test en anglais. Ce pourcentage est ramené à 3 % lorsqu'on tient compte de la langue principale. Néanmoins, on ne constate que des différences très minimes lorsqu'on compare les capacités de lecture sous le rapport de la langue employée pour le test, de la langue principale ou de la langue maternelle.

L'écart entre les capacités de lecture des francophones et celles des anglophones est attribuable, en grande partie, aux différences historiques relatives au

[5] *La théorie de l'aptitude à exécuter les tâches a été employée pour évaluer séparément le degré de difficulté relatif de toutes les tâches en français et en anglais.*

[6] *'La première langue' (langue maternelle) désigne la première langue apprise dans l'enfance. 'La langue principale' est la langue qui est la plus familière à une personne.*

niveau de scolarité de ces deux groupes. Avant que les réformes scolaires ne soient adoptées dans toutes les provinces, le niveau de scolarité de la population francophone était généralement inférieur à celui de la population anglophone. De fait, ce n'est que chez les jeunes adultes (âgés de moins de 35 ans) que les différences selon le niveau de scolarité sont minimes.

Le tableau 4.5 montre les niveaux d'aptitude à la lecture des personnes nées au Canada, selon la langue maternelle et le plus haut niveau de scolarité atteint. Il est intéressant de remarquer que le niveau "aucune instruction ou études primaires seulement" est le seul où le pourcentage de personnes ayant déclaré le français comme langue maternelle est supérieur au pourcentage de personnes ayant déclaré l'anglais comme langue maternelle. De fait, 18 % des personnes dont la langue maternelle est le français ont déclaré n'avoir aucune instruction ou n'avoir fait que des études primaires, comparativement à 5 % des personnes dont la langue maternelle est l'anglais. Il n'est pas surprenant de constater que la plus grande proportion de personnes faisant partie de cette catégorie et dont la langue maternelle est le français se classent au niveau 2 (41 % par comparaison à 29 % des Canadiens dont l'anglais est la langue maternelle).

En général, l'écart entre les deux populations tend à se réduire lorsqu'on compare les niveaux de scolarité supérieurs. Dans le cas des personnes ayant fait des études secondaires partielles et de celles ayant terminé leurs études secondaires, la différence au niveau 4 est d'environ huit points de pourcentage en faveur des personnes dont la langue maternelle est l'anglais. La catégorie des personnes ayant fait des études universitaires est celle où l'on trouve les plus petites différences.

La comparaison des deux populations selon le groupe d'âge présente des résultats analogues à celle par rapport au niveau de scolarité. Dans le cas des personnes nées au Canada, les capacités de lecture des personnes dont la langue maternelle est l'anglais et celles des personnes dont la langue maternelle est le français sont comparables parmi le plus jeune groupe d'âge (16 à 24 ans). Pour ce qui est de tous les autres groupes d'âge, toutefois, l'écart entre les deux groupes linguistiques est considérable. Parmi les groupes d'âge de 25 à 34 ans et de 35 à 44 ans, on constate des différences d'environ dix points de pourcentage au niveau 4. On remarque également des différences appréciables chez ces deux groupes d'âge au niveau 3. Parmi le groupe d'âge de 25 à 34 ans, 13 % des personnes dont l'anglais est la langue maternelle se sont classées au niveau 3, comparativement à 22 % de

Tableau 4.5

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans nées au Canada dont la langue maternelle est l'anglais ou le français, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et selon le niveau d'aptitude à la lecture, Canada

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Aucune instruction ou études primaires					
Anglais	557	22%	29%	33%	15%(Q)
Français	730	20%	41%	29%	10%(Q)
Études secondaires partielles					
Anglais	2,591	(1)	12%	34%	52%
Français	1,255	(1)	15%	39%	44%
Diplôme d'études secondaires					
Anglais	2,287	(1)	3%(Q)	19%	77%
Français	1,135	(1)	6%(Q)	23%	70%
Études postsecondaires (non universitaires)					
Anglais	1,816	(1)	(1)	13%	85%
Français	818	(1)	(1)	14%(Q)	81%
Études universitaires					
Anglais	1,769	–	(1)	6%(Q)	93%
Français	630	–	(1)	(1)	90%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque : *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*
(Q) Les utilisateurs sont priés de noter que la variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

Tableau 4.6

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans nées au Canada dont la langue maternelle est l'anglais ou le français, selon le groupe d'âge et selon le niveau d'aptitude à la lecture, Canada

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
16-24					
Anglais	2,105	(1)	4%(Q)	22%	74%
Français	815	(1)	6%(Q)	25%	69%
25-34					
Anglais	2,526	(1)	4%(Q)	13%	83%
Français	1,184	(1)	4%(Q)	22%	73%
35-44					
Anglais	1,905	(1)	3%(Q)	17%	79%
Français	1,047	(1)	6%(Q)	24%	68%
45-54					
Anglais	1,195	(1)	8%(Q)	27%	63%
Français	716	(1)	20%	30%	45%
55-69					
Anglais	1,361	9%	18%	32%	41%
Français	817	14%	35%	26%	25%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque : *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*
(Q) Les utilisateurs sont priés de noter que la variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

celles dont la langue maternelle est le français. Chez le groupe d'âge de 35 à 44 ans, 17 % des personnes dont l'anglais est la langue maternelle se sont classées au niveau 3, comparativement à 24 % de celles dont la langue maternelle est le français. Ces résultats concordent avec ceux de la comparaison par rapport au niveau de scolarité, particulièrement en ce qui concerne l'écart entre les anglophones et les francophones qui ont fait des études secondaires partielles ou qui ont terminé leurs études secondaires.

Lorsqu'on compare les capacités des personnes dont l'anglais est la langue maternelle avec celles des personnes dont la langue maternelle est le français et qu'on fait abstraction de l'effet possible du transfert linguistique, on obtient des résultats comparables. De fait, lorsqu'on examine les capacités de lecture de toutes les personnes ayant déclaré le français comme langue maternelle, au regard de la langue employée pour subir le test, la tendance se maintient; par ailleurs, dans l'ensemble, les personnes à qui le test a été administré en anglais ont de plus grandes capacités de lecture que celles qui ont subi le test dans leur langue maternelle.

Chez les jeunes, l'écart entre les niveaux d'aptitude à la lecture des deux groupes linguistiques se retrouve principalement aux niveaux 3 et 4. Cependant, pour ce qui est des personnes qui ont fait des études secondaires partielles et de celles qui ont terminé leurs études secondaires, les résultats sont presque semblables, ce qui semble indiquer que l'écart entre les niveaux d'aptitude à la lecture de ces deux groupes est attribuable à d'autres facteurs, par exemple des expériences différentes à l'égard du matériel de lecture d'usage quotidien.

4.1.3 Activité sur le marché du travail

Dans le contexte de la globalisation des économies nationales, l'adaptabilité de la main-d'oeuvre à un milieu de travail en évolution constante suscite beaucoup d'inquiétude. Cette adaptabilité exige de la main-d'oeuvre qu'elle possède les compétences nécessaires pour acquérir et appliquer de nouvelles connaissances au moyen de documents variés. Cette condition préalable est essentielle pour que la main-d'oeuvre puisse s'adapter pleinement à une restructuration encore plus rapide du marché du travail. Ces conditions de travail changeantes touchent non seulement les emplois existants, mais aussi les possibilités d'emploi qui favorisent l'essor accéléré de certaines professions et le déclin tout aussi rapide d'autres emplois.

Dans la présente section, nous examinerons les capacités de lecture des adultes canadiens par rapport à leur activité sur le marché du travail au cours des douze derniers mois. Dans la prochaine section, nous traiterons des caractéristiques reliées à l'emploi (profession et industrie).

Pour les besoins de l'enquête, l'univers de la population active a été défini en fonction d'une période de référence de 52 semaines (c.-à-d. l'année précédant l'enquête, soit de novembre 1988 à octobre 1989). La population active occupée comprend toutes les personnes qui ont déclaré avoir travaillé pendant au moins une semaine au cours de la période de 52 semaines qui a précédé l'enquête. De même, la population en chômage regroupe tous les Canadiens qui ont chômé pendant au moins une semaine (c.-à-d. ceux qui étaient sans emploi et à la recherche d'un emploi). La population inactive réunit tous les adultes canadiens qui ont déclaré être inactifs pendant au moins une semaine au cours de la période de référence. Ces trois univers ne s'excluent pas l'un l'autre; les personnes qui ont déclaré avoir travaillé à un certain moment au cours de la période de référence, avoir chômé à un autre moment et, en plus, avoir été inactives pendant quelques semaines font partie des trois univers.

Quatorze millions d'adultes canadiens (80 % de la population adulte du pays) ont déclaré avoir travaillé pendant un certain nombre de semaines au cours des douze mois qui ont précédé la période de collecte des données (octobre 1989). Le tableau 4.7 montre les niveaux d'aptitude à la lecture de la population active occupée; une distinction est faite entre les travailleurs à temps plein et les travailleurs à temps partiel. Les capacités de lecture de la population active occupée sont plus élevées que

Tableau 4.7

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon l'activité sur le marché du travail et selon le niveau d'aptitude à la lecture, Canada

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Total pour le Canada	**17,705**	**5%**	**10%**	**22%**	**63%**
Population active occupée*	14,094	3%	7%	21%	69%
Travailleurs à temps plein**	11,532	3%	7%	21%	69%
Travailleurs à temps partiel	2,563	(1)	8%	22%	69%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque : *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*
(1) La variabilité de l'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.
* *La population active occupée comprend toutes les personnes qui ont déclaré avoir exercé un emploi ou une entreprise pendant au moins une semaine au cours de la période de 52 semaines qui a précédé l'enquête.*
** *Les travailleurs à temps plein sont ceux qui ont déclaré avoir travaillé 30 heures ou plus par semaine.*

Tableau 4.8

Répartition en pourcentage de la population active occupée âgée de 16 à 69 ans, selon le nombre de semaines travaillées durant les douze mois précédant l'enquête et selon le niveau d'aptitude à la lecture, Canada

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Total pour le Canada	**17,705**	**5%**	**10%**	**22%**	**63%**
Population active occupée*	14,094	3%	7%	21%	69%
Ayant travaillé toute l'année**	11,002	3%	7%	20%	70%
Ayant travaillé une partie de l'année	3,048	(1)	9%	23%	65%

Source: *L'enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque : *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.
* *La population active occupée comprend toutes les personnes qui ont déclaré avoir exercé un emploi ou une entreprise pendant au moins une semaine au cours de la période de 52 semaines qui a précédé l'enquête. Le total de la population active occupée comprend les personnes qui ont un nombre de semaines travaillées "non déclaré".*
** *Les personnes ayant travaillé toute l'année sont celles qui ont déclaré avoir travaillé 40 semaines ou plus au cours des douze mois précédant l'enquête. Les personnes ayant travaillé une partie de l'année sont celles qui ont travaillé moins de 40 semaines.*

celles de l'ensemble de la population, ce qui est partiellement attribuable au fait que la plupart des personnes plus âgées sont inactives; par contre, il n'y a pas de différence notable entre les capacités de lecture des travailleurs à temps plein et celles des travailleurs à temps partiel. Dans les deux cas, un adulte actif sur dix a de faibles capacités de lecture (niveaux 1 et 2), tandis que deux sur dix sont capables d'utiliser des documents présentés clairement ou des textes simples (niveau 3). Près de 70 % des personnes qui ont exercé un emploi ou une entreprise à un certain moment au cours des douze mois ayant précédé l'enquête ont des capacités de lecture qui leur permettent d'utiliser la plupart des documents d'usage quotidien (niveau 4).

Toutefois, si l'on tient compte de l'intensité de l'activité sur le marché du travail, on constate de plus grandes différences dans les capacités de lecture de la population active occupée. Le tableau 4.8 compare les niveaux d'aptitude à la lecture des personnes employées à temps plein qui ont déclaré avoir travaillé pendant 40 semaines ou plus (toute l'année) avec ceux des personnes qui ont travaillé pendant moins de 40 semaines (partie de l'année). Cette comparaison révèle que les capacités de lecture des personnes ayant travaillé une partie de l'année sont inférieures à celles des personnes ayant travaillé toute l'année. Une proportion de 65 % des personnes ayant travaillé une partie de l'année se sont classées au niveau 4, comparativement à 70 % de celles ayant travaillé toute l'année.

Le nombre de semaines de chômage représente une autre dimension de l'intensité de l'activité sur le marché du travail. Une proportion de 14 % des adultes ont déclaré avoir chômé pendant un certain nombre de semaines au cours des douze mois qui ont précédé l'enquête. La majorité de ces adultes (plus de 60 %) ont déclaré avoir chômé pendant moins de 26 semaines, tandis que les autres ont chômé pendant plus de la moitié de l'année. Lorsqu'on compare les niveaux d'aptitude à la lecture selon le nombre de semaines de chômage, on constate un écart considérable entre les deux groupes (tableau 4.9). Seulement 47 % des adultes qui ont déclaré avoir chômé pendant plus de six mois se sont classés au niveau 4, comparativement à 67 % de ceux dont la période de chômage a été plus courte. Le tiers des adultes qui ont chômé pendant six mois ou plus avaient des capacités de lecture de niveau 3 et près d'un sur cinq avaient de faibles capacités de lecture (niveaux 1 et 2).

La population inactive comprend les personnes qui ont déclaré ne pas avoir travaillé pendant une semaine ou plus et ne pas avoir recherché un emploi durant cette période. Les étudiants, les personnes qui demeurent au foyer pour élever une famille, ainsi que les travailleurs retraités forment la majorité de cette population. Au total, 34 % des adultes ont déclaré avoir été inactifs pendant une semaine ou plus. Près de la moitié d'entre eux étaient âgés de 45 ans ou plus. Il n'est donc pas surprenant de constater que les capacités de lecture de ces personnes sont plus faibles que celles de la population active et de l'ensemble de la population adulte (voir graphique 4.4). Le quart des adultes canadiens faisant partie de la population inactive ont de faibles capacités de lecture (niveaux 1 et 2). Un peu plus de la moitié d'entre eux ont des capacités de lecture qui leur permettent d'utiliser la plupart des documents d'usage quotidien.

4.1.4 Caractéristiques d'emploi

Les caractéristiques d'emploi reflètent également l'adaptation du marché du travail aux conditions économiques. De même, les exigences en matière d'alphabétisation au chapitre de l'emploi sont indicatives de conditions de travail particulières. Ces exigences varient à mesure que les technologies, les méthodes de

Tableau 4.9

Répartition en pourcentage de la population active en chômage âgée de 16 à 69 ans, selon le nombre de semaines chômées durant les douze mois précédant l'enquête et selon le niveau d'aptitude à la lecture, Canada

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Total pour le Canada	**17,705**	**5%**	**10%**	**22%**	**63%**
Population active en chômage	2,490	4%(Q)	9%	27%	60%
Ayant chômé 26 semaines ou plus	969	8%(Q)	12%(Q)	33%	47%
Ayant chômé moins de 26 semaines	1,522	(1)	8%	23%	67%

Source: Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.
Remarque : Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.
(Q) Les utilisateurs sont priés de noter que la variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.
* *La population active en chômage comprend les personnes qui ont déclaré avoir chômé au moins une semaine (c'est-à-dire avoir été sans travail et à la recherche d'un travail) au cours des douze mois précédant l'enquête.*

Graphique 4.4

Niveau d'aptitude à la lecture, Canadiens âgés de 16 à 69 ans hors de la population active*

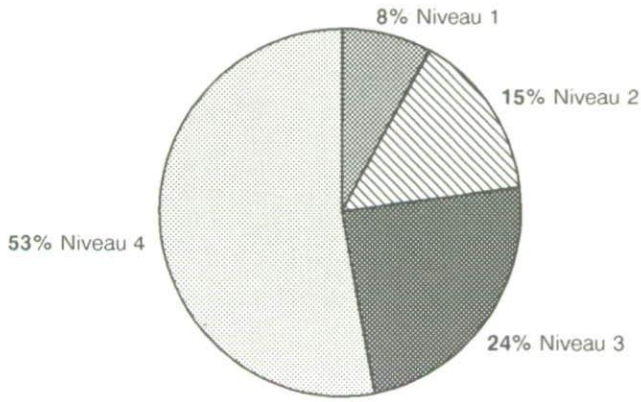

Source: Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.
** Comprend ceux qui ont déclaré être inactifs (c.-à-d, ceux qui étaient sans emploi ou à la recherche d'un emploi) pendant au moins une semaine au cours de la période de douze mois qui a précédé l'enquête.*

production et les structures organisationnelles des industries évoluent. Par conséquent, si on examine à n'importe quel moment les travailleurs exerçant une profession ou oeuvrant au sein d'une industrie particulière, on constatera qu'ils possèdent diverses caractéristiques scolaires et expériences professionnelles.

L'alphabétisation fonctionnelle est l'un des principaux outils nécessaires pour faire face aux adaptations périodiques qui résultent des changements touchant la nature de l'emploi ou les conditions du marché du travail. Elle permet aux travailleurs d'obtenir une formation ou d'acquérir de nouvelles connaissances en cours d'emploi.

Par ailleurs, il est probable que le milieu de travail joue aussi un rôle important dans l'évolution du niveau d'alphabétisation fonctionnelle des travailleurs. Les travailleurs qui oeuvrent dans des industries où l'information écrite est présente à tous les niveaux de l'organisation sont susceptibles d'avoir de meilleures capacités de lecture; les exigences en matière d'alphabétisation dans ces industries favorisent le maintien du niveau d'alphabétisation des travailleurs. Toutefois, le contraire est probablement vrai, particulièrement dans le cas des travailleurs qui exercent des professions non spécialisées ou de spécialisation moyenne.

Industrie

Dans l'Enquête sur la population active[7], l'industrie est définie comme étant le genre d'entreprise ou d'activité industrielle qu'une personne exerce comme emploi. Le tableau 4.10 présente une comparaison, par secteur industriel, des capacités de lecture des adultes canadiens qui ont déclaré exercer un emploi. En général, les travailleurs des industries de services (lesquelles sont plus fortement orientées vers l'information) ont de plus grandes

[7] *Les renseignements sur l'industrie et la profession ont été tirés de l'Enquête sur la population active du mois d'avril 1989, qui a servi à établir l'échantillon de l'ECLÉUQ. Par conséquent, ces renseignements désignent l'emploi exercé par le répondant durant la semaine de référence de l'EPA. En ce qui concerne les personnes qui n'ont pas travaillé pendant cette semaine, les renseignements désignent le plus récent emploi exercé au cours des cinq années précédentes (c.-à-d. avant avril 1989).*

Tableau 4.10

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon l'industrie et selon le niveau d'aptitude à la lecture, Canada

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture		
		Niveaux 1 & 2	Niveau 3	Niveau 4
Total pour le Canada*	**17,705**	**15%**	**23%**	**63%**
Toutes les industries	15,315	11%	21%	67%
Agriculture	487	21%	31%	48%
Autres ind. primaires	374	21%	29%	50%
Industries manufacturières				
Bien non durables	1,304	18%	27%	56%
Biens durables	1,299	14%	26%	61%
Bâtiment	745	15%	27%	58%
Transport	1,090	8%(Q)	19%	73%
Commerce				
Commerce de gros	640	8%(Q)	18%	74%
Commerce de détail	2,097	10%	26%	64%
Finance, Assurance et Services immobiliers	761	(1)	15%(Q)	81%
Services				
Services communautaires	2,677	9%	14%	76%
Services personnels	1,437	17%	26%	57%
Services à l'entreprise et services divers	1,240	9%(Q)	17%	74%
Administration publique	1,164	6%(Q)	16%	78%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque : *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*
(Q) Les utilisateurs sont priés de noter que la variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.
* *Les renseignements sur l'industrie ont été tirés de l'Enquête sur la population active du mois d'avril 1989, qui a servi à établir l'échantillon de L'ECLÉUQ. Par conséquent, ces renseignements désignent l'emploi exercé par les personnes durant la semaine de référence de l'EPA. En ce qui concerne les personnes qui n'ont pas travaillé pendant cette semaine, les renseignements désignent le plus récent emploi exercé au cours des cinq années précédentes (c'est-à-dire avant avril 1989).*

capacités de lecture. Plus de 70 % des personnes qui oeuvrent dans des industries comme les finances, les assurances et l'immobilier, les services socio-culturels, les services aux entreprises, l'administration publique, le commerce de gros, ainsi que les transports ont des capacités de lecture suffisantes pour leur permettre de satisfaire à la plupart des exigences quotidiennes (niveau 4).

À l'autre extrême, seulement la moitié des travailleurs de l'industrie de l'agriculture et des autres industries du secteur primaire (forêts, mines, pêche et piégeage) ont des capacités suffisantes pour leur permettre de satisfaire aux exigences de lecture quotidiennes. Dans ces industries, plus d'un travailleur sur cinq a de faibles capacités de lecture (niveaux 1 et 2). Il existe également de fortes proportions de travailleurs ayant de faibles capacités de lecture (niveaux 1 et 2) dans les industries de la fabrication, des services personnels et du bâtiment, ce qui s'explique en partie par le nombre élevé d'immigrants ayant une moins bonne connaissance des langues officielles du Canada que l'on trouve dans ces industries. À cet égard, les industries de biens non durables (par exemple, préparation des aliments et boissons, produits de cuir, textile, etc.), qui font partie du secteur de la fabrication de produits, comptent aussi une proportion visiblement élevée de travailleurs ayant de faibles capacités de lecture, puisque 21 % d'entre eux se classent aux niveaux 1 et 2.

Les industries caractérisées par un grand nombre de personnes ayant de faibles capacités de lecture comptent également une proportion élevée de travailleurs se classant au niveau 3. Plus du quart des travailleurs de ces industries se sont classés à ce niveau (31 % dans l'industrie de l'agriculture). Ces résultats pourraient être inquiétants, puisque ces industries sont plus que jamais exposées à des changements importants et rapides.

Profession

De nombreuses professions[8] sont associées de près à des industries particulières (par exemple, les agriculteurs et l'industrie de l'agriculture, les pêcheurs et l'industrie de la pêche, de la chasse et du piégeage, etc.). Il n'est donc pas surprenant de constater qu'il existe des similitudes entre les capacités de lecture des personnes exerçant ces professions et celles des travailleurs des industries connexes. La répartition des niveaux d'aptitude à la lecture des agriculteurs, des travailleurs des autres professions du secteur primaire et de ceux du secteur de la fabrication de produits est comparable à celle des personnes oeuvrant dans les industries connexes; moins de la moitié des travailleurs qui exercent ces professions se sont classés au niveau 4 (tableau 4.11).

Parmi les professions du secteur des services, moins de la moitié (44 %) des travailleurs faisant partie du sous-groupe qui comprend les concierges et les autres travailleurs assimilés dans les services se sont classés au niveau 4. Une proportion de 25 % des travailleurs faisant partie de ce groupe de professions se sont classés aux niveaux d'aptitude à la lecture 1 et 2, ce qui s'explique en partie par le fait que ce groupe compte un grand nombre d'immigrants. Les résultats pour les professions du secteur de la fabrication de produits sont comparables. Jusqu'à 44 % des travailleurs du textile se sont classés aux niveaux 1 et 2, tandis que 36 % des travailleurs de l'industrie du bois (sauf la fabrication de pâte à papier et de papier) se sont classés à ces niveaux.

Les autres travailleurs ayant des capacités de lecture inférieures à celles de l'ensemble de la population adulte sont ceux des industries du bâtiment (54 % au niveau 4), de la transformation et de l'usinage (52 % au niveau 4) et des services (52 % au niveau 4). Parmi ces groupes de professions, près d'un travailleur sur cinq se classe aux niveaux 1 et 2.

Comme on pouvait s'y attendre, les personnes faisant partie des groupes comprenant les emplois professionnels et hautement spécialisés se classent parmi les niveaux d'aptitude à la lecture supérieurs. De fait, 85 % des personnes exerçant des professions de direction, d'administration et des emplois connexes, 86 % de celles qui oeuvrent dans le domaine des sciences naturelles, du

[8] *Dans l'Enquête sur la population active, la profession est définie comme étant le genre de travail exercé par un individu, selon ses activités ou ses fonctions principales.*

Tableau 4.11

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon la profession et selon le niveau d'aptitude à la lecture, Canada

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture		
		Niveaux 1 & 2	Niveau 3	Niveau 4
Total pour le Canada	**17,705**	**15%**	**23%**	**63%**
Toutes les professions*	15,315	11%	21%	67%
Directeurs, administrateurs et pers. assimilé	1,823	(1)	12%	85%
Sciences naturelle, génie et sciences sociales	913	(1)	10%	86%
Enseignement et pers. assimilé	693	(1)	(1)	92%
Santé et prof. connexes	728	10%(Q)	14%(Q)	76%
Employés de bureau et pers. assimilé	2,584	4%(Q)	20%	75%
Vente	1,481	7%(Q)	24%	69%
Services	2,329	21%	27%	52%
Agriculture et autres prof. du secteur primaire	692	21%	33%	46%
Transformation et usinage	967	18%	30%	52%
Fabrication de produits	1,094	23%	28%	49%
Bâtiment	749	17%	29%	54%
Autres prof.	1,263	13%	22%	65%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque : *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*
(Q) Les utilisateurs sont priés de noter que la variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.
* *Les renseignements sur la profession ont été tirés de l'Enquête sur la population active du mois d'avril 1989, qui a servi à établir l'échantillon de L'ECLÉUQ. Par conséquent, ces renseignements désignent l'emploi exercé par les personnes durant la semaine de référence de l'EPA. En ce qui concerne les personnes qui n'ont pas travaillé pendant cette semaine, les renseignements désignent le plus récent emploi exercé au cours des cinq années précédentes (c'est-à-dire avant avril 1989).*

génie et des sciences sociales, et 92 % de celles qui ont un emploi dans le secteur de l'enseignement et dans des domaines connexes ont des capacités de lecture suffisantes pour leur permettre de satisfaire à la plupart des exigences de lecture quotidiennes. Étant donné que les groupes de professions du secteur de la santé et des domaines connexes, du secteur des emplois de bureau et du personnel assimilé et du secteur de la vente sont moins homogènes, les personnes faisant partie de ces groupes ont des capacités de lecture plus faibles; près des trois quarts des travailleurs de ces groupes se classent au niveau 4.

4.2 Niveaux d'alphabétisation selon l'auto-évaluation des capacités et la perception des besoins

Les recherches démontrent que les personnes ayant un faible niveau d'alphabétisation ont tendance à ne pas vouloir révéler leurs capacités et que bon nombre d'entre elles adoptent des stratégies pour dissimuler leur problème. Pourtant, la reconnaissance du besoin de s'alphabétiser est essentielle à l'amélioration des capacités -- qu'il s'agisse de capacités de lecture et d'écriture, de calcul, de compréhension, de communication, etc. À cet égard, un certain nombre de questions portant sur l'auto-évaluation du niveau d'alphabétisation et la perception des besoins ont été incluses dans le questionnaire de fond.

Le tableau 4.12 montre les résultats de l'auto-évaluation des capacités selon le niveau d'aptitude à la lecture. On a demandé aux répondants d'évaluer leurs capacités de lecture et d'écriture en français ou en anglais selon une échelle de 1 à 5, le point 1 représentant le plus faible niveau et le point 5 le plus élevé. Une proportion de 50 % des adultes canadiens qui se classent au niveau 1 d'aptitude à la lecture ont évalué leurs capacités aux deux plus faibles points de l'échelle; de plus, 28 % d'entre eux ont jugé que leurs capacités se situent au milieu de l'échelle. Les lecteurs de niveau 2 se sont montrés plus positifs dans l'auto-évaluation de leurs capacités. Seulement 15 % d'entre eux ont jugé que leurs capacités se situent en deçà du milieu de l'échelle, tandis que 45 % d'entre eux ont évalué leurs capacités au point 4 ou 5 de l'échelle. La majorité des lecteurs des niveaux 3 et 4 (62 % et 82 % respectivement) ont jugé que leurs capacités se situent aux deux points les plus élevés de l'échelle.

On a aussi demandé aux répondants s'ils jugaient avoir des capacités de lecture et d'écriture suffisantes en français ou en anglais. Le tableau 4.13 montre les réponses à cette question selon le niveau d'aptitude à la lecture. Il est quelque peu surprenant de constater que 54 % des lecteurs de niveau 1 et 82 % des lecteurs de niveau 2 ont déclaré être satisfaits de leurs capacités de lecture et d'écriture. Il se peut que les Canadiens qui se classent à ces niveaux aient trouvé des moyens de se débrouiller, malgré leurs capacités de lecture limitées, et qu'ils soient ainsi satisfaits de leur niveau d'aptitude. Par exemple, ils tentent peut-être d'éviter les situations où ils doivent lire; par ailleurs, les Canadiens dont la langue principale n'est ni le français ni l'anglais limitent peut-être leurs activités de lecture à des textes rédigés dans leur langue principale. Cela a des répercussions importantes pour les personnes qui doivent encourager la clientèle à s'inscrire à des programmes d'alphabétisation et à y

Tableau 4.12

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon l'auto-évaluation des capacités en anglais ou en français et selon le niveau d'aptitude à la lecture, Canada

	Population (en milliers)	Auto-évaluation des capacités				
		1 (pauvre)	2	3	4	5 (Excellent)
Canada	**17,673***	**2%**	**4%**	**23%**	**40%**	**31%**
Niveau 1	853	32%	18%	28%	16%	(1)
Niveau 2	1,694	(1)	12%	39%	27%	18%
Niveau 3	3,979	(1)	4%	33%	38%	24%
Niveau 4	11,146	–	2%	17%	45%	37%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque : *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir, aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*
* *Le total comprend les personnes dont l'auto-évaluation est "non déclarée".*
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

Tableau 4.13

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le degré de satisfaction à l'égard des capacités de lecture et d'écriture en anglais ou en français et selon le niveau d'aptitude à la lecture, Canada

	Population (en milliers)	Satisfait	Insatisfait
Niveau 1	809*	57%	43%
Nées au Canada	407	71%	29%
Immigrants	402	44%	56%
Niveau 2	1,693	82%	18%
Nées au Canada	1,253	88%	12%
Immigrants	440	66%	34%
Niveau 3	3,970	91%	9%
Nées au Canada	3,216	92%	8%
Immigrants	754	85%	15%
Niveau 4	11,122	95%	4%
Nées au Canada	9,585	96%	4%
Immigrants	1,538	95%	(1)

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque : *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*
* *Les réponses "non déclaré" et "sans opinion" à la question portant sur la satisfaction ne sont pas incluses dans ce tableau.*
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

participer. Par ailleurs, le fait que seulement 9 % des Canadiens qui se classent au niveau 3 d'aptitude à la lecture soient insatisfaits de leurs capacités a également des répercussions en ce qui a trait à la commercialisation des programmes d'alphabétisation visant ce sous-groupe.

Le tableau 4.13 compare aussi les réponses à la question concernant la suffisance des capacités qui ont été données par les personnes nées au Canada avec celles de la population immigrante. Une proportion beaucoup plus grande des immigrants qui se classent aux niveaux 1 et 2 ont déclaré être insatisfaits de leurs capacités -- 56 % au niveau 1 et 34 % au niveau 2, comparativement à 29 % au niveau 1 et 12 % au niveau 2.

Lorsqu'on a demandé aux répondants s'ils jugeaient leurs capacités de lecture en français ou en anglais suffisantes pour satisfaire aux exigences quotidiennes, 94 % ont répondu "oui". On a aussi demandé aux répondants qui ont déclaré avoir travaillé ou recherché un emploi au cours des douze mois précédents s'ils jugeaient que leurs capacités de lecture en français ou en anglais limitaient leurs possibilités d'emploi. Une proportion de 8 % ont répondu à cette question par l'affirmative. Il est intéressant de comparer les réponses fournies à cette question par les personnes qui ont déclaré avoir travaillé avec celles des personnes qui ont déclaré avoir recherché un emploi. Une proportion de 21 % des répondants qui recherchaient un emploi ont jugé que leurs capacités limitent leurs possibilités d'emploi, comparativement à 7 % des répondants qui exerçaient un emploi.

Dans le même ordre d'idées, la question concernant la suffisance des capacités de lecture pour les besoins de l'emploi a également été posée à la population active occupée. Une proportion de 98 % de ces personnes ont jugé que leurs capacités sont suffisantes pour les besoins de leur emploi.

Une série de questions au sujet des programmes de formation ont été posées aux répondants qui ont déclaré avoir des capacités de lecture ou d'écriture insuffisantes (ce qui représente environ 1,2 million d'adultes canadiens). L'une de ces questions portait sur la perception de l'utilité de certains genres de programmes de formation pour satisfaire aux exigences quotidiennes. Environ un répondant sur trois a indiqué qu'un "programme visant à apprendre à lire des instructions comme celles qui figurent sur les contenants de médicaments ou des articles emballés" serait utile pour satisfaire aux exigences quotidiennes. Environ 60 % des répondants ont indiqué qu'un programme visant à les aider à lire des imprimés administratifs et gouvernementaux leur serait utile, mais moins de la moitié (environ 40 %) d'entre eux ont répondu qu'un "programme visant à apprendre à lire des journaux, des revues ou des livres" serait d'une utilité. Par ailleurs, 66 % des répondants ont indiqué qu'un programme visant à apprendre à écrire des lettres et des notes leur serait utile.

Les répondants qui ont jugé avoir des capacités insuffisantes ont également été interrogés au sujet de leur préférence quant au genre d'instructeur. Une proportion de 48 % des répondants ont indiqué avoir une préférence pour un programme donné par un enseignant d'une école ou d'un collège communautaire local, 20 % ont dit préférer un programme donné par un bénévole ou un moniteur provenant d'un organisme d'alphabétisation local, 13 % ont déclaré préférer qu'une formation leur soit donnée par un ami ou un membre de la famille, et 19 % ont indiqué n'avoir aucune préférence (graphique 4.5).

Les répondants qui ont déclaré avoir des capacités insuffisantes ont aussi été questionnés au sujet de leur participation actuelle ou éventuelle à un programme de formation. Seulement 9 % d'entre eux ont indiqué qu'ils sont présentement inscrits à un programme de formation visant à améliorer leurs capacités de lecture et d'écriture en français ou en anglais. De plus, 52 % de ces répondants ont déclaré être intéressés à obtenir un jour une telle formation. (Voir le graphique 4.6.)

Les taux de participation à des programmes d'alphabétisation ont toujours été faibles et les résultats présentés ci-dessus semblent indiquer qu'il pourrait être difficile d'encourager les Canadiens à s'inscrire à de tels programmes. Les lecteurs des niveaux 1 et 2 sont des candidats aux programmes d'alphabétisation traditionnels. Bien que les lecteurs de niveau 1 reconnaissent être faiblement alphabétisés, la majorité d'entre eux disent être satisfaits de leurs capacités actuelles. Il se peut que les lecteurs de niveau 2 hésitent davantage à parler de leur faible niveau d'alphabétisation à d'autres; de fait, la grande majorité d'entre eux disent être satisfaits de leur niveau d'aptitude. Le genre de formation dont les lecteurs de niveau 3 ont besoin est moins facile à déterminer, mais il est clair que même si la plupart des Canadiens de ce niveau ne jugent pas nécessaire d'améliorer leurs capacités, ils seront menacés si les exigences de la société en matière d'alphabétisation s'accroissent.

Graphique 4.5

Programmes de formation préférés, Canadiens âgés de 16 à 69 ans qui ont jugé avoir des capacités insuffisantes

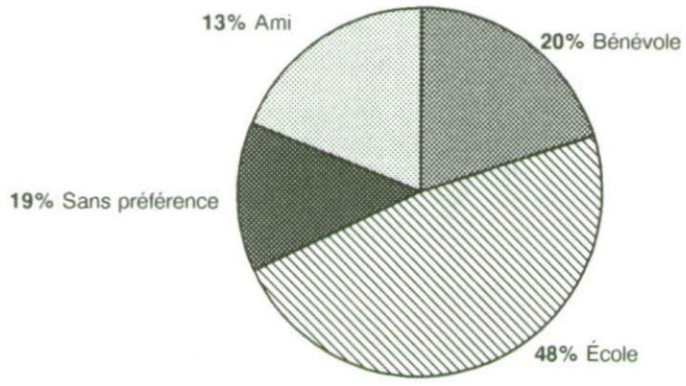

Source: Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.

Graphique 4.6

Participation actuelle ou éventuelle à un programme de formation, Canadiens âgés de 16 à 69 ans qui ont jugé avoir des capacités insuffisantes

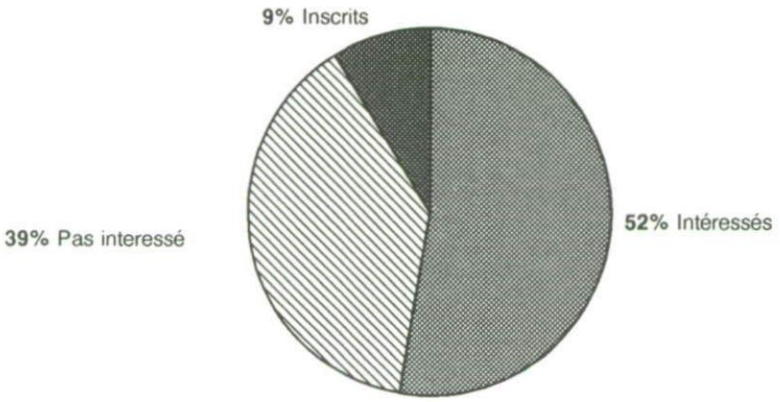

Source: Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.

5.0 Conclusion

Les niveaux d'aptitude à la lecture et au calcul sont un moyen facile d'associer les capacités de la population aux exigences imposées aux individus dans des circonstances particulières. Les résultats de l'enquête présentent une évaluation directe du niveau d'alphabétisation fonctionnelle des Canadiens et offrent un contexte dans lequel les exigences actuelles et futures peuvent être analysées.

Dans l'ensemble, les résultats de l'enquête révèlent que 16 % des adultes canadiens ont de faibles capacités de lecture et sont incapables, de façon individuelle, de satisfaire à la plupart des exigences de lecture quotidiennes. Ce groupe de Canadiens est formé principalement de deux segments de la population : les Canadiens ayant un faible niveau de scolarité, dont près de la moitié sont âgés de plus de 55 ans, ainsi que les immigrants de première génération qui ont une moins bonne connaissance des langues officielles du Canada. Une autre tranche de 22 % des adultes canadiens ont des capacités de lecture suffisantes pour leur permettre de lire des textes simples et présentés clairement, à condition que les tâches à accomplir ne soient pas trop difficiles. La majorité (62 %) de ces adultes canadiens ont fait des études secondaires (partielles ou complètes) et sont presque également répartis parmi les différents groupes d'âge. La question de savoir si tous les Canadiens faiblement alphabétisés ont besoin d'aide nécessitera des recherches portant sur la fréquence des exigences de lecture qui ne peuvent être satisfaites. L'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement n'avait pas pour but de répondre à cette question, mais plutôt d'éclaircir les caractéristiques de la population menacée.

Cet aperçu ne traite que d'une partie des données recueillies dans le cadre de l'ECLÉUQ. Un certain nombre d'autres questions reliées à l'alphabétisation au Canada pourront être examinées au moyen de cette base de données nationale. Dans la deuxième partie de ce document, nous explorerons plus en profondeur la situation de l'alphabétisation des adultes canadiens en examinant en détail les résultats par rapport à un éventail de domaines.

Bibliographie

Cervero, R. M. (avril 1985). *Is a common definition of adult literacy possible?* Document présenté à l'assemblée annuelle de l'American Educational Research Association, Chicago.

Cervero, R. M. (1980). Does the Texas Adult Performance Level Test measure functional competence? *Adult Education*, 30, 152-165.

The Creative Research Group (1987). *L'analphabétisme au Canada : rapport d'enquête* (préparé pour Southam News, Ottawa). Toronto : auteur.

Fagan, W. T. (1988). Literacy in Canada: A critique of the Southam report. *The Alberta Journal of Educational Research*, 34(3), 224-231.

Fagan, W. T. (février 1989). A critical look at literacy. *Quill and Quire* (p. 30).

Guthrie, J. T. (1988). Locating information in documents: examination of a cognitive model. *Reading Research Quarterly*, 23, 178-199.

Guthrie, J. T. et Kirsch, I. S. (1987). Distinctions between reading comprehension and locating information in text. *Journal of Educational Psychology*, 79, 220-227.

Jones, S. et Librande, L. (1987). *Ontario test of adult functional literacy*. Ottawa: Centre for the Study of Adult Literacy, Carleton University.

Jones, S. et Déry, L. (1987). *Test ontarien d'alphabétisation fonctionnelle des adultes*. Ottawa: Centre d'études en alphabétisation des adultes, Université Carleton.

Kirsch, I. S. et Guthrie, J. T. (1981). The concept and measurement of functional literacy. *Reading Research Quarterly*, 13, 485-507.

Kirsch, I. S. et Jungeblut, A. (1986). *Literacy: profiles of America's young adults* (rapport final, 16-PL-01). Princeton, NJ: The National Assessment of Educational Progress.

Kirsch, I. S. et Mosenthal, P. B. (1990). Exploring document literacy: variables underlying the performance of young adults. *Reading Research Quarterly*, 25, 5-30.

Lave, J. (1988). *Cognition in practice: mind, mathematics, and culture in everyday life*. Cambridge: Cambridge University Press.

Mikulecky, L. (mars 1985). *Literacy task analysis: defining and measuring occupational literacy demands*. Document présenté à l'assemblée annuelle de l'American Educational Research Association, Chicago.

Murphy, R. T. (1973). *Adult functional reading study* (PR 73-48). Princeton, NJ: Educational Testing Service.

Murphy, R. T. (1975). *Adult functional reading study* (PR 75-2). Princeton, NJ: Educational Testing Service.

Odell, L. et Goswami, D. (1985). *Writing in nonacademic settings*. New York: Guilford Press.

Satin, A., Jones, S., Kelly, K. et Montigny, G. (1990). *National literacy skill assessment: the Canadian experience.* Document présenté à l'assemblée annuelle de l'American Statistical Association, Anaheim.

Annexe I

Les critères de sélection des questions

Le choix des questions du questionnaire "de fond" devait tenir compte de certaines contraintes associées aux enquêtes sur les ménages, parmi lesquelles le fardeau de déclaration revêtait une importance particulièrement cruciale. Les questions destinées à mesurer les facteurs ayant trait à l'apprentissage, aux attitudes ou à l'environnement durant l'enfance ont été exclues, car elles présentent plusieurs problèmes dans le contexte d'une enquête qui vise une population adulte. Premièrement, les questions portant sur ces domaines peuvent poser de sérieux problèmes de rappel. Deuxièmement, il faut prévoir toute une série de questions si l'on veut mesurer avec une certaine exactitude les effets probables de ces facteurs sur le niveau d'alphabétisation des répondants. Dans le but de limiter raisonnablement la durée de l'entrevue, seules les caractéristiques qui ont un rapport direct avec ces capacités et qui sont relativement simples à mesurer ont été retenues.

Le choix des tâches pour le questionnaire "de sélection" et le questionnaire "principal" s'est fait en fonction des niveaux de lecture, d'écriture et de calcul définis préalablement. Le nombre et le genre de tâches ont également été circonscrits, de manière à limiter la durée de l'entrevue à environ une heure. De plus, à cause de l'importance de la lecture par rapport à l'écriture et du temps requis pour exécuter les tâches d'écriture, le nombre de ces dernières a été limité. Par ailleurs, un plus grand nombre de tâches ont été choisies aux niveaux inférieurs de l'échelle, étant donné la nécessité de mesurer avec plus de précision les niveaux d'alphabétisation moyen et faible que les niveaux plus élevés.

Plusieurs autres critères ont également été pris en compte dans le choix des tâches. Ce qui est le plus important, les tâches devaient être d'un genre que l'on rencontre couramment dans la vie de tous les jours au Canada. L'inclusion de tâches étrangères à la majorité des Canadiens aurait donné un avantage injuste aux personnes ayant déjà été exposées à une tâche particulière. Deuxièmement, les textes choisis devaient être clairs et non ambigus, puisque toute ambiguïté aurait augmenté les risques d'erreurs dues à une fausse interprétation et aurait ainsi masqué la difficulté intrinsèque de la tâche.

Les tâches devaient également convenir à une enquête menée auprès de l'ensemble de la population adulte. Pour la plupart des répondants, il s'agissait de la première fois qu'on leur faisait subir un test depuis la fin de leurs études. Outre le fait que le test était administré par le gouvernement fédéral, le choix de la population échantillonnée pour l'enquête a contribué de façon importante à limiter la durée et la complexité des tâches incluses dans le test. Par conséquent, les tâches de lecture à haute voix et les tâches qu'on rencontre plus couramment en milieu scolaire, comme l'explication de poèmes, ont été exclues.

Les entrevues

Les données ont été recueillies durant le mois d'octobre 1989, au moyen d'une entrevue personnelle menée au domicile du répondant. Toutes les tâches ont été exécutées conformément à de strictes instructions données par les enquêteurs.

Les données ont été recueillies par les intervieweurs de l'Enquête sur la population active. Leur formation a été axée principalement sur les méthodes à employer pour faire exécuter les tâches de façon neutre et la nécessité d'observer les directives de manière stricte. Ils ont également été sensibilisés à la nature délicate du sujet et ont appris comment réagir en situation de difficultés linguistiques, de faible niveau d'alphabétisation, de refus de participer, ou en cas d'autres problèmes pouvant survenir en cours d'entrevue.

Si un répondant était incapable de communiquer avec l'enquêteur dans l'une des langues officielles, il pouvait avoir recours à un interprète pour fixer un rendez-vous et pour remplir le questionnaire de fond. Le répondant devait ensuite tenter d'exécuter les tâches de simulation sans l'aide de l'interprète. Il a été tenu compte des personnes qui n'ont pu exécuter aucune des tâches de simulation à cause de difficultés linguistiques.

Annexe II

Quelques notions d'alphabétisation

Les définitions courantes de l'alphabétisation fonctionnelle, en particulier celle que l'UNESCO a adoptée en 1978 et qui fait autorité,

> Est fonctionnellement alphabète une personne capable d'exercer toutes les activités pour lesquelles l'alphabétisation est nécessaire dans l'intérêt du bon fonctionnement de son groupe et de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer à lire, écrire et calculer en vue de son propre développement et de celui de la communauté.

sont axées sur les résultats de l'alphabétisation et la situation d'une personne alphabète, et non sur les capacités sous-jacentes qui permettent à un individu "d'exercer toutes les activités...". La définition de l'UNESCO laisse supposer que l'alphabétisation est relative, ce qui veut dire qu'une personne peut être fonctionnellement alphabète à un certain moment dans une société particulière, mais non pas à un moment différent ou dans une autre société. Si tel était l'objet d'une étude précise, il serait alors juste de se concentrer sur de tels résultats. Par contre, si l'accent est mis sur ce qu'il faut faire pour aider les personnes qui ne sont pas fonctionnellement alphabètes à le devenir, ou pour prévoir combien de personnes peuvent avoir besoin d'une formation (ainsi que les genres de programmes de formation requis, dans l'éventualité où les exigences de la société en matière d'alphabétisation augmenteraient), il faut alors se concentrer sur les capacités sous-jacentes. Ce n'est qu'en associant les capacités des personnes vivant dans une société particulière à celles qui sont nécessaires pour "exercer toutes les activités..." que l'on peut réussir à cerner les lacunes existantes.

Étant donné que l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement avait pour but d'établir le profil d'alphabétisation de la population canadienne, il était essentiel qu'elle soit axée non pas sur les résultats de l'alphabétisation fonctionnelle, mais plutôt sur les capacités sous-jacentes.

Le continuum de l'alphabétisation fonctionnelle

Il est généralement admis que les capacités associées à l'alphabétisation fonctionnelle ne se divisent pas en catégories bien nettes, mais qu'elles forment plutôt un continuum. Il est cependant possible de relever, le long de ce continuum, des repères qui méritent une attention particulière, en raison de leur utilité aux fins de l'élaboration de politiques et de programmes et de la planification dans le domaine de l'éducation. Toutefois, aucun de ces repères ne divise le continuum en catégories d'alphabètes et d'analphabètes, parce que ni l'un ni l'autre de ces termes ne spécifie des tâches particulières ou les capacités qui caractérisent les individus, à cause de la nature relative de l'alphabétisation fonctionnelle. Les "niveaux" de l'ECLÉUQ ne représentent que des repères situés le long du continuum de l'alphabétisation fonctionnelle, qui ont été jugés utiles pour que les gouvernements puissent déterminer les genres de programmes nécessaires pour répondre au problème de l'alphabétisation. Ils pourraient également aider les alphabétiseurs à mieux cibler leur clientèle -- et peut-être même à définir de nouveaux types de clients. Dans le but de déterminer de cette manière les points intéressants, il était important de se fonder sur une théorie acceptable de l'alphabétisation fonctionnelle, notamment pour ce qui est de la lecture fonctionnelle. Les travaux de Mikulecky portant sur les tâches d'évaluation de l'alphabétisation fonctionnelle, de même que ceux de Kirsch et Guthrie sur les différences cognitives entre la lecture scolaire et fonctionnelle (Guthrie, 1988; Guthrie et Kirsch, 1987) ont été utiles aux fins de l'établissement d'un cadre conceptuel.

Outre les travaux de nature plus théorique réalisés par Mikulecky, Kirsch et Guthrie, un certain nombre d'autres évaluations de l'alphabétisation fonctionnelle ont été faites. Le test conçu en 1986 aux fins de l'enquête sur l'alphabétisation des jeunes adultes menée par le National Assessment of Educational Progress aux États-Unis (Kirsch et Jungeblut, 1986) a eu une importance fondamentale pour l'ECLÉUQ. Bien que les auteurs de l'étude du NAEP aient choisi de ne pas établir de repères formels le long du continuum, ils ont présenté et discuté des résultats à certains points situés sur celui-ci. L'examen de ces résultats a été utile pour s'assurer que les repères proposés pour l'ECLÉUQ étaient logiques, même si les données n'ont pas été présentées de façon à permettre d'adapter les résultats du NAEP à l'enquête canadienne.

La mesure de l'alphabétisation fonctionnelle au moyen de niveaux

Après avoir fixé, le long du continuum de l'alphabétisation fonctionnelle, certains points pouvant servir de repère (c.-à-d. les niveaux de l'ECLÉUQ), et après avoir créé et administré des tâches destinées à mettre ces points à l'essai, il était maintenant possible de situer des individus le long de ce continuum. Afin de pouvoir classer les individus par niveau, il a été nécessaire d'associer les résultats des individus aux tâches servant à définir les différents niveaux. Cela a été fait en appliquant la théorie de l'aptitude à exécuter les tâches.

La théorie de l'aptitude à exécuter les tâches (TAET) est une méthode employée pour résumer l'ensemble des réponses aux questions d'un test; cette méthode tient compte de la difficulté des tâches, des tâches qui n'ont pas été exécutées, des réponses données à tout hasard et des erreurs. La TAET estime la difficulté de chacune des tâches et l'aptitude de l'individu à les exécuter selon la même échelle numérique (laquelle varie habituellement de 0 à 500).

Une fois que le degré de difficulté des tâches a été établi, les paramètres de chaque niveau ont pu être déterminés. Les tâches ont été groupées selon leur degré de difficulté, et le niveau pour lequel chaque tâche avait été conçue au départ a été comparé aux groupements associés aux degrés de difficulté. Un programme d'analyse des grappes a aussi été exécuté afin de grouper les tâches d'après leurs similitudes sur le plan statistique. Les groupes de tâches (ou grappes) tirés de cette analyse correspondaient à ceux de l'examen théorique. Les paramètres de chaque niveau ont ensuite été déterminés en fonction du degré de difficulté de la tâche la plus facile et de la tâche la plus difficile au même niveau. Cela a laissé de petits intervalles "flottants" qui ont été divisés en nombres pairs. Le continuum de lecture a été réparti comme suit :

Niveau 1 : moins de 160
Niveau 2 : 160-204
Niveau 3 : 205-244
Niveau 4 : 245 et plus

Une fois que les paramètres de chaque niveau ont été établis, il a été relativement facile de déterminer le niveau d'aptitude d'un individu. Le résultat obtenu par un individu équivaut au degré de difficulté de la tâche la plus difficile qu'il a 80 % de chances d'exécuter correctement. Ainsi, toute personne qui obtient un résultat inférieur à 160 se classe au niveau de lecture 1, toute personne dont le résultat est supérieur à 160 mais inférieur à 205 se situe au niveau de lecture 2, etc.

Étant donné que le résultat obtenu par un individu est basé sur l'ensemble des réponses, et non uniquement sur celles d'un niveau particulier, il est possible que certaines personnes se classant au niveau 2 réussissent à exécuter certaines tâches de niveau 3, bien que de façon irrégulière. Par conséquent, le niveau d'aptitude d'un individu équivaut à son niveau de rendement le plus régulier.

Autres éléments de l'alphabétisation

Bien que l'alphabétisation soit habituellement définie comme étant constituée de capacités de lecture, d'écriture et de calcul, comme c'est le cas de la définition de l'UNESCO, elle est souvent associée principalement à la lecture. De fait, la discussion présentée dans ce document est axée sur les capacités de lecture. Si brève et provisoire que soit la documentation sur l'aptitude des adultes à la lecture, il n'existe pratiquement aucune documentation qui traite des capacités de calcul et d'écriture des adultes. Nous n'avons pu trouver aucune étude approfondie portant sur ces aspects de l'alphabétisation. Certaines études semblent indiquer que les connaissances en arithmétique acquises à l'école diffèrent des exigences de calcul quotidiennes (Lave, 1988). Malheureusement, ces études disent peu au sujet des exigences de calcul quotidiennes qui y sont traitées. De toute façon, elles tendent à mettre l'accent sur les caractéristiques particulières aux tâches des questions qui y sont examinées. Étant donné que l'ECLÉUQ avait pour but d'évaluer de façon générale les aptitudes des Canadiens à utiliser leurs capacités de calcul dans le contexte de documents d'usage courant, ces études n'ont servi qu'à orienter indirectement l'enquête.

Les ouvrages pouvant servir à orienter l'évaluation des capacités d'écriture étaient encore moins nombreux. Les quelques études portant sur l'écriture hors du milieu scolaire (Odell et Goswami, 1985) traitent principalement de l'écriture en milieu d'affaires, ce qui ne s'applique pas à tous les adultes. Étant donné que l'ECLÉUQ était axée sur l'écriture fonctionnelle, on y a inclus deux tâches qui reflètent des situations courantes où il est nécessaire d'écrire. Dans les deux cas, on a demandé aux répondants d'écrire un texte conformément à des exigences de contenu très précises. En dépit du fait que l'évaluation des capacités d'écriture soit beaucoup plus aléatoire que celle des capacités de lecture et de calcul, on croit que cela représente un pas important – bien que quelque peu incertain et initial – vers une compréhension des capacités d'écriture utilisées quotidiennement.

L'alphabétisation des adultes au Canada :

résultats d'une étude nationale

Partie II

1. Un examen international des concepts, des définitions et des méthodes de mesure qui sous-tendent les statistiques sur l'alphabétisation

par
Alvin Satin
Chef, Méthodes d'enquêtes spéciales
Statistique Canada

Comment le Canada se compare-t-il sur la scène internationale dans le domaine de l'alphabétisation? La réponse à cette question a des répercussions importantes sur la mesure dans laquelle le Canada pourra s'adapter au monde de demain -- un monde où, selon la perception générale, le degré de compétitivité s'accroît rapidement et dans lequel le Canada ne pourra maintenir son niveau de vie que s'il possède une main-d'oeuvre bien formée et adaptable. Malheureusement, il est très difficile de comparer la situation du Canada à celle d'autres pays, à cause des grandes différences dans les méthodes de compilation de statistiques sur l'analphabétisme.

Les concepts de l'alphabétisation varient, allant du degré d'alphabétisation le plus élémentaire à l'alphabétisation fonctionnelle, qui représente un niveau d'aptitude plus avancé. Presque tous les pays qui mesurent le degré d'alphabétisation le font à partir d'un niveau de base. À ce jour, plus de 110 pays ont adopté en principe la définition de l'alphabétisation établie par l'UNESCO (1978) :

> "alphabète : personne capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne."

Cependant, la mesure dans laquelle les éléments essentiels de cette définition sont appliqués aux méthodes de mesure, aux instruments d'enquête et aux procédures opérationnelles varie de façon marquée parmi ces pays.

Les statistiques sur l'alphabétisation sont basées sur les données du rencensement de la population dans presque tous les pays qui publient de telles statistiques. Cela exige de consacrer au plus une ou deux questions directes au sujet de l'alphabétisation, ou de fonder les estimations sur des mesures de substitution reliées au degré de scolarité.

Le degré de scolarité est la mesure de substitution la plus répandue parmi les pays développés pour mesurer le taux d'analphabétisme. Une restriction d'âge (allant de 5 ans et plus à 18 ans et plus) est soit directement intégrée aux questions du recensement, soit appliquée à l'étape du dépouillement. De façon plus importante, certains pays considèrent comme analphabètes uniquement les personnes qui n'ont aucune instruction, tandis que d'autres qualifient d'analphabètes les personnes qui se classent en deçà d'un certain point d'exclusion. En raison de la grande diversité des systèmes scolaires (que l'on retrouve parfois à l'intérieur d'un pays où les niveaux scolaires ne sont pas les mêmes parmi toutes les administrations), il est difficile de faire des comparaisons entre différents pays. Il ne fait aucun doute que l'établissement d'un point d'exclusion, quel qu'il soit, comporte un certain choix arbitraire. L'emploi d'un niveau scolaire comme critère ne tient pas compte des personnes qui peuvent avoir atteint le degré de scolarité équivalent, en s'instruisant d'elles-mêmes et par leur expérience de vie. De plus, certaines personnes qui ont atteint un tel niveau scolaire minimal perdent leurs capacités de lecture et d'écriture, parce qu'elles n'ont pas la possibilité de les mettre en pratique de façon continue. Il faut également tenir compte du fait que parce que l'éducation est souvent obligatoire, il se peut que le degré de scolarité soit quelque peu exagéré dans les données de recensement de certains pays.

Dans les pays en développement, il arrive souvent que l'on demande de façon directe aux répondants des ménages s'ils (et les autres personnes faisant partie du ménage) sont capables de lire et d'écrire. Dans certains cas, seules les capacités de lecture sont prises en considération, tandis qu'à l'occasion, les capacités de lecture sont traitées de façon distincte par rapport aux capacités de lecture et d'écriture. Une autre méthode employée couramment consiste à faire évaluer les capacités de lecture et d'écriture des répondants par le recenseur, souvent au moyen d'un simple test. Cependant, dans la pratique, il est probable que les recenseurs ont tendance à accepter ce que leur disent les répondants, sans procéder à une vérification systématique. Les exemples qui suivent montrent à quel point les instructions opérationnelles visant une telle évaluation peuvent varier parmi les pays qui ont recours à ce genre de méthode :

Inde (1981) :

Une personne qui peut à la fois lire et écrire d'une manière compréhensible dans n'importe quelle langue est considérée comme alphabète. En cas de doute, le recenseur peut évaluer les capacités de lecture de la personne en lui faisant lire n'importe quelle partie de son livret d'instructions (à condition que la personne connaisse la langue employée dans le livret); de même, en ce qui a trait à l'évaluation des capacités d'écriture, la personne doit pouvoir écrire une lettre simple. Si une personne prétend être alphabète dans une langue qui n'est pas familière au recenseur, les dires du répondant sont acceptés. Il se peut aussi que d'autres membres du ménage soient en mesure d'indiquer si la personne est alphabète ou non. Tous les enfants âgés de 4 ans ou moins sont considérés comme analphabètes.

Malaisie (1980) :

On demande aux personnes qui n'ont jamais fait d'études ou qui n'ont fait que des études primaires si elles sont capables de lire un journal ou une lettre et d'écrire une lettre simple. Ces questions ne sont posées qu'en cas de doute.

Espagne (1979) :

Une personne est considérée comme alphabète si elle est capable d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne. Une personne est considérée comme analphabète si elle ne peut lire et écrire que quelques chiffres faciles, son nom et quelques expressions de mémoire.

Portugal (1981) :

Une personne est considérée comme alphabète si elle est capable de lire et d'écrire, même avec difficulté, et qu'elle peut ainsi lire un journal ou rédiger une phrase.

Mexique (1980) :

Une personne est alphabète si elle est capable de lire et d'écrire une note ou un message simple. Les personnes qui sont considérées comme alphabètes sont interrogées au sujet du genre de matériel écrit qu'elles lisent.

Bénin (1978) :

Les personnes qui n'ont jamais fait d'études sont interrogées à savoir si elles sont capables de lire et d'écrire dans une langue nationale.

Dans de nombreux cas, le mode d'évaluation du niveau d'alphabétisation est expliqué aux interrogateurs durant leur formation, au moyen d'exemples présentés dans des contextes particuliers.

Dans certains pays, comme l'Union soviétique et quelques pays d'Europe de l'Est, les méthodes d'interrogation directe et de substitution sont intégrées à la mesure de l'alphabétisation par l'emploi d'une catégorie distincte pour la question concernant le degré de scolarité. Une personne est considérée comme analphabète si elle n'a aucune instruction au niveau primaire et si elle est incapable de lire un texte simple fourni par l'interrogateur.

La qualité inégale des données ayant trait aux instructions opérationnelles nuit à l'interprétation des statistiques sur l'alphabétisation et au rapprochement des données internationales. La clarté et l'observation des instructions opérationnelles ont un effet sur le degré d'erreur de compréhension et de classification qui peut en résulter. De plus, les instructions sont généralement susceptibles d'être appliquées de façon très subjective. Cette situation peut être aggravée, selon la mesure dans laquelle on permet à des personnes de répondre à des questions à la place d'autres membres d'un même ménage. Par ailleurs, le souci de ne pas être considéré comme analphabète, sur le plan social, accroît le risque d'erreur de classification.

La langue dans laquelle on mesure la capacité des répondants à lire et à écrire est un autre facteur qui rend difficile le rapprochement des statistiques internationales sur l'alphabétisation. Dans de nombreux cas, il s'agit de la langue choisie par le répondant, dans certains autres les langues officielles du pays, tandis que dans d'autres cas, il s'agit de la langue parlée par les groupes dominants de la population. Par exemple, le Tchad définit l'alphabétisation comme étant la capacité de lire et d'écrire en français ou en arabe, la Corée comme étant la capacité de lire et d'écrire en coréen, et l'Algérie comme étant la capacité de lire et d'écrire avec facilité en arabe ou en français.

À part les différentes méthodes employées pour mesurer le taux d'analphabétisme, le champ du recensement représente un autre facteur qui a un effet sur l'interprétation des statistiques. Dans certains pays, le recensement est basé sur la population de jure, tandis que dans d'autres, il est fondé sur la population de facto. Il faut aussi tenir compte du fait que certains pays excluent divers éléments de leur population, en général pour des raisons d'ordre opérationnel. Par exemple, le Pérou exclut sa population indigène vivant dans la jungle, tandis que Cuba exclut les personnes handicapées.

Passons maintenant à la question plus globale de l'alphabétisation fonctionnelle. La recommandation révisée de l'UNESCO (1978) concernant la normalisation internationale des statistiques de l'éducation offre la définition suivante de l'alphabétisation fonctionnelle :

> "Est fonctionnellement alphabète une personne capable d'exercer toutes les activités pour lesquelles l'alphabétisation est nécessaire dans l'intérêt du bon fonctionnement de son groupe et de sa communauté, et aussi pour lui permettre de continuer à lire, écrire et calculer en vue de son propre développement et de celui de la communauté."

Le besoin de reconnaître que l'alphabétisation forme effectivement un continuum devient de plus en plus évident lorsqu'on tente de mesurer les niveaux d'aptitude plus élevés qui sont sous-entendus dans la recommandation de l'UNESCO. Bien qu'il serait souhaitable de pouvoir

définir une personne comme étant fonctionnellement alphabète ou analphabète, cela aurait pour effet de dénaturer un niveau de fonctionnement plutôt complexe. Il est maintenant généralement admis que l'alphabétisation représente un ensemble de capacités que les personnes possèdent à des degrés divers, et qu'elle est intimement liée au matériel écrit que l'on rencontre couramment dans une société et à un moment donné.

Afin de faire la lumière sur l'analphabétisme dans le monde et de rendre les comparaisons internationales plus significatives, il est nécessaire d'appliquer de façon plus systématique une définition normalisée généralement reconnue. Parmi les méthodes actuelles employées aux fins du recensement, l'utilisation d'un niveau scolaire comme point d'exclusion, par exemple de 0 à 4 années d'études, est un indicateur plus uniforme du taux d'analphabétisme fondamental que l'emploi d'une ou deux questions directes. Bien entendu, il faut appliquer un seul niveau scolaire comme point d'exclusion, afin de pouvoir déterminer le taux d'analphabétisme de manière plus uniforme. La validité de l'indicateur est directement reliée à l'hypothèse selon laquelle les personnes qui ont atteint un tel niveau de scolarité ont acquis les capacités fondamentales de lecture et d'écriture implicites dans la définition de l'UNESCO.

Étant donné la diversité des systèmes scolaires, particulièrement au delà du niveau primaire, et parce que les notions de l'alphabétisation fonctionnelle sont si étroitement liées aux genres et à la gamme de documents d'usage courant dans une culture, le degré de scolarité est moins utile comme indicateur de substitution du niveau d'alphabétisation au delà du niveau de base. Les études de mesure directe qui emploient une série de tests objectifs illustrant les exigences en matière d'alphabétisation, dans le contexte d'enquêtes sur les ménages, représentent une méthode relativement nouvelle et prometteuse pour améliorer la qualité et l'utilité des statistiques sur l'alphabétisation, particulièrement celles qui ont trait à l'alphabétisation fonctionnelle.

Même s'il est clair qu'il est difficile de faire des comparaisons au niveau international, peut-on déduire des données de l'ECLÉUQ que le problème de l'alphabétisation qui existe au Canada est plus grave ou moins sérieux que dans d'autres pays?

Il est important de reconnaître que les exigences en matière d'alphabétisation sont particulièrement élevées dans des pays comme le Canada, où le genre et l'emploi de matériel écrit sont à la fois complexes et généralisés. Par conséquent, la compétence en matière d'alphabétisation représente plus que la simple capacité de lire et d'écrire au niveau le plus élémentaire, ce qui constitue la méthode de mesure employée par la plupart des pays. Étant donné que les pays industrialisés, comme le Canada, sont beaucoup plus avancés que la plupart des nations du monde au chapitre de la scolarité, on peut présumer, sans risque d'erreur, que cela est également vrai dans le cas de l'alphabétisation. Cependant, il est très difficile, sur le plan statistique, de déterminer de façon précise la situation du Canada parmi les pays industrialisés ayant un taux de scolarisation élevé. Pour pouvoir établir de telles comparaisons, il serait nécessaire de mener des études de mesure directe semblables à l'ECLÉUQ dans d'autres pays.

À ce jour, l'Australie, le Kenya, les États-Unis, le Zimbabwe et, dernièrement, le Canada ont mené des études de mesure directe, au moyen d'enquêtes sur les ménages, afin d'évaluer l'aptitude des personnes à utiliser leurs capacités de lecture, d'écriture et de calcul pour fonctionner efficacement dans leur vie quotidienne. Ces enquêtes ont offert une possibilité unique d'associer des données socio-démographiques et des renseignements généraux à une série de tâches d'alphabétisation fonctionnelle. Ce genre d'étude permet de mieux comprendre la répartition des niveaux d'alphabétisation à l'intérieur des pays et parmi ceux-ci.

2. L'alphabétisation et la compétitivité à l'échelle internationale : la pertinence de l'enquête canadienne

par
Donald Hirsch
Centre de la recherche et de l'innovation
dans l'enseignement
OCDE

L'analphabétisme représente-t-il une grave menace pour la compétitivité économique? Il y a vingt ans, cette question ne se serait même pas posée dans le cas des pays développés et industrialisés. L'éducation universelle, présumait-on, signifiait que pratiquement tout le monde était capable de lire et d'écrire; l'analphabétisme n'était pas un sujet de préoccupation, sauf dans certaines régions d'extrême pauvreté, comme les Appalaches américaines, qui n'exerçaient toutefois que peu d'influence sur le bien-être économique global du pays.

Pourtant, l'OCDE – l'organisme qui surveille les intérêts économiques des plus riches pays du monde – vient de publier un important rapport qui établit un lien entre l'alphabétisation des adultes et le rendement économique*. La publication de ce rapport reflète l'inquiétude grandissante que le niveau d'alphabétisation des travailleurs suscite parmi les employeurs, les gouvernements et d'autres secteurs, dans de nombreux pays membres de l'OCDE. Cette inquiétude n'est pas toujours fondée sur une compréhension complète de la nature des problèmes d'alphabétisation des travailleurs, ni de l'effet de ces problèmes sur le rendement des entreprises. L'enquête récente menée par le Canada a aidé à améliorer cette compréhension.

Combien de fois entend-on un employeur se plaindre que "bon nombre des personnes qui terminent leurs études secondaires, de nos jours, ne savent ni lire ni écrire"? Une telle affirmation laisse entendre que le rendement scolaire a diminué de façon marquée. De fait, il n'existe aucune preuve valable qui le démontre, et l'OCDE s'est employée plutôt à définir les exigences scolaires de plus en plus grandes requises des travailleurs. Le simple fait est qu'un plus grand nombre de travailleurs sont appelés à utiliser leurs capacités de lecture et d'écriture en milieu de travail et à les employer de façon plus complexe que dans le passé. Compte tenu de telles exigences supérieures, les normes en matière d'alphabétisation sont en effet souvent déficientes.

Des études internationales détaillées portant sur les industries modernes de fabrication et de services ont permis de cerner l'origine de ce problème. Les technologies nouvelles devraient mener à une augmentation considérable de la productivité. Mais pour pouvoir être employées de façon efficace, ces technologies exigent de nouveaux genres de travailleurs. Au fur et à mesure qu'un nombre de plus en plus grand de tâches courantes sont automatisées, il est nécessaire de trouver des travailleurs capables d'exécuter des tâches diverses, de faire preuve d'initiative et de résoudre des problèmes. Avez-vous déjà fait la queue dans un supermarché et vu une caissière employant un dispositif automatique de lecture de prix prendre plus de temps que dans le passé, lorsqu'elle utilisait un ancien modèle de caisse et devait faire appel à un superviseur chaque fois qu'une difficulté se posait? Le fait est qu'un système d'enseignement qui a traditionnellement appris aux gens à suivre des instructions et à exécuter des tâches courantes n'a pas évolué au même rythme que les transformations technologiques, lesquelles exigent avant tout que les travailleurs aient la capacité de réfléchir.

Comme le démontrent bon nombre des tâches exécutées aux fins de l'enquête canadienne sur l'alphabétisation, les capacités de lecture et d'écriture supérieures qu'exigent de nombreux emplois font appel à des processus de réflexion beaucoup plus complexes qu'une simple aptitude à déchiffrer des mots ou à exécuter des calculs faciles. Les Canadiens qui se sont classés au "niveau 4" ont réussi à exécuter des tâches où il leur fallait interpréter des textes et souvent remanier une question pour la rendre plus compréhensible. Un travailleur qui tente de réparer une machine à l'aide d'un manuel et en se fiant à son expérience du fonctionnement de machines semblables fait face à des défis du même genre. Il est plutôt rare que l'on trouve dans un manuel une suite d'opérations détaillées qui s'appliquent à chaque cas. Le travailleur doit donc pouvoir lire, comprendre et interpréter les renseignements qui sont fournis, et être capable de les associer à ses propres connaissances.

La question de la capacité de faire face à l'inconnu est fondamentale – en ce qui concerne aussi bien les compétences des travailleurs que notre compréhension de l'alphabétisation. Parmi les travaux d'enquête extrêmement limités sur l'alphabétisation fonctionnelle des adultes qui ont été réalisés dans d'autres pays, l'étude du National Assessment of Educational Progress menée aux États-Unis en 1985 est celle qui se rapproche le plus de l'enquête canadienne, pour ce qui est d'examiner des capacités particulières à différents niveaux. Cependant, cette étude n'a pas tenté de classer la population en

groupes distincts selon leur rendement. La tentative de l'enquête canadienne à cet égard – bien qu'elle soit forcément quelque peu grossière – contribue de façon importante à la perception de l'alphabétisation dans le monde entier. Bref, l'alphabétisation fonctionnelle est en voie de devenir une préoccupation non seulement pour la proportion d'un ou deux pour cent (environ) des gens qui ne savent aucunement lire, ou même pour les 10 à 20 pour cent de ceux qui éprouvent de graves problèmes de lecture, mais peut-être aussi pour le tiers de l'ensemble des adultes qui sont incapables d'utiliser du matériel écrit dans des situations peu familières ou complexes.

Les chiffres exacts ont peu d'importance. Il importe plutôt de comprendre qu'au Canada – et, selon toute probabilité, dans d'autres pays industrialisés – une proportion considérable de la population, et non seulement un groupe marginalisé de personnes généralement dépourvues, y gagnerait à acquérir de plus grandes capacités de lecture et d'écriture. Cela nous amène à deux conclusions. Premièrement, l'enseignement des compétences de base doit être élargi de manière à englober un nombre beaucoup plus grand d'adultes. Deuxièmement, pour que cet enseignement soit efficace, il doit se faire, partout où cela est possible, dans le contexte de la vie quotidienne au travail et dans la communauté, plutôt que de façon isolée en salle de classe. En d'autres mots, le problème de l'analphabétisme ne peut être résolu tout simplement en renvoyant à l'école quelques adultes insuffisamment instruits.

---

* *Laureen Benton et Thierry Noyelle. The Literate Worker. Adult Literacy and Economic Performance in Industrialized Nations, OCDE, Paris, 1991.*

3. L'incidence sur l'éducation des adultes

par
Ian Morrison
Directeur exécutif
Canadian Association for Adult Education

Dans le monde des années 90, la capacité de communiquer efficacement au moyen de symboles est devenue beaucoup plus importante que jamais. Pour les employés, il s'agit d'une condition préalable essentielle pour récompenser la participation économique; pour les parents, c'est un outil pour favoriser la croissance et le développement complets de leurs enfants; pour les citoyens, c'est un moyen d'influencer les affaires de leur communauté et de partager leurs origines culturelles. Plus que jamais auparavant, les Canadiens sont conscients de ces besoins de communication.

Dans notre langue, cette capacité est désignée par le mot "alphabétisation". De bien des façons, ce terme est dysfonctionnel. Dans son sens populaire, il implique une distinction qualitative entre "alphabétisation" et "analphabétisme", comme s'il était possible de répartir les individus en deux catégories distinctes – c'est-à-dire ceux qui ont la capacité de lire et d'écrire et ceux qui n'en sont pas capables. Nous savons tous que nos semblables possèdent une multitude de capacités de lecture et d'écriture et que celles-ci évoluent avec le temps sous l'influence de facteurs comme l'éducation, la pratique, la mémoire et la motivation. Ce qui semble être un simple choix de "oui ou non" entre l'alphabétisation et l'analphabétisme représente en fait une diversité infinie de capacités et de connaissances.

Par la conception de son Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada a rendu un service utile en reconnaissant et en examinant cette limitation à l'égard du concept de "l'alphabétisation". Cette récente enquête a permis pour la première fois d'analyser les véritables capacités de lecture, d'écriture et de calcul de la population adulte du Canada. Bien que ces capacités puissent être groupées en niveaux d'aptitude pour pouvoir mieux les décrire, ces niveaux constituent néanmoins un assemblage représentant une série de mesures individuelles de capacités particulières.

Cette enquête a eu plus d'effet sur la sensibilisation du public et sur les mesures d'intérêt public que toute autre évaluation menée précédemment par Statistique Canada dans le domaine de l'éducation. Les résultats de cette enquête sont cités par les syndicats, les gestionnaires, les organismes de bénévolat et les gouvernements – et pour cause. Pour la première fois au Canada, et même ailleurs, cette enquête a présenté une mesure objective de la capacité symbolique de communication de la population adulte de notre pays. Elle peint un précieux portrait et servira de fondement aux évaluations futures.

Avant la publication des résultats de cette enquête, de nombreuses décisions stratégiques en matière d'éducation étaient fondées sur des intuitions ou des conjectures. De tels outils grossiers, sur lesquels cette enquête a enfin jeté le doute, consistaient entre autres à tirer des conclusions au sujet des capacités d'une personne à partir de son degré de scolarité. Par exemple, dans les années 60, le Collège Frontière employait une règle d'évaluation à vue de nez, selon laquelle la capacité symbolique moyenne de communication d'un adulte était déterminée en multipliant son degré de scolarité par l'âge qu'il avait à la fin de ses études, par rapport à une fraction de son âge au moment de l'évaluation.

Les instruments de l'enquête peuvent également être adaptés pour mesurer les capacités de groupes particuliers d'adultes et pour établir des comparaisons entre ces capacités et des moyennes canadiennes statistiquement fiables. Cela s'applique également à d'autres pays francophones et anglophones, compte tenu des limites imposées par les différences culturelles. L'Organisation de coopération et de développement économiques, qui a été impressionnée par la définition et la méthodologie employées dans l'enquête canadienne, se propose de recommander que ce concept soit appliqué aux futures activités de recherche et de coopération qu'elle entreprendra dans le domaine de l'éducation avec d'autres pays membres de l'OCDE.

Certains dirigeants politiques du Canada, soucieux de déterminer la mesure dans laquelle les jeunes acquièrent des capacités symboliques fondamentales de communication et de calcul dans les écoles primaires et secondaires, ont récemment emprunté aux décideurs américains l'idée d'évaluer les capacités fondamentales par intervalles durant la période scolaire obligatoire. Ils feraient bien d'examiner la méthodologie de l'enquête de Statistique Canada, puisqu'il s'agit d'un instrument rentable d'évaluation de la politique de l'éducation.

La base de données de l'enquête est extrêmement riche du point de vue de la recherche. Les premiers documents publiés par le gouvernement sur les résultats de l'enquête ont à peine effleuré les renseignements qu'elle a permis de recueillir. Par exemple, ces documents ont présenté une comparaison des capacités de lecture des francophones et des anglophones, mais ils n'ont pas traité des capacités relatives de calcul de ces deux groupes. Par ailleurs, les différences qui caractérisent les diverses administrations n'ont pas encore été

pleinement documentées. Étant donné que la base de données est complètement intégrée aux renseignements de base de l'Enquête sur la population active, une multitude de renseignements pertinents sur le plan économique pourront être analysés par les milieux de recherche.

Quelle incidence ces nouvelles données sur la capacité symbolique de communication de la population adulte aura-t-elle dans le domaine varié de l'éducation des adultes au Canada?

L'enquête de Statistique Canada démontre hors de tout doute raisonnable qu'un très grand nombre d'adultes ont beaucoup de difficulté à fonctionner efficacement dans des situations où ils doivent lire, écrire et calculer. Les programmes d'éducation ne répondent pas efficacement aux besoins de ces personnes. Pour le mieux-être économique et social de la nation, les décideurs devront revoir les modes de prestation des services d'éducation des adultes. Les techniques employées pour atteindre les personnes désavantagées sur le plan scolaire, qui sont plus perfectionnées en Europe du Nord qu'en Amérique du Nord, feront sans doute l'objet d'un réexamen.

Par suite des résultats de l'enquête, des pressions de plus en plus grandes pourraient être exercées sur les systèmes scolaires obligatoires, afin d'assurer que les élèves acquièrent des capacités symboliques fondamentales de communication, ce qui est tout à fait justifié.

De façon plus importante, l'enquête a mis à jour un vaste problème d'éducation et remet en question les soi-disant réalisations de notre pays au chapitre de l'éducation. Durant les années 90, les attentes du public, éveillées par la contradiction entre notre réthorique et les résultats de l'enquête, porteront les questions en matière de politique de l'éducation à un plus haut niveau des programmes gouvernementaux et, vraisemblablement, à l'ordre du jour du programme constitutionnel.

L'utilisation des résultats de l'enquête de Statistique Canada est un très bon exemple de l'importance que revêt l'information à l'égard de la prise de décisions. Les observateurs intéressés suivront de près les résultats.

4. L'alphabétisation et la santé au Canada : la contribution de l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement

par
Irving Rootman, Ph. D.
Directeur, Centre de promotion de la santé
Université de Toronto

L'alphabétisation et la santé au Canada

Les personnes qui oeuvrent dans le domaine de la santé au Canada reconnaissent de plus en plus que l'alphabétisation représente un déterminant fondamental de la santé. Un projet entrepris par l'Association pour la santé publique de l'Ontario (ASPO) en 1988 sert à la fois à illustrer ce fait et à contribuer à sa reconnaissance. La première étape de ce projet, qui a été achevée en 1989, avait pour but de documenter le lien entre l'alphabétisation et la santé. Trois questions fondamentales ont été examinées dans le cadre de cette étape : "Quel est le lien entre l'alphabétisation et la santé?"; "Quelles mesures a-t-on prises pour s'assurer que les personnes qui ne savent ni lire, ni écrire, ni faire des calculs vivent en santé et en sécurité?"; et "Quelles mesures pourrait-on prendre pour construire «un monde sain et sans danger pour les personnes qui ne peuvent lire»?" (ASPO, 1985).

De juin à septembre 1988, des renseignements ont été obtenus d'un certain nombre de sources, y compris des organismes communautaires, des documents existants, des études de cas et des personnes-ressources clés, dans le but de répondre à ces questions. Les responsables du projet ont ensuite organisé des ateliers régionaux, une consultation provinciale et une réunion de stratégie, afin de faire la synthèse de tous les renseignements recueillis. Les conclusions ont ensuite été publiées dans un rapport qui a paru en 1989 (ASPO, 1989).

En ce qui a trait au lien entre l'alphabétisation et la santé, le rapport conclut que "les personnes peu alphabétisées présentent un état de santé inférieur au reste de la population" (ASPO, 1989). Le rapport conclut également que l'analphabétisme a une incidence à la fois directe et indirecte sur la santé. Il contribue directement à certains problèmes, comme la mauvaise utilisation de médicaments, l'inobservation d'ordonnances médicales et des erreurs dans la préparation de lait pour bébés, et accroît les risques pour la sécurité. De façon indirecte, "l'analphabétisme conduit à des modes de vie indésirables, engendre le stress, impose des conditions de vie et de travail malsaines. Les analphabètes n'ont pas suffisamment accès à l'information en matière de santé et font un usage incorrect des services médicaux et de santé." (ASPO, 1989) Selon les auteurs du rapport, "l'analphabétisme entraîne souvent le chômage et la pauvreté." (ASPO, 1989) Tous ces facteurs ont de graves effets néfastes sur la santé qui sont décrits dans le rapport. De fait, les auteurs prétendent que l'analphabétisme a surtout une incidence indirecte sur la santé.

En ce qui a trait aux mesures prises pour s'assurer que les personnes qui ne savent ni lire, ni écrire, ni calculer vivent en santé et en sécurité, le rapport conclut que les personnes qui oeuvrent dans les domaines de la santé publique et de l'alphabétisation au Canada sont quelque peu sensibilisées à cette question et que certaines mesures ont été prises, mais qu'il reste encore beaucoup à faire.

Les auteurs du rapport sont d'avis que le gouvernement fédéral et la province doivent adopter une politique à cet égard, que les organismes du domaine doivent s'engager à assurer un accès équitable à l'information et mettre en oeuvre des activités à cette fin, et qu'un organisme coordonnateur doit être créé. Ils recommandent, entre autres, que les **gouvernements** adoptent les mesures suivantes: améliorer le système scolaire pour les jeunes; mettre sur pied un réseau d'éducation et de formation des adultes; élaborer des politiques pour que les adultes aient accès à une gamme de programmes d'alphabétisation au sein de leur communauté et s'engager à financer ces activités; encourager la participation du public au système de soins de santé; renforcer les services de santé communautaire; coordonner la mise en oeuvre de politiques publiques de la santé dans une multitude de secteurs; veiller à ce que l'information en provenance des gouvernements soient rédigée en langage simple; offrir des mesures d'encouragement aux organismes qui s'efforcent de rendre l'information plus accessible aux personnes faiblement alphabétisées; promouvoir et financer des projets visant à accroître l'accessibilité à l'information; et veiller à ce que l'on tienne compte de l'alphabétisation lors de l'élaboration des stratégies de promotion de la santé.

Selon les auteurs du rapport, les **organismes** oeuvrant dans le domaine de la santé devraient adopter les mesures suivantes : analyser l'efficacité des moyens de diffusion de l'information; élaborer des politiques visant à faciliter l'accès à l'information sur la santé; encourager les utilisateurs à participer au processus d'examen et

d'élaboration de l'information; veiller à ce que l'information soit adaptée aux spécificités culturelles des personnes à qui elle est destinée; informer les groupes sur la nature du lien entre l'alphabétisation et la santé; et "encourager les organismes et les gouvernements à préconiser l'universalité de la santé et de l'alphabétisation, à faciliter l'accès à l'information et à instaurer des milieux sains et sans danger. Les exhorter à élaborer des lignes directrices pour concrétiser leur engagement." (ASPO, 1989)

Enfin, les auteurs du rapport recommandent que l'on confie à un organisme le mandat de promouvoir et de coordonner les politiques et les mesures liées à l'alphabétisation et à la santé. Les responsabilités d'un tel **organisme de coordination** seraient les suivantes : diffuser et promouvoir les résultats de la première étape du projet; inciter les gouvernements, les organismes et la collectivité à s'engager à apporter des changements; élaborer et offrir des programmes de formation; consulter et conseiller les groupes communautaires et les intervenants relativement aux questions d'alphabétisation et aux sujets connexes; établir des liens avec les organismes et se tenir au courant de leurs activités; encourager la recherche et les projets-pilotes en allouant aux collectivités les ressources et les compétences nécessaires; et encourager et faciliter la réalisation d'entreprises conjointes.

La deuxième étape du projet, qui est en cours d'exécution, a pour but de mettre en application les recommandations du rapport et vise particulièrement des groupes comme les autochtones, les Franco-Ontariens, les personnes handicapées, les personnes âgées et les immigrants, qui ont des préoccupations particulières à l'égard de l'alphabétisation et de la santé.

La contribution de l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement

Dans ce contexte, de quelle manière, s'il en est, l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement (ECLÉUQ) peut-elle contribuer à améliorer la santé par la voie de l'alphabétisation au Canada?

De fait, l'ECLÉUQ peut y contribuer de plusieurs façons.

En premier lieu, ce qui est sans doute le plus évident, l'ECLÉUQ offre aux personnes oeuvrant dans le domaine de la santé une estimation plus significative et fiable de l'**ampleur de l'analphabétisme** au Canada. Les responsables du projet de l'ASPO se sont fiés aux seules estimations qui existaient en 1987, soit celles contenues dans le rapport de l'enquête Southam sur l'analphabétisme (Creative Research Group, 1987).

L'ECLÉUQ offre également aux personnes qui travaillent dans le domaine de la santé des renseignements fiables sur la **répartition de l'analphabétisme** parmi la population du Canada. L'enquête Southam n'a pu fournir de tels renseignements, en raison de son échantillon trop restreint et de la façon dont celui-ci a été établi. Ces renseignements aideront sans doute grandement à orienter les initiatives en matière d'alphabétisation et de santé. Par contre, il convient de souligner que l'ECLÉUQ n'a pas tenu compte de certains groupes importants, comme les autochtones et les adultes plus âgés, lesquels, selon les responsables du projet de l'ASPO, exigent une attention particulière.

Néanmoins, l'ECLÉUQ offre une **méthodologie** qui pourrait être utilisée ou adaptée de manière à obtenir des renseignements utiles sur l'ampleur de l'analphabétisme parmi ces groupes particuliers.

Toutefois, même si de telles études ne sont pas réalisées, l'ECLÉUQ contient certaines **données** qui pourraient être utiles aux personnes oeuvrant dans les domaines de l'alphabétisation et de la santé au Canada. Par exemple, l'ECLÉUQ contient des questions portant sur les troubles de la vue, de l'ouïe et de la parole, ainsi que les difficultés d'apprentissage et autres. De plus, quelques-unes des tâches ayant servi à mesurer le niveau d'alphabétisation ont un rapport direct avec certaines préoccupations liées au domaine de la santé (par exemple, la capacité de lire l'étiquette d'un contenant de médicaments).

L'ECLÉUQ offre également des renseignements utiles sur les **déterminants de l'analphabétisme,** qui pourraient servir aux personnes s'intéressant aux questions de santé et d'alphabétisation. Même si de telles enquêtes ne permettent pas de cerner ou d'évaluer de façon précise les causes d'un phénomène, elles offrent à tout le moins des indications utiles. Par exemple, les résultats de l'ECLÉUQ semblent indiquer que l'âge auquel l'une des langues officielles du Canada a été apprise peut avoir un effet sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. De telles indications peuvent certes être très utiles, surtout si elles sont confirmées par d'autres études.

De plus, l'ECLÉUQ définit certaines **possibilités** d'intervention qui pourraient être utiles aux personnes oeuvrant dans le domaine de la santé. Par exemple, la conclusion de l'ECLÉUQ selon laquelle les immigrants faiblement alphabétisés sont plus insatisfaits de leur niveau d'aptitude que les personnes nées au Canada semble indiquer que les immigrants pourraient être très réceptifs à des mesures destinées à améliorer leurs capacités de lecture et d'écriture en général et, en particulier, leur niveau d'alphabétisation en matière de

santé. Inversement, il se peut que des mesures supplémentaires et différentes soient requises dans le cas des personnes peu alphabétisées qui sont nées au Canada.

L'ECLÉUQ permet également de définir les **genres de programmes de formation** qui pourraient être bien accueillis. Par exemple, il est utile aux personnes oeuvrant dans le domaine de la santé de savoir que 37 % des répondants ayant déclaré être insuffisamment alphabétisés ont indiqué qu'un programme enseignant comment lire les instructions comme celles sur les bouteilles de médicaments ou sur les emballages" les aiderait à exercer leurs activités quotidiennes. De même, la conclusion selon laquelle près de la moitié des répondants préfèrent des cours d'alphabétisation donnés par un enseignant d'une école locale semble indiquer que les personnes oeuvrant dans le domaine de la santé devront collaborer avec des enseignants à la mise en oeuvre des programmes.

Enfin, l'ECLÉUQ pourrait servir à **promouvoir l'adoption de mesures** visant les questions d'alphabétisation au Canada. Il est évident que l'alphabétisation et la santé ne représentent qu'un aspect de la situation et que les personnes oeuvrant dans le domaine de la santé ne sont que quelques-uns des intervenants. Si l'on veut résoudre le problème de l'alphabétisation, il est essentiel d'unir nos efforts. Il est à espérer que l'ECLÉUQ nous aidera à le faire. À tout le moins, elle devrait permettre de **sensibiliser** davantage ceux qui oeuvrent dans le domaine de la santé, ainsi que d'autres personnes, à la question et au besoin de concerter leurs efforts. Je souhaite également que ce document aide les personnes oeuvrant hors du domaine traditionnel de la santé à mieux comprendre les préoccupations et les activités du domaine de la santé qui sont reliées à l'alphabétisation, afin de les encourager à se joindre à nous pour faire en sorte que tous les Canadiens puissent vivre en santé, grâce à un meilleur niveau d'alphabétisation.

Références

The Creative Research Group (1987). *L'analphabétisme au Canada : rapport d'enquête*, Ottawa : Southam News Inc.

Association pour la santé publique de l'Ontario (1989). *Projet alphabétisation et santé : première étape*, Toronto : Association pour la santé publique de l'Ontario.

5. L'alphabétisation et la vieillesse au Canada : les résultats de l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement

par
David P. Ross, Ph. D.
Expert-conseil en économie sociale
Ottawa

L'alphabétisation et la vieillesse au Canada

Compte tenu du fait que l'alphabétisation est généralement considérée comme un aspect important de la qualité de vie des individus, les résultats de l'enquête sont alarmants. Ceux-ci révèlent en effet que les deux tiers (65 %) des Canadiens plus âgés, soit environ 2 millions de personnes, éprouvent un certain degré de difficulté à utiliser du matériel écrit (le groupe des Canadiens "plus âgés" est formé des personnes âgées de 55 à 69 ans, l'enquête n'ayant pas tenu compte des Canadiens âgés de plus de 70 ans). Ce faible niveau d'alphabétisation fonctionnelle posera de graves problèmes au cours des années à venir, au fur et à mesure que cette cohorte vieillira. Comme l'illustre le tableau ci-dessous, le niveau d'alphabétisation des Canadiens plus âgés est beaucoup plus faible que celui des Canadiens de plus jeune âge.

Tableau 1

Niveaux d'aptitude à la lecture des Canadiens de différents groupes d'âge

	Niveau d'aptitude à la lecture			
Âge	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
25 à 34 ans	2%	5%	17%	76%
35 à 44 ans	3%	6%	19%	71%
45 à 54 ans	6%	15%	28%	51%
55 à 69 ans	15%	21%	29%	35%

Source : *Statistique Canada, Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement. Les niveaux 1 à 4 représentent des niveaux croissants d'aptitude à la lecture.*

Remarque: *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*

Il y a tout lieu de s'inquiéter de la faiblesses des capacités de lecture des personnes âgées. Cependant, si l'on regarde vers l'avenir, le fait que les jeunes générations sont mieux alphabétisées signifie que les futures générations plus âgées seront moins susceptibles d'éprouver des difficultés résultant d'une incapacité de lire, comme c'est le cas des générations plus âgées d'aujourd'hui. Par conséquent, à moins que les exigences et les normes en matière d'alphabétisation ne progressent de façon remarquable au cours des années à venir, les problèmes d'alphabétisation des futures générations plus âgées devraient se corriger d'eux-mêmes, du moins en partie. Toutefois, même le quart du groupe actuel des Canadiens âgés de 25 à 34 ans éprouvent des difficultés à lire. Cette proportion encore très élevée représentera le niveau d'alphabétisation de base des futures générations plus âgées, si aucune mesure n'est prise maintenant pour accroître les niveaux d'alphabétisation parmi tous les groupes d'âge.

Le faible niveau d'alphabétisation des Canadiens plus âgés s'explique de nombreuses façons. Les personnes faisant partie de la génération plus âgée d'aujourd'hui sont nées entre 1920 et 1935; par conséquent, bon nombre d'entre elles ont vu leurs études interrompues en raison de la Crise économique et de la Seconde Guerre mondiale. De plus, le grand nombre d'immigrants qui sont venus au Canada à cette époque n'avaient pas accès à la gamme de programmes linguistiques et aux services d'aide qui sont offerts de nos jours.

Durant la période qui a précédé les années 50, l'économie était moins diversifiée et moins complexe, ce qui a donné prépondérance aux emplois agricoles et manuels, lesquels exigeaient peu de capacités de lecture. À cette époque, il était plus facile de se trouver du travail et de gagner sa vie sans savoir lire. De plus, les exigences de la ferme familiale imposaient aux enfants des obligations de travail saisonnières, ce qui avait pour effet d'interrompre leurs études.

Par ailleurs, les capacités de lecture et d'écriture faiblissent avec le temps. Les personnes qui n'ont pas à utiliser leurs capacités de lecture, particulièrement au travail, voient leur niveau d'aptitude faiblir de façon naturelle, à compter du jour où elles quittent l'école. En outre, étant donné que l'évolution technologique, la progression des connaissances, la complexité des structures hiérarchiques de l'emploi et l'urbanisation ont créé un mode de vie plus avancé et complexe, les normes en matière d'alphabétisation se sont accrues. Le niveau d'alphabétisation que l'on considérait comme un niveau de base en 1940 est devenu insuffisant en 1990. Cette tendance se maintiendra et risque même fort de s'accélérer; il est donc nécessaire de reconnaître que l'évaluation et la promotion de l'alphabétisation seront mesurées par rapport à des critères dynamiques, et non pas statiques. Ce qui est acceptable aujourd'hui pourrait ne pas l'être demain; par conséquent, les individus verront leurs capacités de lecture et d'écriture dépérir, à moins de faire des efforts véritables pour améliorer leur niveau d'alphabétisation de façon continue.

Répercussions

Quelles sont les principales répercussions du faible niveau d'alphabétisation fonctionnelle des Canadiens plus âgés? Il est important que les personnes âgées, à mesure qu'elles seront confrontées à des problèmes de santé, puissent lire du matériel écrit afin de se renseigner sur des habitudes de vie plus saines. Plus que jamais auparavant, la population dispose d'une grande quantité d'information sur les soins de santé préventifs. Pourtant, seules les personnes qui ont la capacité de lire et de comprendre cette information, et qui se fient à celle-ci, pourront en tirer profit. Les soins de santé curatifs et de courte durée exigent également une capacité de lire et d'écrire, par exemple pour ce qui est de trouver des services médicaux convenables, de lire des ordonnances et d'autres prescriptions médicales, de comprendre les modalités des régimes provinciaux d'assurance-maladie, de lire des contrats et des formulaires de services de soins de santé de longue durée, et ainsi de suite. Le recours à des soins coûteux dispensés en établissement sera probablement la seule possibilité qui s'offrira aux personnes incapables de prendre soin d'elles-mêmes.

Au moment de la retraite, la situation financière d'une personne change, ce qui exige la prise de nombreuses décisions, par exemple: la présentation d'une demande de prestations de la Sécurité de la vieillesse et, peut-être aussi, du Supplément de revenu garanti; l'option de se prévaloir ou non de prestations anticipées du Régime de pensions du Canada ou du Régime des rentes du Québec; les choix à faire à l'égard des dispositions de régimes privés de retraite; la conversion de régimes enregistrés d'épargne-retraite; et les répercussions fiscales importantes de ces décisions. Une personne capable de lire des documents et de comprendre ce qu'elle signe a beaucoup plus de facilité à prendre et à comprendre de telles décisions financières.

Les personnes retraitées auront beaucoup plus de temps libre et celles qui sont alphabétisées pourront en jouir bien davantage. En effet, il faut être fonctionnellement alphabète pour pouvoir lire des journaux et la multitude de revues variées et spécialisées que l'on trouve aujourd'hui, participer à des cours pour adultes, se livrer à des passe-temps et comprendre la documentation sur les voyages. Même les personnes qui écoutent la télévision pourront en profiter davantage si elles sont capables de lire les programmes des émissions de télévision. Au fur et à mesure que la technologie évolue, de nombreux appareils ménagers et de loisir deviennent de plus en plus difficiles à installer et à faire fonctionner. Les automobiles, les téléphones, les chaînes stéréophoniques, les systèmes de sécurité, les guichets automatiques, les fours à micro-ondes, les magnétoscopes et les caméras vidéo ne sont que quelques exemples de choses que l'on peut faire fonctionner plus facilement et dont on peut jouir davantage après avoir lu attentivement les manuels d'utilisation.

La population canadienne vieillit et l'on estime que les personnes âgées de plus de 65 ans formeront plus du quart des électeurs dans trente ans (comparativement à 16 % aujourd'hui). Ce bloc d'électeurs exercera une influence politique considérable. Il sera donc nécessaire, bien plus encore qu'aujourd'hui, de veiller à ce que ces électeurs puissent se tenir au fait des questions d'actualité et qu'ils ne soient pas privés du droit électoral à cause d'une incapacité de lire. Cela est important non seulement pour les individus, afin qu'ils puissent remplir leur rôle de citoyen, mais également pour la société, car la gestion efficace des affaires publiques exige la participation d'électeurs avisés. Par ailleurs, il est tout probable que dans l'avenir, les choix politiques seront plus complexes, et non pas plus simples, au fur et à mesure que les nations deviendront plus intégrées et interdépendantes.

Ce ne sont là que quelques-unes des répercussions de l'alphabétisation sur les personnes âgées. Tout au long de leur vie, les personnes incapables de lire se donnent des moyens de soutien informels, afin de les aider à surmonter cette incapacité. Cependant, la vieillesse représente une période de changement. Le soutien que ces personnes obtenaient de leur conjoint, de leur enfants, de leur famille, de leurs amis et de leurs voisins disparaît graduellement. Les enfants grandissent et quittent le foyer, les personnes âgées prennent leur retraite et déménagent ailleurs, et les membres de la famille, les amis et les époux décèdent. À mesure que ces événements se produiront, les personnes âgées pourraient bien avoir de plus en plus de difficulté à remplacer ce soutien, à moins de faire appel à des établissements de soins ou à des services professionnels de soins à domicile.

Stratégie visant à accroître le niveau d'alphabétisation

Que peut-on faire pour accroître le niveau d'alphabétisation des Canadiens plus âgés? L'organisme appelé La Voix – Le réseau canadien des aînés, qui regroupe des Canadiens du troisième âge, a réagi rapidement aux résultats de l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement (ECLÉUQ). Il a d'abord tenu une conférence nationale en 1990, afin d'élaborer une stratégie ayant pour but d'accroître le niveau d'alphabétisation de ses membres. L'une des principales recommandations issues de cette conférence a

été de créer la Coalition canadienne pour l'alphabétisation des Canadiens âgés, formée de trente personnes provenant de divers domaines. À la suite de la conférence, un groupe de travail a été créé pour déterminer de quelle façon cette recommandation pouvait être mise en application; le mandat et le calendrier de travail de la Coalition ont été énoncés dans le rapport de ce groupe de travail.

Deux objectifs directeurs ont été établis : i) "accroître les niveaux d'alphabétisation chez les Canadiens âgés, principalement en leur offrant davantage d'occasions de s'alphabétiser"; et ii) "mettre en place au sein de nos localités un système d'aide aux aînés qui, pour une raison ou une autre, sont analphabètes." Le rapport du groupe de travail, qui a été sanctionné par l'organisme La Voix, a recommandé l'adoption d'une stratégie triennale devant être mise en oeuvre par la Coalition. Au cours de la première année, la Coalition sera mise sur pied et se chargera d'élaborer un plan d'exécution de programmes d'alphabétisation. La deuxième année sera consacrée à la conception et à l'établissement des mécanismes de mise en oeuvre des programmes et des moyens à prendre pour les promouvoir. Au cours de la troisième année, une campagne de sensibilisation sera menée, afin de promouvoir la participation aux programmes d'alphabétisation.

Les résultats de l'ECLÉUQ menée par Statistique Canada ont éveillé un grand nombre de Canadiens à l'existence d'un problème social urgent. Ils ont incité les personnes âgées à agir pour accroître le très faible niveau d'alphabétisation qui existe parmi ce groupe. Il est d'ailleurs particulièrement encourageant de constater que les personnes âgées ont pris elles-mêmes l'initiative de concevoir et de mettre en oeuvre des activités visant à accroître leur niveau d'alphabétisation. Bien que le gouvernement contribuera au financement de quelques-unes de ces mesures, une telle intervention témoigne du rôle très important que joue le bénévolat au Canada.

Référence

La Voix, *La stratégie nationale d'alphabétisation pour les Canadiens âgés*.

6. L'analphabétisme fonctionnel : les coûts économiques et les répercussions sur le marché du travail

par
Tim O'Neill
Président
Conseil économique des provinces de l'Atlantique

et
Andrew Sharpe
Directeur de la recherche
Centre canadien du marché du travail et de la productivité

Introduction

Le problème de l'analphabétisme au Canada ne se limite pas aux personnes qui sont pratiquement dépourvues des capacités de lecture et d'écriture les plus élémentaires. Ces personnes représentent moins de 10 % de l'ensemble de la population adulte. Elles peuvent être considérées comme étant profondément analphabètes. Cependant, il existe une autre tranche de 30 % des Canadiens qui éprouvent un certain degré de difficulté à utiliser leurs capacités de lecture et d'écriture au travail et au foyer. Une étude récente menée par Statistique Canada (1990) a distingué deux niveaux de difficulté – une capacité limitée d'utiliser du matériel écrit et une capacité de n'utiliser que du matériel écrit peu complexe. L'analphabétisme fonctionnel a des répercussions financières qui touchent non seulement les individus, mais aussi leurs employeurs et l'ensemble de la société. En outre, il semble que ces coûts aient augmenté au cours des années 80, puisque la situation relative des personnes fonctionnellement analphabètes sur le marché du travail s'est détérioriée. Cet article traite principalement des répercussions économiques et financières de l'analphabétisme. Ce problème comporte de nombreux autres aspects qui sont toutefois hors de la compétence et du domaine de spécialisation des auteurs.

Avant d'entrer dans les détails, il est important de souligner au départ que l'objectif de l'alphabétisation fonctionnelle en milieu de travail – c'est-à-dire l'absence de difficulté dans l'utilisation des capacités de lecture et d'écriture en cours d'emploi – est une cible en mouvement, en raison de la nature changeante des compétences requises pour oeuvrer efficacement sur le marché du travail. Le niveau d'alphabétisation requis pour exercer la plupart des emplois et des tâches a augmenté au cours des 50 dernières années et continuera probablement de s'accroître.

Mikulecky (1990) a fait valoir, par exemple, que l'enrôlement dans l'armée exige aujourd'hui un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, tandis que durant la Seconde Guerre mondiale, on exigeait seulement une quatrième année. Il soutient également qu'environ 90 % des emplois exigent de deux à trois heures de lecture par jour et que dans près de 70 % des cas, le degré de difficulté de ces lectures équivaut à un niveau de scolarité se situant entre la 9e et la 12e année.

Étant donné que l'alphabétisation fonctionnelle est une cible en mouvement, il devient très difficile d'évaluer la mesure dans laquelle les objectifs en matière d'alphabétisation sont atteints, au fur et à mesure que les compétences professionnelles deviennent plus perfectionnées et plus techniques. Il se peut qu'un objectif qui était valable il y a dix à quinze ans ne le soit plus aujourd'hui. Cela implique également qu'il en coûtera de plus en plus cher, avec le temps, si aucune mesure n'est prise pour accroître la proportion de la main-d'oeuvre qui possède ces compétences.

Les coûts économiques de l'analphabétisme

Les coûts économiques de l'analphabétisme peuvent être divisés en trois groupes – les coûts pour les individus, les coûts pour les entreprises et les coûts pour l'ensemble de la société. Étant donné que très peu a été fait pour tenter d'effectuer une analyse quantitative de ces coûts, il importe avant tout de déterminer les différents types de coûts qu'occasionne l'analphabétisme.

(i) Les coûts pour les individus

Les individus qui sont fonctionnellement analphabètes font face à une multitude de coûts. Ils ont un niveau de revenu inférieur à la moyenne, d'une part parce que le niveau de compétence exigé pour les emplois qu'ils occupent se situe en deçà de la moyenne et, d'autre part, parce que le choix d'emplois qui s'offrent à eux est plus restreint.[1] Ces facteurs sont également à l'origine d'un taux de chômage supérieur à la moyenne et d'un taux de mobilité réduit sur le marché du travail (mobilité professionnelle et géographique) parmi les individus fonctionnellement analphabètes. Ces conséquences de l'analphabétisme seront examinées de façon plus détaillée dans une autre partie de cet article.

Dans une économie où les exigences minimales en matière d'alphabétisation (capacités de lecture, d'écriture et de calcul) se sont accrues et continueront probablement d'augmenter, ceux qui sont fonctionnellement analphabètes seront de moins en moins capables de faire concurrence sur le marché du travail. De plus, étant

donné que l'information joue un rôle de plus en plus important dans le domaine de l'emploi (particulièrement dans le secteur des services), et que l'on exige des travailleurs des compétences de plus en plus techniques, ceux dont les capacités de lecture et d'écriture sont insuffisantes auront de la difficulté à acquérir une formation professionnelle initiale et, de façon plus critique, à se recycler. Cela les condamne à perdre encore plus de terrain dans la course vers les emplois rémunérateurs.

Une étude menée par Marie-Josée Drouin (1990) fait valoir que le rythme de l'évolution technologique influe de manière radicale sur la durée de l'utilité des compétences professionnelles d'un individu. Mme Drouin prétend que des compétences spécialisées deviennent désuètes dans un délai de trois à cinq ans après qu'elles ont été acquises, comparativement à une période de sept à quatorze ans il y a seulement dix ans. L'évolution technologique, qui pose un défi à la plupart des travailleurs, peut se révéler désastreuse dans le cas de ceux qui n'ont pas du tout les capacités requises pour se perfectionner ou se recycler.

Avant de passer au sujet suivant, il convient de souligner que les individus fonctionnellement analphabètes subissent également des conséquences psychologiques. Les torts causés à l'image de soi et à la façon dont les individus perçoivent leur capacité de s'adapter aux exigences professionnelles changeantes peuvent être considérables. Il peut également en résulter des problèmes d'ordre social. De telles conséquences psychologiques et sociales peuvent entraîner des répercussions économiques négatives, qui peuvent se manifester par l'absentéisme, un faible rendement professionnel, ou encore d'autres formes d'absence de participation à l'emploi.

(ii) Les coûts pour les entreprises

L'impact de l'analphabétisme fonctionnel n'est pas ressenti uniquement par les individus. Les entreprises qui emploient des personnes fonctionnellement analphabètes sont également touchées, dont certaines peuvent l'être de façon très considérable. De fait, dans une étude qu'il a menée il y a trois ans, le Canadian Business Task Force on Literacy (1988) a estimé que l'analphabétisme se traduit, pour les entreprises canadiennes, par une perte de productivité s'élevant à 4 milliards de dollars par année. Même si ce chiffre n'est pas exact, il offre une estimation de l'ampleur des répercussions de l'analphabétisme en milieu de travail sur les employeurs[2].

Robert DesLauriers (1990), dans une étude récente du Conference Board du Canada menée auprès d'entreprises canadiennes ayant plus de 50 personnes à leur emploi, a constaté que l'analphabétisme fonctionnel en milieu de travail avait causé certaines difficultés à environ 70 % des firmes interrogées. Les domaines dans lesquels les entreprises ont éprouvé les problèmes les plus sérieux sont ceux de l'acquisition de compétences nouvelles ou techniques, de la formation en général et de l'adoption de nouvelles technologies.

Les exemples précis de répercussions négatives qui ont été mentionnés le plus souvent sont les suivants : pertes de productivité, erreurs au niveau des facteurs de production et des procédés de fabrication, diminution de la qualité des produits, et difficultés à l'égard de la réaffectation des employés. Par ailleurs, des problèmes de santé et de sécurité, des taux de roulement plus élevés et l'absentéisme sont d'autres exemples de problèmes qui ont été mentionnés moins souvent.

Ces répercussions entraînent en définitive une augmentation des coûts de production et un affaiblissement de la compétitivité des entreprises. L'étude du Conference Board était axée sur les difficultés que les entreprises connaissent actuellement ou qu'elles ont éprouvées dans le passé. Cependant, étant donné que l'analphabétisme fonctionnel diminue la capacité des entreprises de s'adapter aux technologies et aux techniques de production nouvelles, il réduit également leur capacité d'améliorer leur productivité dans l'avenir. En d'autres mots, non seulement les niveaux actuels de productivité sont-ils plus faibles qu'ils ne le seraient autrement, mais les possibilités d'augmentation sont également réduites. Cela impose un lourd fardeau aux entreprises qui doivent évoluer au sein d'une économie internationale où la concurrence s'accroît de plus en plus et les progrès technologiques se multiplient sans cesse.

(iii) Les coûts pour la société

Les employés et les employeurs ne sont pas les seules victimes de l'analphabétisme. Ses conséquences sont également ressenties par l'ensemble de la société. Les coûts économiques de l'analphabétisme comprennent une perte de production attribuable à une plus faible productivité de la main-d'oeuvre, une hausse des prix des biens et services due à une augmentation des coûts de production, et un accroissement des transferts de revenu aux personnes qui sont sans emploi ou sous-employées en raison d'un manque de compétences. Les problèmes d'analphabétisme peuvent également entraîner une hausse du coût des programmes de formation financés au moyen de fonds publics.

Il est important de souligner que les coûts attribués à chacune des catégories ci-dessus, c'est-à-dire les individus, les employeurs et la société, ne sont pas tous cumulatifs. Par exemple, il se peut que la hausse des coûts de production subie par les entreprises soit répercutée sur les consommateurs par la voie d'une augmentation des prix. Cette partie des coûts qui est transmise aux consommateurs n'est donc pas supportée par l'entreprise. Toutefois, la partie des coûts qui se traduit par une diminution du taux de rendement représente un coût net pour l'entreprise.

La principale question à dégager de cette analyse est que les conséquences économiques et financières de l'analphabétisme se répercutent dans toute la société. Même si les pertes de productivité ne s'élèvent pas tout à fait à 4 milliards de dollars par année, ou si la proportion des adultes canadiens qui éprouvent au moins un certain degré de difficulté à exécuter des tâches de lecture et d'écriture reliées à l'emploi n'atteint pas tout à fait 40 %, les chiffres exacts sont sans doute très élevés. Étant donné que les coûts se répercutent dans toute la société, le secteur privé (les entreprises et les syndicats) et le secteur public ont tout intérêt à contribuer à la recherche de solutions.

Qui doit payer pour résoudre le problème?

Il n'y a pas de réponse facile à la question de savoir comment partager les coûts des solutions aux problèmes d'analphabétisme, et ce, pour plusieurs raisons. Les coûts supportés par les entreprises et la société ne sont pas répartis de manière uniforme parmi les divers secteurs de l'industrie, ni d'une région à une autre. La gravité du problème varie d'une entreprise ou d'une industrie à une autre, en partie selon le lieu géographique. Les conditions du marché du travail diffèrent d'une région du pays à une autre. Les entreprises qui possèdent une grande réserve de personnel relativement qualifié peuvent éliminer les employés qui sont trop peu alphabétisés et ceux qui risquent de le devenir. De plus, la gamme et la complexité des compétences requises par les employés varient d'une entreprise à une autre. Ces facteurs et d'autres influeront sur la volonté des entreprises de contribuer à la recherche de solutions au problème de l'analphabétisme.

Il existe, dans l'économie, une gamme de compétences que les travailleurs possèdent et dont les entreprises et les industries auront besoin. Par exemple, les entreprises de services commerciaux, où la technologie et l'information prédominent, puiseront abondamment dans le niveau supérieur de cette gamme. Elles recruteront des individus qui possèdent un niveau élevé de formation régulière, ainsi que des compétences complexes et techniques. Tant qu'il y aura une réserve suffisante d'individus possédant les compétences voulues ou ayant la capacité d'acquérir facilement celles qui sont particulières à leur emploi, les entreprises et les industries qui recrutent ces individus ne se sentiront pas obligées de contribuer aux programmes d'amélioration des compétences, sauf ceux qui visent directement leurs propres effectifs. Si, comme on le prévoit, le marché du travail se trouve confronté à une vaste pénurie de main-d'oeuvre qualifiée, cette situation changerait certainement.

De même, les entreprises où les exigences en matière de compétences sont faibles (par exemple, dans les secteurs de l'agriculture et de la transformation) seront peu incitées à contribuer à la recherche de solutions au problème de l'analphabétisme fonctionnel. Cependant, les marchés de produits au sein desquels évoluent ces entreprises tendent également à être hautement concurrentiels. Des pressions sont constamment exercées sur ces entreprises pour qu'elles apportent des innovations technologiques, afin de pouvoir demeurer compétitives. L'adoption de nouvelles technologies entraîne un besoin d'amélioration des compétences des employés qui utiliseront le nouvel équipement. Par conséquent, ces entreprises devront envisager d'améliorer les compétences de leurs employés, ou d'en remplacer quelques-uns par d'autres qui sont plus qualifiés. Toutefois, l'existence de pénuries générales de main-d'oeuvre nuira à cette deuxième possibilité.

Dans les deux exemples précités, il se peut que le coût actuel pour chaque entreprise soit relativement peu élevé. Par conséquent, même si les entreprises constatent qu'elles éprouvent des difficultés à cause d'un problème d'analphabétisme fonctionnel parmi leurs employés (ce qui ne constitue nullement une conclusion obligatoire), le coût pour l'entreprise pourrait ne pas être aussi élevé que les dépenses en alphabétisation nécessaires pour résoudre le problème. Cela pourrait aider à expliquer pourquoi seulement 25 % des entreprises interrogées par le Conference Board du Canada se sont dotées d'une politique ou d'un programme systématique en matière de ressources humaines, et pourquoi une proportion encore plus faible de celles-ci ont mis en oeuvre des programmes d'alphabétisation.

Cela explique aussi en grande partie les raisons pour lesquelles les entreprises ou les industries qui s'intéressent le plus aux programmes d'aide visant à accroître le niveau global d'alphabétisation sont celles pour qui la réduction du taux d'analphabétisme représente un intérêt économique important. La Société canadienne des postes, le Canadian Booksellers Association et l'Association canadienne des annonceurs comptent parmi les entreprises et les organismes les plus actifs dans ce domaine à l'échelle nationale.

Le fait de se concentrer exclusivement sur les coûts et les avantages relatifs actuels liés à l'adoption de mesures d'accroissement de l'alphabétisation fonctionnelle risque de faire perdre de vue les besoins futurs de main-d'oeuvre. Si le niveau d'alphabétisation requis pour oeuvrer efficacement au sein du marché du travail continue de s'accroître, la pénurie prévue à l'égard de la plupart des catégories de compétences nuira sérieusement à la capacité de presque toutes les industries de maintenir et d'améliorer leur compétitivité. En d'autres mots, les compétences requises dans l'avenir deviendront de plus en plus complexes et techniques. Si des mesures ne sont pas prises dès maintenant pour parer à cette situation, toutes les entreprises auront de plus en plus de difficulté à répondre à leurs besoins, où qu'elles se trouvent et quelle que soit la demande actuelle.

Ce problème a également une dimension géographique. Comme le démontre l'enquête menée par Statistique Canada, le taux d'analphabétisme fonctionnel, parmi toutes les régions du Canada, est le plus élevé dans les provinces atlantiques. Dans l'ensemble du Canada, 38 % des adultes éprouvent au moins certaines difficultés d'alphabétisation fonctionnelle (y compris 7 % qui n'ont essentiellement aucune capacité de lecture et d'écriture), tandis que dans les provinces atlantiques, cette proportion s'élève à 48 %. Dans la province de Terre-Neuve, une proportion de 61 % de la population adulte se situe dans cette catégorie, ce qui est tout à fait bouleversant. Dans les trois autres provinces, la proportion s'élève à environ 43 %. Ce sont les seules provinces du Canada où le problème de l'analphabétisme fonctionnel touche plus de 40 % de la population adulte.

Bien que l'on ne puisse avancer aucune simple relation de cause à effet, il est peu surprenant de constater que c'est dans la région de l'Atlantique que l'on trouve les plus faibles niveaux de productivité au pays (environ 20 % plus bas que la moyenne nationale), le plus faible degré d'innovation technologique, les plus hauts taux de chômage et les plus faibles niveaux de revenu moyen. D'une part, le taux d'analphabétisme fonctionnel supérieur à la moyenne qui existe dans les provinces atlantiques est peut-être essentiellement un autre symptôme des problèmes économiques généraux de cette région. En raison du manque de développement dans les provinces atlantiques, ce qui pousse les personnes mieux instruites et plus qualifiées à s'expatrier, il est possible que cette région se retrouve avec une plus faible proportion des travailleurs mieux qualifiés. Bref, le taux d'analphabétisme supérieur s'explique par les taux de croissance et de développement inférieurs à la moyenne nationale. D'autre part, d'aucuns affirmeront que le plus faible niveau de compétence des travailleurs des provinces atlantiques est en soi un facteur qui contribue à retarder le développement économique. Il en résulte une main-d'oeuvre moins apte à répondre aux besoins actuels de compétences et à s'adapter à l'évolution de ces besoins. À cause d'un tel bassin de ressources humaines plus faible, les entreprises sont moins intéressées à y investir ou à s'y établir. Cette situation contribue à son tour à réduire la productivité et à affaiblir le rendement économique.

Cela ne veut pas dire que le fait pour les secteurs public et privé d'investir davantage dans l'éducation et la formation et, plus particulièrement, dans l'amélioration des capacités de lecture et d'écriture aura forcément et automatiquement pour effet de transformer une économie stagnante en une économie dominante. Cependant, l'investissement dans les ressources humaines représente un élément important de la solution aux problèmes économiques de la région de l'Atlantique (et d'autres régions du pays). Pour faire en sorte que les dépenses au titre de l'amélioration des compétences soient plus fructueuses, il est nécessaire de développer, chez les personnes qui ont besoin de ces compétences, la capacité de les acquérir. En d'autres mots, toute stratégie globale de formation et de perfectionnement exige avant tout une amélioration considérable du niveau d'alphabétisation.

Le recul des personnes peu instruites sur le marché du travail

Les Canadiens ayant de faibles capacités de lecture, d'écriture et de calcul ont toujours été désavantagés sur le marché du travail. Cependant, au cours des années 80, leur position s'est détérioriée davantage. Les possibilités pour les personnes peu instruites de trouver des emplois stables et rémunérateurs sont devenues de plus en plus rares. Le marché du travail semble s'être polarisé de plus en plus.

Cette marginalisation croissante des personnes peu instruites a engendré des taux de chômage plus élevés que la moyenne parmi ce groupe, des taux d'activité plus faibles et des niveaux de revenu d'emploi moins élevés. Cette situation reflète les conditions relatives de l'offre et de la demande sur le marché du travail, en particulier la demande réduite de travailleurs peu instruits, en raison des changements structurels touchant la demande de main-d'oeuvre et des besoins de compétences plus élevés qui caractérisent de nombreux emplois.

Dans la plupart des cas, au cours des années 80, la croissance de l'emploi parmi les industries et les professions qui employaient dans le passé un grand nombre de travailleurs peu instruits a été faible et, dans certains cas, a même décliné de façon considérable. La croissance de l'emploi a été concentrée dans les industries et les professions où les niveaux d'alphabétisation moyens sont élevés. De plus, dans les industries qui ont traditionnellement employé un grand nombre de personnes peu instruites, la répartition des emplois a changé au détriment de ces personnes. De même, les personnes peu instruites se trouvent de plus en plus désavantagées au niveau des professions qui exigeaient auparavant peu d'instruction, puisque celles-ci nécessitent maintenant des capacités de lecture et d'écriture de plus en plus grandes.

Afin de pouvoir suivre l'évolution du rendement des personnes insuffisamment alphabétisées sur le marché du travail, il est nécessaire d'obtenir des données chronologiques sur les niveaux d'alphabétisation et les variables du marché du travail. Malheureusement, les résultats de l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement (ECLÉUQ)[3] ne visent que l'année 1989. Toutefois, en raison du lien très étroit entre le degré de scolarité et le niveau d'alphabétisation, les données chronologiques sur la scolarité peuvent servir d'indicateur de substitution des capacités de lecture, d'écriture et de calcul.

Par exemple, 88 % des personnes qui n'ont aucune instruction ou qui n'ont fait que des études primaires n'ont pas les capacités requises pour satisfaire à la plupart des exigences de lecture quotidiennes (niveaux 1, 2 et 3), comparativement à seulement 31 % des Canadiens ayant un degré de scolarité plus élevé. Les personnes qui n'ont aucune instruction ou qui n'ont fait que des études primaires représentent 55 % des Canadiens qui ont de la difficulté à utiliser du matériel écrit (niveau 1); pourtant, ces personnes forment seulement 10 % de la population âgée de 16 à 69 ans. Ce lien très étroit entre le degré de scolarité et le niveau d'alphabétisation se manifeste également, bien qu'à un moindre degré, dans le cas des capacités de calcul[4].

L'incidence de l'analphabétisme est donc beaucoup plus élevée chez les personnes peu instruites, particulièrement chez celles qui ont moins de neuf années de scolarité. Pour cette raison, nous traiterons principalement de l'expérience sur le marché du travail des personnes qui ont moins de neuf années de scolarité; par ailleurs, les termes "analphabète" et "peu instruit" seront employés de façon interchangeable dans le texte, même s'il est vrai que certaines personnes ayant peu d'instruction peuvent avoir de très bonnes capacités de lecture et d'écriture.

Les répercussions de l'analphabétisme sur le rendement au sein du marché du travail

Le taux de chômage tend à être beaucoup plus élevé chez les travailleurs ayant de faibles capacités de lecture, d'écriture et de calcul que chez les autres travailleurs, tandis que le taux d'activité et le niveau de revenu d'emploi sont beaucoup plus faibles parmi ce groupe. De façon plus importante, l'écart entre les personnes peu instruites et l'ensemble de la population s'est élargi au cours des années 80. De plus, les personnes peu instruites sont beaucoup moins susceptibles de déménager dans une autre province que les personnes mieux scolarisées.

En 1990, le taux de chômage parmi les personnes ayant moins de neuf années de scolarité était de 12,5 %, comparativement au taux de chômage général de 8,1 %, ce qui veut dire que le taux de chômage des personnes peu instruites était plus d'une fois et demie (1,54) supérieur au taux général[5]. En 1981, le taux de chômage des personnes peu instruites n'était que 1,21 fois plus élevé que le taux général. Le taux de chômage relatif des personnes peu instruites a donc augmenté de façon marquée au cours des années 80. Les personnes peu instruites ont de plus en plus de difficulté à trouver de l'emploi, comparativement aux personnes mieux scolarisées; or, cette situation n'existait pas durant la deuxième moitié des années 70 (graphique 1)[6]. Cette tendance générale touche les deux sexes et tous les principaux groupes d'âge et se manifeste dans toutes les provinces (tableau 1). Les plus fortes hausses relatives du taux de chômage ont été enregistrées chez les femmes peu instruites, les personnes âgées de moins de 45 ans et les résidants des provinces atlantiques, du Québec et de l'Alberta.

Le taux d'activité des personnes peu instruites est beaucoup plus faible que celui de l'ensemble de la population. En 1990, le taux d'activité des personnes peu instruites était de 35,5 %, comparativement à 67,0 % pour l'ensemble de la population source. En d'autres mots, le taux d'activité des personnes ayant moins de neuf années de scolarité ne représentait que 53,0 % de celui de l'ensemble de la population. Cela illustre encore une fois les possibilités d'emploi limitées qui s'offrent aux personnes peu instruites, en raison de leur manque de compétences. Au cours des années 80, le taux d'activité des personnes peu instruites a diminué de façon considérable, passant de 44,1 % en 1981 à 35,5 % en 1990. Compte tenu du fait que le taux d'activité de l'ensemble de la population a augmenté, le taux d'activité des personnes peu instruites a diminué de façon considérable par rapport à celui de l'ensemble de la population, passant de 68,1 % en 1981 à 53,0 % en 1990

Graphique 1

Le taux de chômage relatif des personnes peu instruites

(Le taux de chômage des personnes ayant moins de 9 années de scolarité en proportion du taux de chômage général)

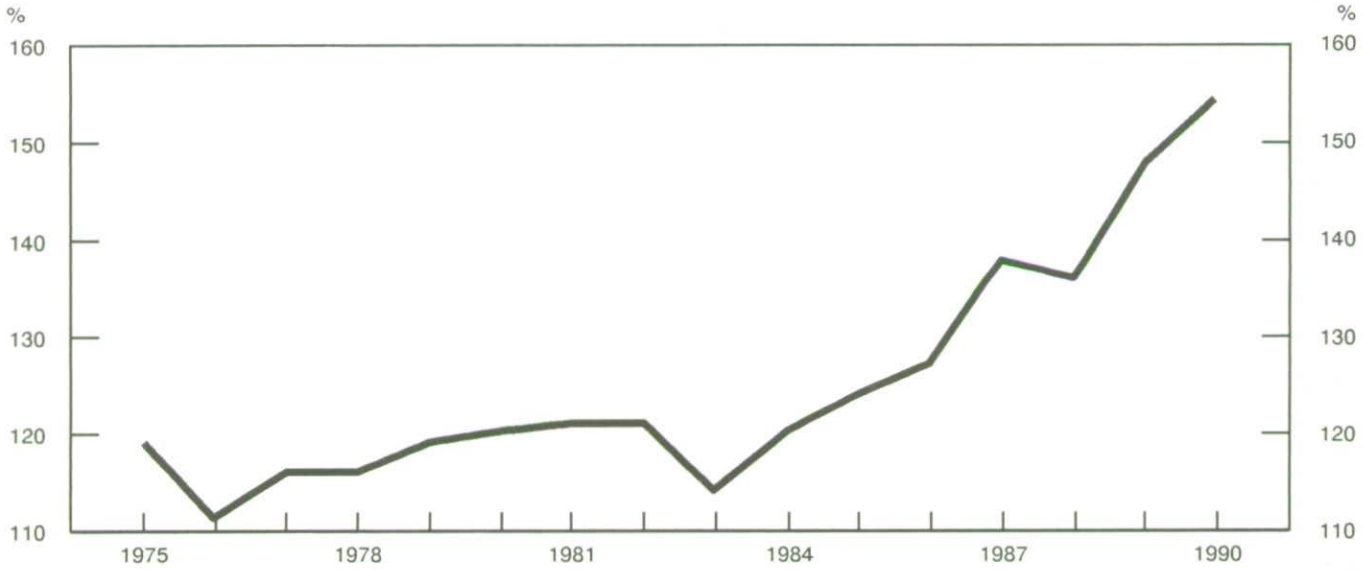

Source: Enquête sur la population active, Statistique Canada.

Table 1

Rendement des personnes peu instruites sur le marché du travail, selon le sexe, le groupe d'âge et la province

	Taux de chômage des personnes ayant moins de 9 années de scolarité				Taux d'activité des personnes ayant moins de 9 années de scolarité			
	Pourcentage		Pourcentage en proportion du taux général pour chaque groupe ou province		Pourcentage		Pourcentage en proportion du taux général pour chaque groupe ou province	
	1981	1990	1981	1990	1981	1990	1981	1990
Total	9.1	12.5	121.3	154.3	44.1	35.5	68.1	53.0
Hommes	8.8	12.2	125.7	150.6	61.3	48.1	78.2	63.4
Femmes	9.9	13.0	119.3	160.5	26.7	23.7	51.6	40.6
15 à 24 ans	22.1	24.8	167.4	193.8	48.7	45.0	71.8	65.3
25 à 44 ans	9.9	15.4	159.7	200.0	69.2	67.2	86.2	78.3
45 ans et plus	6.5	9.2	147.7	161.4	35.0	27.6	75.1	60.9
Atlantique	15.3	23.5	133.0	183.6	37.8	31.4	67.5	52.2
Terre-Neuve	18.5	28.4	133.1	166.1	35.8	30.6	68.1	54.6
Î.-P.-É.	--	--	--	--	44.4	40.4	75.6	61.2
Nouvelle-Écosse	14.0	16.2	138.6	154.2	38.1	30.5	66.5	49.1
Nouveau-Brunswick	15.0	20.7	130.4	171.0	37.8	31.0	67.3	51.8
Québec	11.3	14.8	109.7	146.5	42.7	34.7	69.5	54.0
Ontario	7.1	8.3	107.6	131.7	48.4	37.6	71.6	54.2
Prairies	5.1	9.9	113.3	139.4	44.9	36.4	65.5	52.1
Manitoba	7.0	9.4	118.6	130.6	44.2	35.5	68.2	52.5
Saskatchewan	--	9.6	--	137.1	41.0	34.6	64.6	51.8
Alberta	4.4	10.7	115.8	152.9	48.0	38.0	66.4	52.7
Colombie-Britannique	8.5	11.4	126.9	137.3	39.5	35.4	60.7	53.6

***Source** : Moyennes annuelles de la population active, 1981-1988, n° cat. 71-529, mars 1989, Statistique Canada et Moyennes annuelles de la population active, 1990, n° cat. 71-220, février 1991.*

(graphique 2). Ce facteur est une autre preuve que la situation sur le marché du travail se détériore de plus en plus pour les personnes dont les compétences sont limitées. Encore une fois, cette situation touche les personnes peu instruites des deux sexes, de tous les groupes d'âge et dans toutes les provinces (tableau 1).

Le revenu d'emploi des travailleurs peu instruits est également bien en deçà de la moyenne. Les données du recensement de 1986 (Statistique Canada, 1989) révèlent qu'en 1985, le revenu d'emploi de tous les travailleurs de sexe masculin ayant moins de neuf années de scolarité représentait 80,4 % du revenu d'emploi moyen des hommes, tandis que celui de tous les travailleurs de sexe féminin ayant moins de neuf années de scolarité représentait 75,3 % du revenu d'emploi moyen des femmes (graphique 3). Les données du recensement de 1981 montrent qu'en 1980, le revenu d'emploi des travailleurs de sexe masculin ayant moins de neuf années de scolarité représentait 83,5 % du revenu d'emploi moyen des hommes, tandis que celui des travailleurs de sexe féminin représentait 79,2 % du revenu d'emploi moyen des femmes. En d'autres mots, de 1980 à 1985, les gains relatifs des hommes et des femmes peu instruits ont régressé. Étant donné que le taux d'activité relatif des personnes peu instruites a décliné au cours de la deuxième moitié des années 80 et que leur taux de chômage relatif s'est accru, il est probable que leur niveau de revenu d'emploi relatif a continué de s'affaiblir durant cette période.

Le fait que les personnes peu instruites sont beaucoup moins susceptibles de déménager pour trouver ailleurs des possibilités d'emploi représente une caractéristique très importante de ce groupe. Le graphique 4, qui est basé sur des données tirées de l'Enquête sur l'activité menée par Statistique Canada, montre qu'en 1986, le taux de migration interprovinciale des personnes peu instruites âgées de 16 à 69 ans était de 0,2 %, soit le quart du taux de 0,8 % pour l'ensemble de la population. En raison de leur faible niveau d'alphabétisation, les personnes peu instruites ont plus de difficulté à obtenir des renseignements sur les possibilités économiques qui existent dans d'autres provinces et n'ont pas la confiance en soi nécessaire pour quitter le milieu qui leur est familier.

Graphique 2

Le taux d'activité relatif des personnes peu instruites

(Le taux d'activité des personnes ayant moins de 9 années de scolarité en proportion du taux d'activité général)

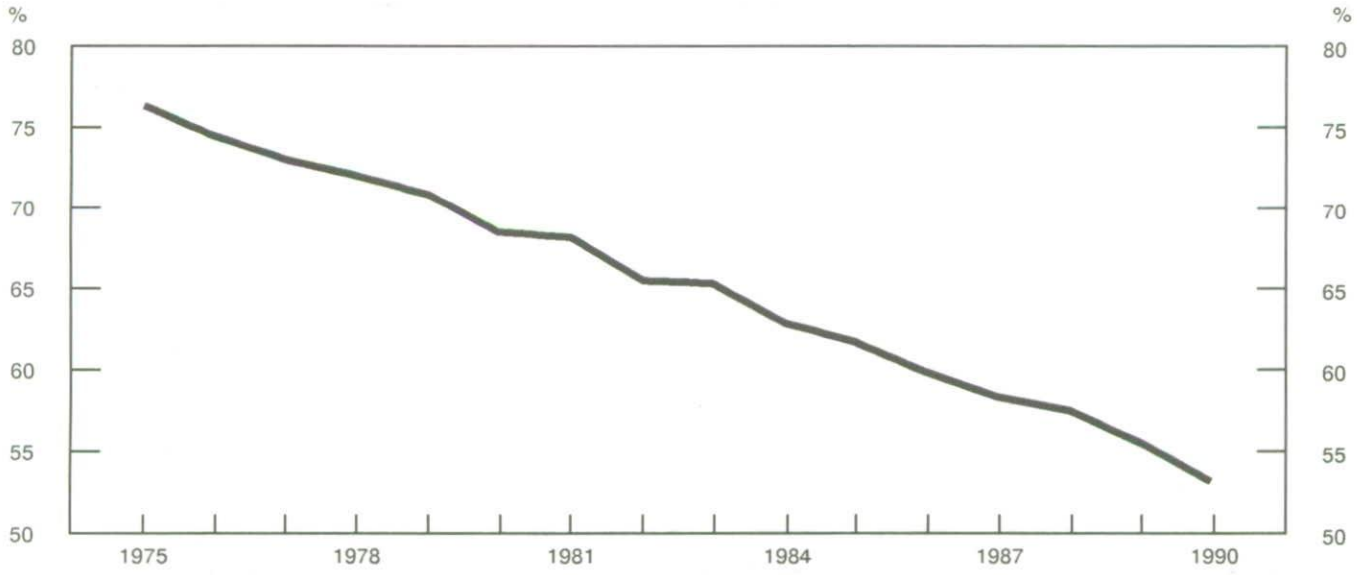

Source: Enquête sur la population active, Statistique Canada.

Graphique 3

Le revenu d'emploi relatif des personnes peu instruites

(Le revenu d'emploi des personnes ayant moins de 9 années de scolarité en proportion du revenu d'emploi moyen de tous les travailleurs)

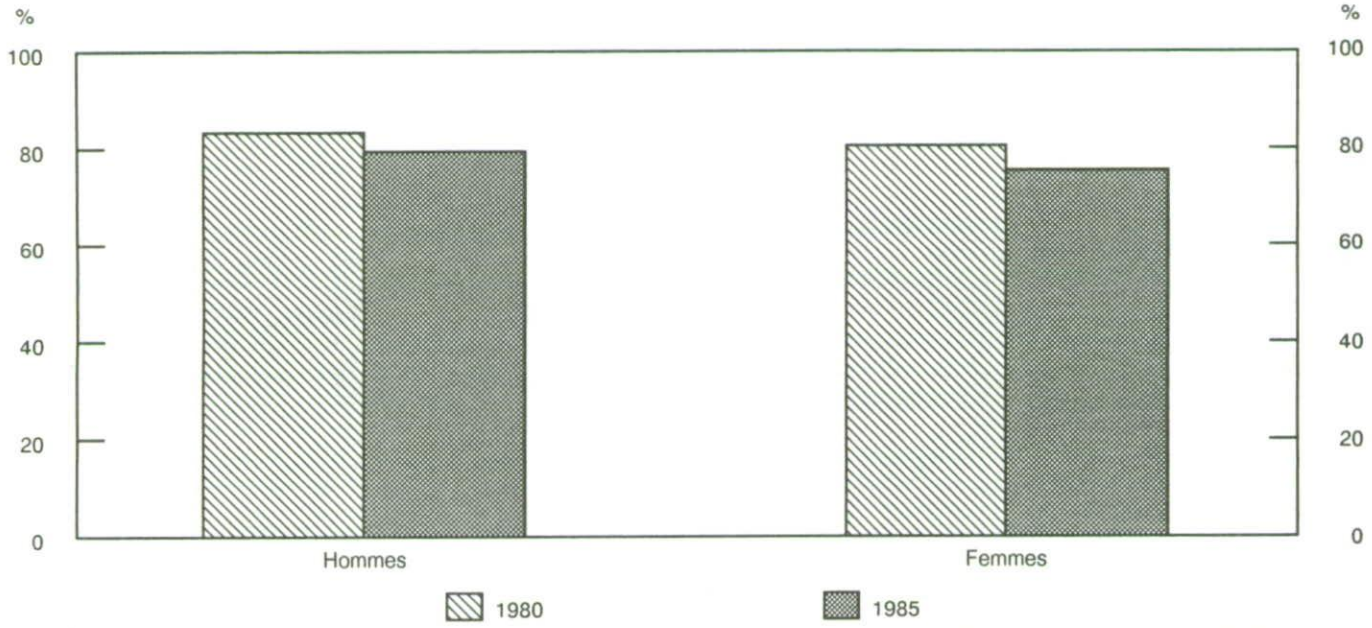

Source: Recensement de la population 1986, Statistique Canada

Graphique 4

Taux de migration interprovinciale des personnes âgées de 16 à 69 ans selon le niveau de scolarité, 1986

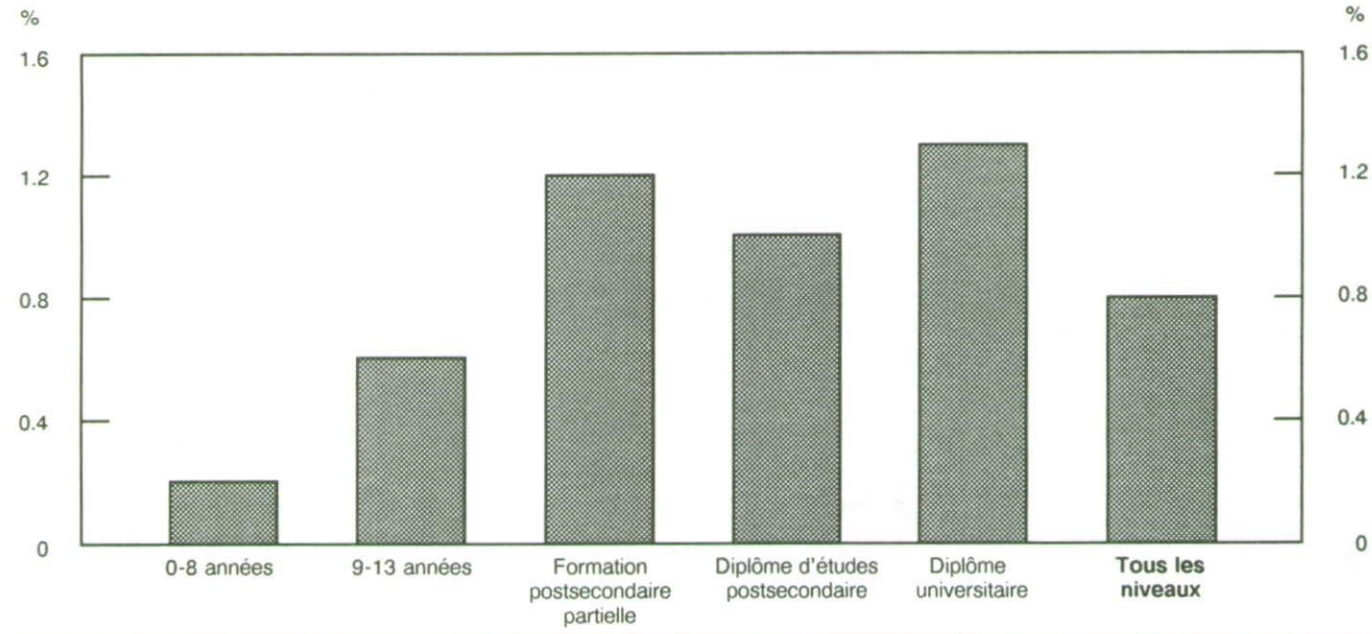

Source: Enquête sur l'activité, Statistique Canada.

Les conditions changeantes de la demande de main-d'oeuvre

La détérioration relative de la situation des personnes peu instruites sur le marché du travail, au cours des années 80, est représentative de l'évolution des conditions sous-jacentes de l'offre et de la demande. Plus précisément, la demande ayant trait au genre de compétences que possèdent les personnes peu instruites a grandement diminué, tandis que la demande visant les compétences des personnes mieux scolarisées a augmenté[7]. Ce changement structurel à l'égard de la demande de main-d'oeuvre peut être mesuré par rapport aux tendances relatives de l'emploi au niveau des industries et des professions. Dans les années 80, il existait une forte corrélation négative entre la croissance de l'emploi au niveau des industries et l'importance relative des travailleurs peu instruits. Certaines branches d'industrie, comme les finances, les assurances et l'immobilier, les services communautaires et les services aux entreprises, où la proportion de travailleurs ayant de faibles capacités de lecture est minime, ont connu une très forte croissance de l'emploi (graphique 5). Par contre, dans d'autres secteurs, comme la fabrication, l'agriculture et les industries primaires non agricoles, où la proportion de travailleurs peu instruits est très élevée, les niveaux d'emploi sont demeurés stagnants ou ont décliné durant les années 80. Cependant, il y a eu certaines exceptions à cette tendance générale. En effet, la croissance de l'emploi a été relativement forte dans l'industrie des services personnels et celle du bâtiment, où la proportion de travailleurs peu instruits est supérieure à la moyenne.

Les tendances qui ont caractérisé la croissance de l'emploi au niveau des industries se sont également manifestées dans le cas de la croissance de l'emploi au niveau des professions (graphique 6). Les professions de col blanc (administration, professions libérales, emplois de bureau et vente), où l'on trouve une très faible proportion de travailleurs peu instruits, ont connu une croissance de l'emploi. Par contre, parmi les professions de col bleu, comme celles du secteur primaire et des domaines de la fabrication, de la transformation et de l'usinage, où il existe une forte proportion de travailleurs peu alphabétisés, la croissance nette de l'emploi a été très faible et même nulle. De fait, de 1981 à 1989, c'est dans les professions

Graphique 5

Taux d'analphabétisme selon l'industrie et la croissance de l'emploi

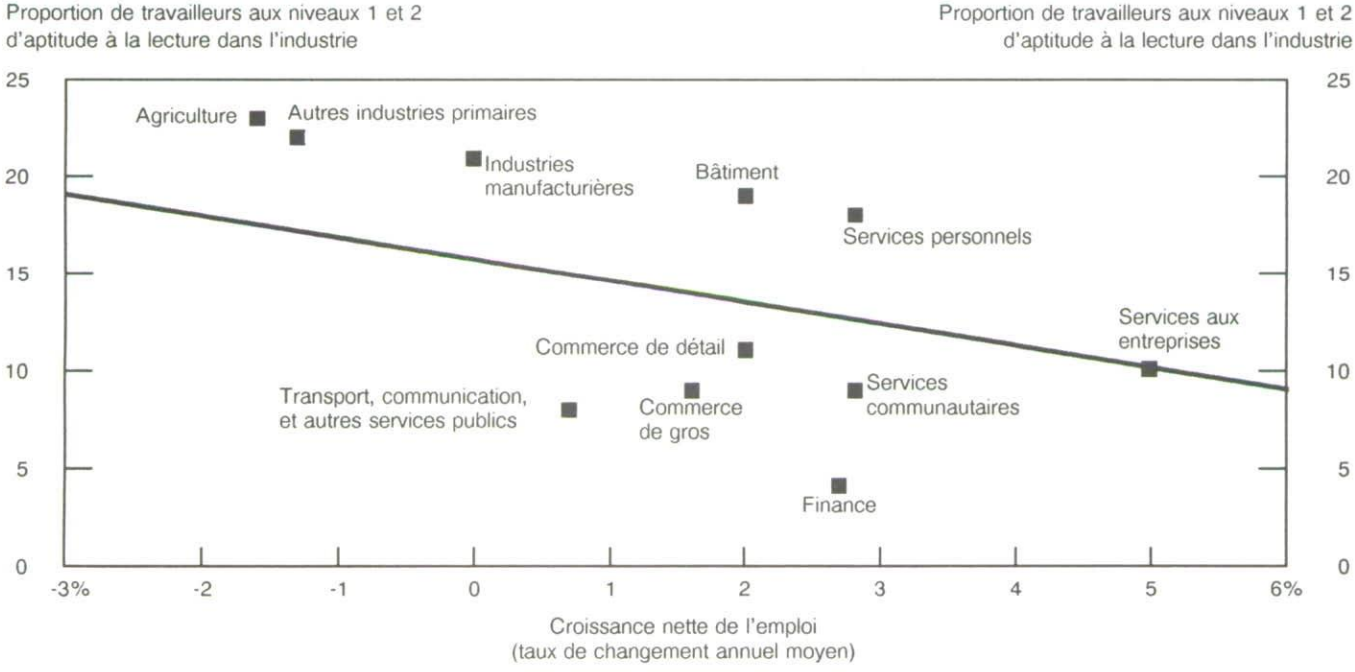

Source: Enquête sur la population active et Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada.

Graphique 6

Taux d'analphabétisme selon la profession et la croissance de l'emploi

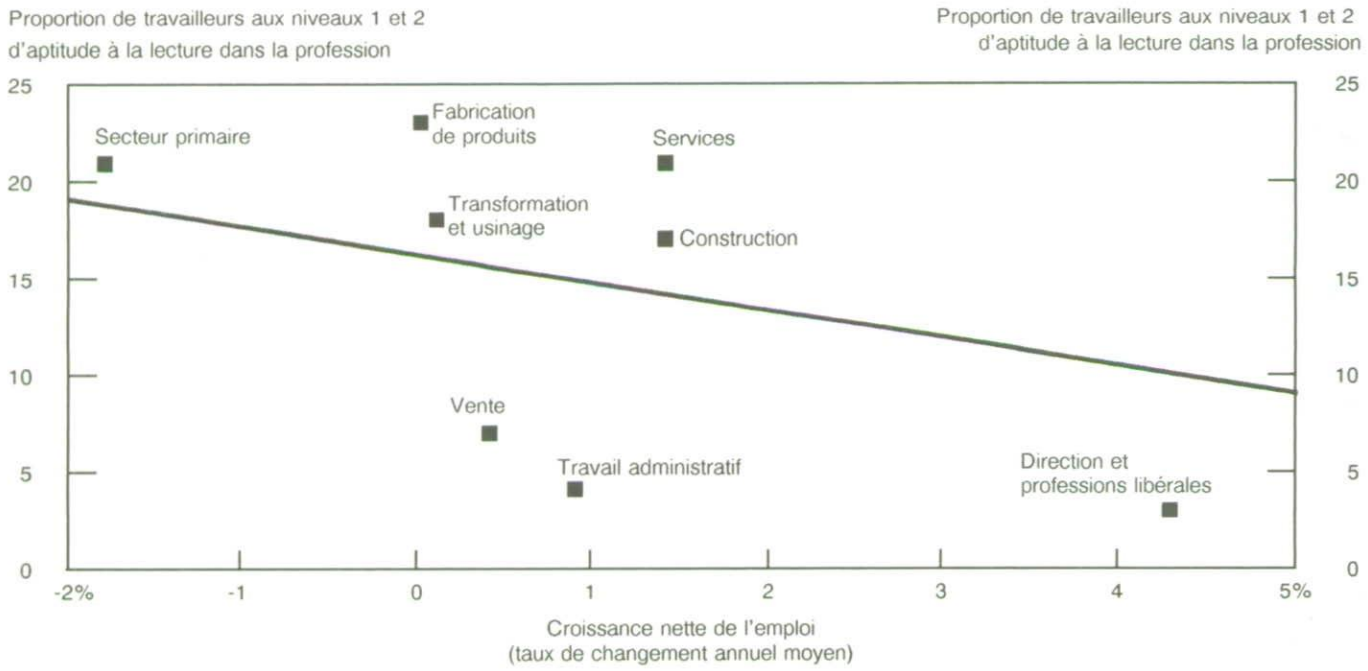

Source: Enquête sur la population active et Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada.

du domaine de l'administration et les professions libérales, où l'on trouve la plus faible proportion de personnes peu alphabétisées, que l'on a enregistré les deux tiers de la croissance nette de l'emploi[8]. Encore une fois, il y a eu deux exceptions à cette tendance générale. En effet, la croissance de l'emploi s'est située près de la moyenne dans les professions des domaines des services et du bâtiment, où la proportion de travailleurs peu instruits est très élevée.

L'importance relative moindre de l'emploi dans les industries productrices de biens et les professions de col bleu, où les niveaux d'alphabétisation tendent à être faibles, et l'importance relative accrue de l'emploi dans les industries de services et les professions de col blanc, où les niveaux d'alphabétisation sont élevés, reflètent les changements structurels touchant la croissance de la productivité et l'évolution des exigences en matière de compétences. Étant donné que le secteur des biens et celui des services ont connu une croissance réelle de production à peu près égale durant les années 80, le secteur des services, en raison de son taux de productivité plus faible, qui est dû à sa moins grande capacité de mécanisation, a acquis une part grandissante de l'emploi total. En effet, c'est dans le secteur des services que la quasi-totalité du nombre net de nouveaux emplois ont été créés au cours des années 80. De même, les changements d'ordre technique ont entraîné un accroissement général des compétences requises pour la plupart des emplois (Myles, 1988). On exige de plus en plus des travailleurs des années 80 qu'ils soient capables de lire des manuels, d'exécuter des opérations numériques, d'utiliser de l'équipement complexe et d'appliquer des techniques d'information.

Conclusion

Les conclusions qui se dégagent de cette analyse renforcent grandement l'opinion selon laquelle l'alphabétisation est un défi important que la société canadienne devra relever durant les années 90[9]. En raison des coûts économiques de l'analphabétisme, l'amélioration des capacités de lecture et d'écriture fondamentales des Canadiens représente l'un des meilleurs investissements pour la société. En outre, compte tenu de la marginalisation croissante des personnes peu instruites sur le marché du travail, les principes d'équité fondamentaux exigent que l'on fasse davantage pour accroître le niveau d'alphabétisation. Le Canada ne peut plus se permettre d'ignorer la question de l'analphabétisme.

Références

Blackburn, M., D. Bloom et R. Freeman (1990), The Declining Economic Position of Less Skilled American Men, tiré de G. Burtless ed., *A Future of Lousy Jobs?*, Brookings Institution.

Canadian Business Task Force on Literacy (1988), *Measuring the Costs of Illiteracy on Canadian Business*, février.

DesLauriers, R. (1990), *L'impact des employés analphabètes sur les entreprises canadiennes*, Conference Board du Canada, rapport 58-90-F.

Drouin, M.-J. (1990), *L'alphabétisation et la main-d'oeuvre : le défi des années 90*, Institut Hudson du Canada.

Conseil économique du Canada (1990), *L'emploi au futur : tertiarisation et polarisation*.

Conseil économique du Canada (1991), *Tertiarisation et polarisation de l'emploi*.

Kozol, J. (1985), *Illiterate America*, Plume.

Mikulecky, L. (1990), The Scope of the Problem, tiré de *Impact of Undereducation on the Less Developed Regions of Advanced Economics*, Conseil économique des provinces de l'Atlantique.

Myles, J. (1988), The expanding middle: some Canadian evidence on the deskilling debate, *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*.

Secrétariat national à l'alphabétisation (1991), Literacy and Business: An Economic Challenge for the '90s, *Canadian Business Review*, printemps.

Reich, R. (1991), *The Work of Nations*, Knopf, New York.

Sharpe, A. (1990), Formation de la main-d'oeuvre : un défi pour les années 90, *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, cat. 75-001, hiver 1990.

Statistique Canada (1989), *Revenu d'emploi*, cat. 98-129, décembre.

Statistique Canada (1990), *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement*.

Notes en bas de page

1. Le niveau d'alphabétisation inférieur à la moyenne signifie que leur productivité marginale – c'est-à-dire le rapport entre la contribution et la production – est plus faible et qu'en conséquence, le rendement de leur contribution est moins élevé. Le choix d'emplois limité qui s'offre à eux implique que leur pouvoir de négociation sur le marché du travail est réduit.

2. Kozol (1985) présente une analyse de l'estimation des coûts de l'analphabétisme aux États-Unis.

3. L'ECLÉUQ répartit les Canadiens selon quatre niveaux d'aptitude à la lecture. Ceux qui se classent au niveau 1 ont de la difficulté à utiliser du matériel écrit; ceux qui se situent au niveau 2 ne sont capables d'utiliser du matériel écrit que pour accomplir des tâches élémentaires; ceux qui se classent au niveau 3 peuvent utiliser du matériel de lecture dans un certain nombre de situations, à condition que ce matériel soit clair et que les tâches à accomplir soient simples; ceux qui se situent au niveau 4 sont capables de satisfaire à la plupart des exigences de lecture courantes.

4. Une proportion de 78 % des personnes qui n'ont aucune instruction ou qui n'ont fait que des études primaires n'ont pas les capacités de calcul requises pour satisfaire à la plupart des exigences quotidiennes, comparativement à seulement 34 % des Canadiens qui ont un degré de scolarité plus élevé. Les personnes n'ayant aucune instruction ou n'ayant fait que des études primaires représentent 29 % de celles qui ont des capacités de calcul très limitées (niveau 1), bien que ce groupe ne forme que 9 % de la population âgée de 16 à 69 ans.

5. Il est intéressant de constater, dans les régions où le taux de chômage général est faible, que le taux de chômage des personnes peu instruites se rapproche beaucoup du taux de chômage général, tandis que dans les régions où il y a beaucoup de chômage, le taux de chômage des personnes peu instruites est grandement supérieur au taux de chômage général (voir le tableau 1). Par exemple, en 1990, dans la province de l'Ontario, le taux de chômage des personnes ayant de 0 à 8 années de scolarité était de 7,1 %, tandis que le taux de chômage général s'élevait à 6,3 %, soit un ratio de 1,32 %. Par contraste, dans les provinces de l'Atlantique, le taux de chômage des personnes peu instruites était de

23,5 %, alors que le taux de chômage général se situait à 12,8 %, soit un ratio de 1,84 %. Les conditions de plein emploi semblent avoir pour effet d'accroître de façon disproportionnée la demande de travailleurs peu instruits. Les travailleurs qualifiés sont plus rares et les employeurs sont forcés d'embaucher des personnes moins qualifiées et moins instruites.

6. Les données des graphiques 1 et 2 sont tirées de l'Enquête sur la population active (EPA) menée par Statistique Canada. Les données du graphique 3 proviennent du recensement de 1986 et celles du graphique 4 de l'Enquête sur l'activité; les données des graphiques 5 et 6 sont tirées de l'EPA et de l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement.

7. Le Conseil économique du Canada (1990 et 1991) a éveillé l'attention sur ce phénomène. Cette tendance a également été observée aux États-Unis. Voir Blackburn, Bloom et Freeman (1990) et Reich (1991).

8. Les tendances relatives au nombre total d'occasions d'emploi, y compris les emplois de substitution, montrent que la croissance de l'emploi n'est pas si fortement concentrée dans les professions du domaine de l'administration et les professions libérales, en raison de l'existence d'emplois de substitution dans les professions de col bleu.

9. Voir aussi Secrétariat national à l'alphabétisation (1991) et Sharpe (1990).

7. L'alphabétisation en milieu de travail : les résultats de l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement (ECLÉUQ)

par
B. A. Hawrysh
Vice-président, Santé et sécurité au travail
Conseil des industries forestières de Colombie-Britannique

Les rapports de Statistique Canada issus de l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement (ECLÉUQ) contiennent des conclusions et des résultats qui sont très utiles en ce qui a trait aux questions d'alphabétisation en milieu de travail. Une analyse et un examen attentifs de ces données offriront aux milieux d'affaires, aux syndicats, aux enseignants et aux formateurs des renseignements très importants sur les manques de capacités de lecture et d'écriture et les aideront à formuler des stratégies pour combler ces lacunes évidentes. De plus, l'ECLÉUQ et les rapports qui en découlent influeront grandement sur d'autres fonctions, comme la dotation, la formation, la conception organisationnelle, les relations conctractuelles, et ainsi de suite.

Capacités de lecture

Il est important d'évaluer les conclusions de l'ECLÉUQ et de les appliquer à des mesures qui soient pertinentes au milieu de travail. Par exemple, l'enquête révèle qu'environ 7 % des adultes canadiens se classent au niveau 1 d'aptitude à la lecture et "qu'il y a peu de chances que les personnes de ce niveau s'attendent à ce que les documents imprimés soient significatifs et qu'elles en consultent pour obtenir l'aide dont elles ont besoin." Pour les gestionnaires et les décideurs du milieu de travail, une telle situation a des répercussions importantes sur le rendement des travailleurs qui peuvent être appelés à recevoir, à déchiffrer et à mettre à exécution des indications ou des directives nouvelles reliées à leurs fonctions. Par ailleurs, ce qui est tout aussi important, les méthodes classiques de transmission de directives, comme les démonstrations personnelles et les communications verbales, sont en voie d'être remplacées par des directives fournies sur papier ou au moyen d'imprimés d'ordinateur ou d'écrans vidéo.

Les lecteurs de niveau 2 ne sont capables d'utiliser du matériel écrit que pour accomplir des tâches élémentaires, comme repérer un mot familier dans un texte simple. Pour les gestionnaires du milieu de travail, cela exige de mettre l'accent sur la clarté des communications, particulièrement en ce qui a trait à l'établissement et au choix des termes. Nous connaissons trop bien les problèmes reliés aux documents, aux manuels d'entretien et aux manuels de procédure d'emploi du SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail), qui embrouillent au lieu d'informer le lecteur.

Une grande partie de l'information employée de nos jours en milieu de travail est "séquentielle", de même qu'une proportion croissante de celle qui sera utilisée dans l'avenir. Les décisions et les choix sont dictés par des processus et des mécanismes de contrôle qui découlent de conditions ou de résultats particuliers ou qui en dépendent. Par conséquent, la capacité de trouver des éléments d'information pertinents et la mesure dans laquelle ceux-ci sont bien présentés influent grandement sur la compétence décisionnelle des lecteurs de niveau 3, puisque ces derniers, même s'ils sont capables de "lire", doivent réunir de tels éléments d'information pour leur permettre de prendre des décisions. Encore une fois, en ce qui concerne les gestionnaires du milieu de travail, une telle capacité et la présentation adéquate des éléments d'information sont essentielles à la productivité, au rendement et à la prise de décisions judicieuses.

Les caractéristiques du niveau 4 représentent une aptitude au jugement et à l'analyse critique. La structure organisationnelle changeante du milieu de travail met l'accent sur la participation et la contribution des travailleurs. Elle repose sur la mise en application et la valeur des connaissances et de l'apport des travailleurs et en reconnaît l'importance. Il semble donc évident que la compétence à ce niveau devrait être un important critère en ce qui concerne la conception des tâches et l'organisation du milieu de travail.

Les résultats de l'ECLÉUQ montrent que nous devons prendre les mesures appropriées face à l'évolution du milieu de travail. Les données issues de l'évaluation des capacités de lecture et d'écriture appellent clairement notre attention sur la qualité et le contenu des méthodes de communication des travailleurs, de même que sur leur compétence et leurs capacités individuelles.

Capacités de calcul

Les résultats du volet de l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement qui portent sur les capacités de calcul sont répartis en trois niveaux. Il semble y avoir un lien très étroit entre les capacités de lecture et de calcul qui ont été mesurées. Les résultats sont très semblables en ce qui a trait aux situations observées et aux obstacles à la compréhension de l'information transmise. L'inaptitude à déchiffrer et à comprendre l'information numérique et à utiliser celle-ci pour prendre des décisions appropriées semble être une question importante en ce qui concerne les fonctions relatives au milieu de travail.

Il est important de noter que près de 20 % des adultes nés à l'extérieur du Canada ont des capacités de calcul limitées, ce qui a des répercussions sérieuses sur l'industrie. La compétence en matière de calcul et la connaissance des valeurs numériques seront de plus en plus exigées comme condition d'emploi. Les documents, les rapports, les procédures de contrôle et les dossiers de rendement ne sont que quelques exemples du besoin de comprendre la signification des données numériques et de pouvoir les utiliser pour prendre des décisions et adopter des mesures.

Capacités d'écriture

Les capacités fonctionnelles d'écriture ont été évaluées au moyen de simples tests destinés à mesurer l'aptitude à transmettre des instructions faciles et des renseignements de base, par la voie de notes écrites ou de lettres. Encore une fois, les résultats semblent indiquer que la répartition des capacités d'écriture est semblable à celle des capacités de lecture et de calcul.

Il est difficile d'appliquer ces résultats au milieu de travail et d'en tirer des conclusions significatives, si ce n'est que pour illustrer que l'inaptitude à l'écriture influe sur la possibilité pour les travailleurs de participer et de contribuer à l'organisation du milieu de travail.

L'aptitude à prendre et à transcrire de simples notes lors d'une réunion, la consignation de résultats et l'observation de procédures, ainsi que la transmission de demandes de renseignements et d'aide sont tous des exemples de relations professionnelles. La possibilité pour les employeurs de recruter des travailleurs ayant de telles compétences est sérieusement limitée, compte tenu du fait qu'environ 38 % de la main-d'oeuvre potentielle ne possède pas des capacités d'écriture suffisantes.

Conclusions

L'ECLÉUQ offre aux employeurs une série de résultats qui semblent confirmer leurs préoccupations intuitives. Par ailleurs, les employeurs constatent que le milieu de travail évolue rapidement, en raison des progrès technologiques et de la restructuration organisationnelle, et qu'ils sont aux prises avec une main-d'oeuvre qui aura de la difficulté à s'adapter au milieu de travail et à y oeuvrer au cours de la prochaine décennie.

En ce qui concerne les travailleurs, le milieu de travail de l'avenir sera plus compliqué et rempli d'exigences complexes et frustrantes qui paraîtront à la fois menaçantes et stimulantes. Les conditions du milieu de travail et la capacité d'y oeuvrer avec confiance et indépendance seront plus difficiles dans l'avenir.

Si ces deux points de vue divergents représentent des prévisions qui s'avèrent justes, ne serait-ce même que de façon partielle, les conséquences pour les employeurs et les travailleurs seront sérieuses. À l'heure actuelle, les "solutions" au problème de l'analphabétisme fusent de toute part. Le véritable défi qui se pose, avant de passer trop hâtivement à la mise en pratique de solutions et de remèdes, est de comprendre suffisamment le problème.

Les résultats de l'ECLÉUQ offrent un point de départ utile pour évaluer l'ampleur des lacunes en matière de compétences. Il faut d'abord procéder à une évaluation raisonnable et précise des besoins de compétences. Bref, il faut entreprendre une analyse des besoins afin d'être en mesure de rechercher des solutions adéquates et appropriées.

8. L'alphabétisation des travailleurs : les compétences de base vues dans le contexte du travail

LES TRAVAILLEURS ET L'ALPHABÉTISATION

par
Carol D. Macleod
Coordonnatrice nationale de la formation
Fédération canadienne du travail

La possibilité de donner un visage humain à des statistiques illustrant le profil d'alphabétisation de la population adulte du Canada a été fort bien accueillie. Par intuition et par expérience, nous savons que les divers groupes qui forment la société perçoivent le monde différemment. Cela signifie que notre compréhension des questions d'alphabétisation – et de leurs répercussions – est fonction de notre connaissance du contexte particulier dans lequel elle est placée.

La perception des compétences de base, du point de vue du travail, se situe dans le contexte du milieu de travail et du rôle de promotion que jouent les syndicats, en tant que défenseurs des droits des travailleurs.

Les intérêts des syndicats dans l'éducation et l'alphabétisation

Les syndicats ont une fière tradition d'excellence dans les domaines de l'éducation et de la formation. Par exemple, les syndicats des métiers du bâtiment et de la construction – par la voie de programmes d'apprentissage – sont à l'avant-garde des possibilités de formation. L'amélioration des compétences de base, étant donné qu'elle sert de fondement à l'apprentissage tout au long de la vie, est considérée comme un prolongement de cette tradition.

Les dirigeants syndicaux se rendent compte de plus en plus qu'une stratégie d'éducation représente un élément essentiel de l'intervention du mouvement ouvrier face à l'évolution du marché du travail. Cette opinion est renforcée par le fait que 75 % des travailleurs de la prochaine décennie ont déjà quitté le milieu scolaire.

Les défis que doit relever le Canada, dans le contexte d'un marché mondial, sont énormes. Aux moins deux possibilités s'offrent au milieu des affaires pour faire concurrence dans le nouvel ordre économique : (1) déspécialiser les emplois et réduire les coûts, comme les salaires et les avantages; ou (2) adopter une vision à long terme et considérer les travailleurs comme un élément central du plan d'entreprise des organisations. L'éducation et la formation, y compris l'amélioration des compétences de base, sont essentielles à la mise en oeuvre d'une stratégie de développement d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée.

Le mouvement ouvrier est soucieux de promouvoir le développement d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée, dans le but d'attirer et de maintenir des emplois au Canada; toutefois, le contrat humain entre les syndicats et leurs membres est primordial.

L'une des contributions que le mouvement ouvrier continue d'apporter au débat public sur l'alphabétisation et l'éducation des adultes est de souligner de façon répétée que les répercussions de l'alphabétisation dépassent de loin la productivité et la croissance économique.

La vision d'une société juste fait de l'alphabétisation une question sociale reliée aux objectifs que visent depuis longtemps les syndicats. Le mouvement ouvrier s'intéresse non seulement au développement d'une main-d'oeuvre qualifiée, mais aussi à l'éducation de la population. Une nation progressiste en est une dont la population a la possibilité de participer pleinement à la vie de la communauté et d'exploiter sa capacité de donner une meilleure vie à ses habitants. Les questions liées à la qualité de vie ne peuvent être dissociées d'aucune perception de l'alphabétisation, puisqu'elles reflètent certaines des aspirations humaines que nous partageons tous.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que le mouvement ouvrier figure parmi les plus ardents défenseurs de l'alphabétisation au Canada.

L'alphabétisation dans le milieu de travail moderne

Dans le monde d'aujourd'hui, l'alphabétisation représente beaucoup plus que la simple capacité de lire, d'écrire et de calculer. Elle englobe de nombreuses compétences diverses, comme la capacité de résoudre des problèmes, les communications et le fait de pouvoir parler le français ou l'anglais comme langue seconde.

Pour pouvoir comprendre en quoi consiste l'alphabétisation en milieu de travail, il faut avant tout être conscient que les normes en matière d'alphabétisation augmentent au fur et à mesure que la société devient plus complexe. Par exemple, beaucoup considèrent maintenant la connaissance des ordinateurs comme une compétence de base essentielle; un diplôme d'études secondaires est devenu une exigence minimale pour les emplois de premier échelon. Or, ce n'était tout simplement pas le cas il y a vingt ans.

Qu'est-ce que cela signifie dans le contexte du milieu de travail? Dans bien des cas, la technologie a changé de façon tellement radicale que les normes d'alphabétisation que l'on considérait auparavant comme acceptables sont maintenant trop faibles. Le métier de grutier en est un bon exemple. Les grues modernes ont des ordinateurs de bord et ceux qui les opèrent doivent maintenant posséder des connaissances supérieures en mathématiques pour pouvoir calculer les coefficients de charge, plutôt que d'y aller au "pifomètre".

En outre, les exigences de lecture en milieu de travail sont plus élevées aujourd'hui que jamais auparavant. L'adoption de mesures législatives concernant le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) a contribué à cette situation. Tous les travailleurs sont maintenant tenus de lire et d'interpréter les Fiches techniques sur la sécurité des substances, comme mesure préventive de sécurité et de santé.

Quelle signification les statistiques ont-elles dans le contexte du milieu de travail? Les statistiques peuvent être un outil extrêmement utile; cependant, elles peuvent également fausser la réalité. Des efforts supplémentaires doivent être faits pour veiller à ce que les statistiques ayant trait au profil d'alphabétisation de la population adulte du Canada soient interprétées correctement.

L'une des erreurs que commettent le plus souvent ceux qui tentent de disséquer l'éventail des questions liées à l'alphabétisation est d'extrapoler les statistiques nationales et de les appliquer à des milieux de travail particuliers. Cette pratique est dangereuse – en plus de ne pas être valable. Même si une proportion de 16 % des adultes canadiens ont des capacités de lecture limitées, cela ne veut pas nécessairement dire que, parmi un effectif de 2 000 travailleurs, 320 d'entre eux ont de faibles capacités de lecture.

Chaque milieu de travail est unique en son genre et est caractérisé par des facteurs de situation qui lui sont propres. L'évolution technologique, les facteurs démographiques, les caractéristiques régionales et la situation de la culture d'apprentissage ne sont que quelques exemples des facteurs de situation qui doivent être pris en considération. Il est important de ne pas succomber à la tentation d'employer des statistiques générales, afin de peindre à la hâte un tableau instantané d'un milieu de travail particulier.

Dans ce même ordre d'idées, il va sans dire qu'il n'existe aucun modèle unique de programme d'alphabétisation qui puisse être appliqué à n'importe quel milieu. Le choix d'un modèle peut être influencé par un seul facteur, par exemple la question de savoir si les relations patronales-ouvrières sont fondées sur la coopération ou l'opposition. Aussi, il est peu probable qu'une méthode qui soit efficace dans un bureau du centre-ville de Toronto puisse être employée avec succès dans une usine de fabrication de Brandon, au Manitoba.

L'élaboration d'un programme d'alphabétisation destiné aux travailleurs exige la recherche active d'un modèle qui tienne compte de leurs circonstances et de leurs besoins particuliers.

Les indices et les signes

Le besoin d'adopter des mesures d'amélioration des compétences de base peut être reconnu à une gamme d'indices et de signes que l'on trouve dans de nombreux milieux de travail :

- Le président du syndicat local se préoccupe des questions de santé et de sécurité. Bien que des cours de formation sur le SIMDUT ait été donnés, de nombreuses personnes demandent encore des questions au sujet des étiquettes et des Fiches techniques sur la sécurité des substances.

- Les coordonnateurs de la formation ont constaté que 25 % de ceux qui s'inscrivent aux programmes ont de la difficulté à les terminer. Bon nombre d'entre eux assistent au premier cours, jettent un coup d'oeil au matériel didactique et ne reviennent jamais.

- La langue maternelle de plus de 70 % des membres du syndicat local n'est ni le français ni l'anglais. Le bureau du syndicat est innondé de demandes de renseignements au sujet des documents concernant le régime de pension.

- Un délégué syndical se fait souvent demander de l'aide par des personnes ayant de la difficulté à lire ou à interpréter la convention collective.

- Les dirigeants syndicaux se rendent compte qu'en raison de changements technologiques, leurs membres devront acquérir des connaissances supérieures en mathématiques et en informatique.

- Le comité patronal-ouvrier examine la possibilité d'intégrer aux opérations quotidiennes une approche axée sur la participation des travailleurs. On reconnaît qu'une telle approche exigera de la part des travailleurs des compétences supérieures en matière de communications et de résolution de problèmes.

Exemples de réussite

A. Houng :

* **Concierge dans un hôpital, Houng a suivi un cours pour améliorer ses capacités de lecture et d'écriture en français. Par la suite, elle s'est inscrite à un programme de recyclage en soins infirmiers et a fait une demande en vue d'obtenir la citoyenneté canadienne.**

B. Marcel :

* **Marcel a amélioré ses compétences en mathématiques et en informatique, afin de pouvoir acquérir la formation technique nécessaire pour opérer des grues mobiles. L'amélioration de ses compétences en mathématiques lui a également permis de prendre une part plus active à la gestion du budget familial.**

C. Leita :

* **Commis dans un bureau, Leita a amélioré ses compétences de base et a obtenu un certificat d'équivalence d'études secondaires. Six mois plus tard, elle a postulé un emploi plus rémunérateur et l'a obtenu.**

Une perspective équilibrée

L'Année internationale de l'alphabétisation a aidé à donner à la question de l'alphabétisation une importance nationale. Toutefois, malgré le caractère positif de cet événement, on se préoccupe du fait que bien des gens ne comprennent pas la véritable dynamique de cette question – particulièrement en ce qui a trait au milieu de travail.

La nature humaine est telle que le fait de donner un éclairage statistique aux lacunes en matière d'alphabétisation nuit à la compréhension du sujet. De nombreuses personnes ont l'impression qu'un pourcentage alarmant de travailleurs signent leur nom en indiquant une croix et sont incapables d'additionner deux et deux. Ce qui est plus grave, on croit que les capacités de réflexion essentielles des travailleurs qui ont de la difficulté à lire ou à écrire sont affaiblies. De tels mythes nuisent à ceux qui souhaitent améliorer leurs compétences de base.

Les programmes d'alphabétisation devraient être structurés de manière à mettre l'accent sur les possibilités et les choix qui s'offrent aux individus. Malheureusement, une grande partie des imprimés produits jusqu'à maintenant n'en tiennent pas compte. La promotion criante d'une image de calamité (p. ex., "enrayer le fléau de l'analphabétisme") va à l'encontre du but recherché.

Il n'est certes pas utile de faire valoir – sciemment ou involontairement – que l'alphabétisation représente la solution miracle aux difficultés économiques du Canada. Un point de vue équilibré doit tenir compte du fait que les compétences des travailleurs ne sont qu'un des nombreux facteurs qui influent sur la croissance économique. L'investissement des entreprises dans de l'équipement nouveau, les méthodes de travail (c.-à-d. les façons de structurer le travail et de concevoir les tâches), la politique budgétaire et les sommes consacrées à la formation représentent des éléments tout aussi importants.

La promotion d'une perspective équilibrée de l'alphabétisation dans la société canadienne est au mieux des intérêts de tous.

La capacité de grandir

Le mouvement ouvrier comprend par inhérence que certaines personnes ont une compréhension du monde qui dépasse de loin leur capacité de lire. Le profil d'alphabétisation de la population adulte du Canada semble indiquer qu'il est nécessaire de créer des possibilités pour faire fond sur ce principe.

Dans les cas où cela est possible, la création d'associations fondées sur des intérêts mutuels représente un plan d'action réalisable, à condition que les syndicats soient considérés comme des partenaires égaux dès le départ. Les syndicats et le patronat ont des intérêts vitaux qui leur permettent souvent de planifier conjointement la transformation du milieu de travail.

Le défi du 21e siècle consiste à exceller dans le domaine du développement des ressources humaines du Canada. Cette vision exige un engagement ferme de la part des secteurs public et privé au chapitre de l'éducation et de la formation. La capacité de grandir et de prospérer en période d'évolution est le droit fondamental de tous les Canadiens.

9. Le sexe, le pays natal et l'alphabétisation : questions relatives à la compétence et à la formation

par
Monica Boyd
Département de sociologie et d'anthropologie
Université Carleton

I. Niveau d'alphabétisation des hommes et des femmes

La proclamation de l'Année internationale de l'alphabétisation en 1990 a fait converger l'attention du monde entier sur l'alphabétisation et son incidence sur le bien-être social et économique des individus. Cependant, on s'intéressait déjà à cette question avant 1990. La collecte de données internationales sur le niveau d'alphabétisation des hommes et des femmes a été l'une des principales initiatives découlant de la conférence mondiale sur la condition de la femme, qui s'est tenue à Nairobi en 1985. Ces données révèlent que dans de nombreuses régions du monde, le taux d'analphabétisme est plus élevé chez les femmes que chez les hommes (Nations Unies, 1985). Le degré d'alphabétisation supérieur des hommes s'explique par le fait que, dans de nombreux pays, ces derniers jouissent d'une meilleure condition que les femmes, et par la faiblesse du développement économique. Dans les pays où les ressources scolaires sont rares et coûteuses, ce sont plutôt les hommes qui obtiennent une éducation et qui sont mieux scolarisés. Étant donné le lien très étroit qui existe entre l'alphabétisation et la scolarité (voir Partie I, section 3.1), ces avantages dont jouissent les hommes sur le plan de l'éducation se répercutent sur leur niveau d'alphabétisation.

Le Canada étant une nation industrialisée, il possède un système d'éducation qui oblige les résidents du pays à fréquenter l'école jusqu'à la mi-adolescence. Cette exigence est la même pour les hommes et pour les femmes. Il n'est donc pas surprenant de voir qu'il existe une certaine similarité entre le niveau d'alphabétisation des hommes adultes et celui des femmes adultes.

Les tableaux 1 et 2 montrent les niveaux d'aptitude à la lecture et au calcul des hommes et des femmes adultes. Les mesures employées dans ces tableaux sont définies dans la première partie du rapport (voir Partie I, sections 2.0, 2.1 et 2.2). Les personnes qui éprouvent le plus de difficulté sont celles qui se classent aux niveaux 1 et 2 d'aptitude à la lecture et au niveau 1 d'aptitude au calcul. Les lecteurs de niveau 1 ont de la difficulté à utiliser du matériel écrit et sont les plus susceptibles de déclarer ne pas être capables de lire. Les lecteurs de niveau 2 ne sont capables d'utiliser du matériel écrit que pour accomplir des tâches élémentaires, comme repérer un mot familier dans un texte simple. Quinze pour cent des femmes adultes canadiennes et 14 pour cent des hommes adultes se classent à ces deux plus faibles niveaux d'aptitude. La majorité des hommes et des femmes, soit une proportion de plus de 60 pour cent, sont capables de satisfaire à la plupart des exigences de lecture courantes (niveau 4).

Tableau 1

Répartition en pourcentage des adultes âgés de 16 à 69 ans, selon le sexe et le niveau d'aptitude à la lecture

	Femmes	Hommes
Population (en milliers)	8,893	8,812
Niveau d'aptitude à la Lecture, pourcentage (a)	100	100
Niveau 1	5	5
Niveau 2	10	9
Niveau 3	22	23
Niveau 4	63	63

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*

Remarque: *ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.*

(a) Il se peut que le total n'arrive pas exactement à 100 pour cent, car les chiffres ont été arrondis.

Tableau 2

Répartition en pourcentage des adultes âgés de 16 à 69 ans, selon le sexe et le niveau d'aptitude au calcul

	Femmes	Hommes
Population (en milliers)	8,644	8,543
Niveau d'aptitude au calcul, pourcentage (a)	100	100
Niveau 1	13	15
Niveau 2	26	23
Niveau 3	61	63

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*

Remarque: *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles du Canada et les personnes dont les capacités de lecture étaient trop limitées pour leur permettre d'effectuer les principales tâches du test de calcul.*

(a) Il se peut que le total n'arrive pas exactement à 100 pour cent, car les chiffres ont été arrondis.

Les niveaux d'aptitude au calcul des hommes et des femmes adultes présentent également une très grande similarité. Le tableau 2 montre que 13 pour cent des femmes et 15 pour cent des hommes ont des capacités de calcul très limitées (niveau 1). Plus de 60 pour cent des hommes et des femmes peuvent traiter des données exigeant l'exécution de séquences simples d'opérations numériques (niveau 3).

L'enquête sur l'analphabétisme réalisée par la société Southam a fait état de différences considérables entre le niveau d'alphabétisation des hommes et celui des femmes (Calamai, 1987 : 29-30). Toutefois, les résultats de l'enquête Southam ne devraient pas être comparés avec ceux qui sont présentés dans ce document, lesquels sont tirés de l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement menée en octobre 1989. Les définitions de l'alphabétisation et les méthodes de mesure du niveau d'aptitude employées dans ces deux enquêtes diffèrent grandement. Les responsables de l'enquête Southam sur l'analphabétisme ont présenté diverses questions concernant l'alphabétisation à un groupe composé de 25 personnes et lui ont demandé de déterminer si un individu fonctionnellement alphabète devrait être en mesure de répondre à ces questions (Read and MacKay, 1988 : 20-22; Satin, Jones, Kelly et Montigny, 1990). Les vues des membres de ce groupe ont ensuite servi à établir une mesure de "l'analphabétisme fonctionnel". Par contraste, les niveaux d'aptitude définis dans l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement ont été établis à partir d'une série de tâches conçues pour mesurer séparément les capacités de lecture, d'écriture et de calcul, dans le contexte d'activités que l'on rencontre couramment dans la vie de tous les jours au Canada (Satin, Jones, Kelly et Montigny, 1990).

II. Les niveaux d'aptitude à la lecture, les personnes nées à l'étranger et le sexe

Bien que les niveaux d'aptitude à la lecture et au calcul de l'ensemble des hommes et des femmes adultes âgés de 16 à 69 ans soient comparables, il se peut que l'on ne retrouve pas cette même similarité chez les personnes nées à l'étranger, et ce, pour plusieurs raisons. Premièrement, les immigrants sont profondément influencés par leur société d'origine. Il peut y avoir des différences d'éducation entre les hommes et les femmes, parmi les Canadiens nés à l'étranger qui proviennent de pays et de régions du monde où les hommes sont mieux scolarisés et plus alphabétisés que les femmes (Nations Unies, 1985). Deuxièmement, depuis le début des années 80, les universitaires, les groupes de pression et les conseils consultatifs gouvernementaux soutiennent que les femmes immigrantes ont plus de difficulté que les hommes à apprendre le français ou l'anglais (Boyd, 1990; Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration; Comité national d'action des immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible, 1985). De ce fait, les personnes qui ont peu de connaissance du français ou de l'anglais sont moins en mesure d'exécuter des tâches visant à évaluer leur niveau d'aptitude à la lecture dans ces langues.

Le tableau 3 montre les niveaux d'aptitude à la lecture des hommes et des femmes nés au Canada et de ceux et celles qui sont nés à l'étranger. Lorsqu'on examine ce tableau et les autres qui sont présentés dans ce texte, il faut se rappeler que l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement a mesuré le niveau d'alphabétisation dans l'une des deux langues officielles du Canada, c'est-à-dire le français ou l'anglais (voir Partie I, section 1.2). Par conséquent, les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles, et qui n'ont donc pas subi les tests d'évaluation des capacités de lecture, d'écriture et de calcul, ne sont pas comprises dans les résultats. Les données ne représentent pas le niveau d'alphabétisation de l'ensemble des immigrants adultes. Les personnes qui n'ont pas subi les tests ont peut-être – ou n'ont peut-être pas – un niveau d'aptitude à la lecture élevé dans leur propre langue.

De fait, la similarité apparente entre les niveaux d'aptitude des hommes et ceux des femmes ne se démontre que dans le cas des hommes et des femmes nés au Canada (tableau 3). Comparativement au groupe des hommes nés à l'étranger et à l'ensemble des adultes nés au Canada, le groupe des femmes immigrantes est celui où l'on compte le pourcentage le plus élevé de personnes ayant des capacités de lecture limitées en français ou en anglais (niveaux 1 et 2), et le pourcentage le plus faible de personnes capables de satisfaire à la plupart des exigences de lecture courantes (niveau 4). Près du tiers (32 %) des femmes nées à l'étranger ont énormément de difficulté à utiliser du matériel écrit ou ne sont capables d'employer du matériel écrit que pour accomplir des tâches élémentaires, comparativement à plus d'un cinquième (24 %) des hommes nés à l'étranger, et à environ le dixième des hommes et des femmes nés au Canada. Si on limite les comparaisons à la population des villes de 500 000 habitants ou plus (où résident 70 % des adultes nés à l'étranger qui ont été interrogés dans le cadre de l'enquête), plus du tiers (35 %) des femmes nées à l'étranger ont des capacités de lecture limitées.

Les individus ne restent pas indifférents devant leur niveau d'aptitude à la lecture. Le degré de satisfaction des répondants à l'égard de leurs capacités de lecture et d'écriture correspond généralement à leur niveau d'aptitude (tableau 4). Tant chez les hommes que chez les femmes, les personnes ayant les capacités de lecture requises pour satisfaire aux exigences courantes (niveau 4) sont celles qui sont les plus satisfaites de leur niveau

Tableau 3

Répartition en pourcentage des adultes âgés de 16 à 69 ans, selon le sexe, le pays natal (Canada ou pays étranger)(a) et le niveau d'aptitude à la lecture

	Femmes					Hommes				
	Population (en milliers)	Total	Niveaux 1 et 2	Niveau 3	Niveau 4	Population (en milliers)	Total	Niveaux 1 et 2	Niveau 3	Niveau 4
Total pour le Canada										
Nés au Canada	7284	100%	11%	21%	68%	7238	100%	12%	23%	65%
Nés à l'étranger	1603	100%	32%	27%	41%	1574	100%	24%	20%	56%
Résidents des régions de 500 000 habitants ou plus(b)										
Nés au Canada	3108	100%	9%	21%	70%	3022	100%	10%	20%	70%
Nés à l'étranger	1143	100%	35%	26%	39%	1094	100%	25%	17%	58%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Rémarque: *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.*
(a) Ne comprend pas les personnes qui n'ont pas indiqué leur lieu de naissance.
(b) Les résidents de l'Île-du-Prince-Édouard ont été exclus afin de protéger la confidentialité des répondants.

Tableau 4

Répartition en pourcentage des adultes âgés de 16 à 69 ans montrant le degré de satisfaction(a) des répondants à l'égard de leurs capacités de lecture et d'écriture, selon le sexe et le niveau d'aptitude à la lecture

	Femmes				Hommes			
	Total	Niveaux 1 et 2	Niveau 3	Niveau 4	Total	Niveaux 1 et 2	Niveau 3	Niveau 4
Population (en milliers)	8868	1298	1978	5592	8733	1209	1994	5530
Satisfaction à l'égard des capacités de lecture et d'écriture(a)								
Pourcentage	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Oui	93%	76%	92%	97%	90%	71%	90%	95%
Non	7%	24%	8%	3%	10%	29%	10%	5%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Rémarque: *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.*
(a) La question était la suivante: "Tout bien considéré, êtes-vous satisfait(e) ou insatisfait(e) de vos capacités de lecture et d'écriture en français (en anglais)?". La population et les pourcentages ne comprennent pas la proportion de 0,3 pour cent de femmes, ni celle de 0,9 pour cent d'hommes, qui n'avaient pas d'opinion à ce sujet ou qui n'ont pas répondu à la question.

d'aptitude, tandis que le degré de satisfaction diminue au fur et à mesure que le niveau d'aptitude décroît. À cause de ce rapport, c'est généralement parmi les groupes où l'on compte un pourcentage plus élevé de personnes ayant des capacités de lecture limitées que l'on trouve un pourcentage plus faible de personnes satisfaites de leur niveau d'aptitude. Le pourcentage d'adultes canadiens se disant satisfaits de leurs capacités de lecture et d'écriture, qui s'élève à 96 % chez les femmes nées au Canada, n'est que de 81 % parmi les femmes nées à l'étranger, tandis qu'il se chiffre à 92 % chez les hommes nés au Canada, comparativement à 83 % des hommes nés à l'étranger. C'est chez les personnes ayant des capacités de lecture limitées que l'on observe le plus grand écart entre les personnes nées au Canada et celles nées à l'étranger. Parmi les lecteurs des niveaux 1 et 2, 87 % des femmes nées au Canada se disent satisfaites de leur niveau d'aptitude à la lecture, comparativement à 59 % des femmes nées à l'étranger, tandis que 80 % des hommes nés au Canada sont satisfaits de leurs capacités, comparativement à 50 % des hommes nés à l'étranger.

III. Le degré de scolarité et les connaissances linguistiques : l'incidence sur les capacités de lecture

De façon générale, le niveau d'aptitude à la lecture s'accroît en proportion du degré de scolarité. Si les immigrants en général, et les femmes immigrantes en particulier, étaient moins scolarisés que les personnes nées au Canada (ou que les hommes nés à l'étranger),

cela pourrait expliquer le pourcentage plus élevé de femmes nées à l'étranger qui ont des capacités de lecture limitées. Cependant, deux autres facteurs semblent indiquer que les différences sur le plan de l'éducation offrent au mieux une explication partielle. Premièrement, du moins en ce qui concerne les personnes qui ont subi les tests d'évaluation des capacités de lecture, un pourcentage plus élevé d'immigrants ont terminé leurs études secondaires ou atteint un niveau supérieur. Soixante et onze pour cent des femmes nées à l'étranger ont terminé leurs études secondaires ou atteint un niveau supérieur, comparativement à 64 % des femmes nées au Canada, à 77 % des hommes nés à l'étranger et à 71 % des hommes nés au Canada.

Deuxièmement, dans deux principales catégories de scolarité (les personnes qui n'ont fait que des études secondaires partielles et celles qui ont terminé leurs études secondaires ou atteint un niveau supérieur), le pourcentage de personnes ayant des capacités de lecture limitées (niveaux 1 et 2) est plus élevé chez les hommes et les femmes nés à l'étranger que chez ceux et celles qui sont nés au Canada (tableau 5). Par ailleurs, on observe des différences considérables entre les capacités de lecture des hommes et celles des femmes parmi le groupe des personnes nées à l'étranger, mais non pas chez les personnes nées au Canada. Parmi les personnes qui ont terminé leurs études secondaires, 21 % des femmes nées à l'étranger ont des capacités de lecture limitées, comparativement à 14 % des hommes nés à l'étranger et à 3 % des hommes et des femmes nés au Canada.

Les connaissances linguistiques sont un autre facteur qui pourrait expliquer les différences entre les capacités de lecture des hommes et celles des femmes, ainsi que l'écart entre le niveau d'aptitude à la lecture des personnes nées au Canada et celui des personnes nées à l'étranger. Il se peut que le faible niveau d'alphabétisation observé chez les personnes qui ont appris le français ou l'anglais récemment soit attribuable à un manque de connaissance de cette langue, ou au fait que les tâches employées aux fins des tests d'évaluation des capacités étaient peu familières à ces personnes (voir Partie I, section 4.1.1).

La première langue parlée est l'un des indicateurs du degré de connaissance du français ou de l'anglais. Un pourcentage plus élevé d'immigrants dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais ont des capacités de lecture très limitées en français ou en anglais (tableau 5). Encore une fois, les femmes nées à l'étranger sont les plus susceptibles d'éprouver de telles difficultés. Quarante-deux pour cent des femmes nées à l'étranger dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais se classent aux niveaux 1 et 2, comparativement à 36 % des hommes nés à l'étranger.

Tableau 5

Répartition en pourcentage des adultes âgés de 16 à 69 ans, selon le sexe, le pays natal (Canada ou pays étranger), la première langue parlée, le degré de scolarité et le niveau d'aptitude à la lecture

	Femmes					Hommes				
	Population (en milliers)	Total	Niveaux 1 et 2	Niveau 3	Niveau 4	Population (en milliers)	Total	Niveaux 1 et 2	Niveau 3	Niveau 4
Degré de scolarité(a)										
Nés au Canada										
Études secondaires partielles	2624	100%	26%	34%	40%	2823	100%	25%	35%	40%
Diplôme d'études secondaires ou niveau supérieur	4623	100%	3%(Q)	14%	84%	4363	100%	3%	16%	81%
Nés à l'étranger										
Études secondaires partielles	452	100%	54%	26%	20%	346	100%	60%	19%	20%
Diplôme d'études secondaires ou niveau supérieur	1085	100%	21%	29%	51%	1158	100%	14%	19%	68%
Première langue parlée(b)										
Nés au Canada										
Français et/ou anglais	6836	100%	11%	21%	68%	6756	100%	12%	23%	65%
Autre	488	100%	14%(Q)	22%(Q)	63%	478	100%	13%(Q)	26%	61%
Nés à l'étranger										
Français et/ou anglais	655	100%	15%(Q)	22%	63%	639	100%	(1)	22%(Q)	73%
Autre	959	100%	42%	30%	28%	951	100%	36%	19%	45%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque: *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.*
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.
(Q) Les utilisateurs sont priés de noter que la variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(a) Ne comprend pas les personnes qui n'ont pas répondu aux questions concernant la scolarité.
(b) Quelques répondants ont indiqué qu'ils ont d'abord parlé plus d'une langue dans leur enfance. À cause de ces réponses multiples, il se peut que la somme des catégories ne soit pas égale au total de la population.

La taille restreinte de l'échantillon de l'Enquête de 1989 sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement ne permet pas de faire une analyse exhaustive des facteurs qui sous-tendent les pourcentages plus élevés d'immigrants en général, et de femmes immigrantes en particulier, qui se situent aux niveaux 1 et 2 d'aptitude à la lecture. En effet, un certain nombre de facteurs influent sur le niveau d'alphabétisation en français ou en anglais, y compris la mesure dans laquelle l'arrivée au pays est récente, le degré de connaissance du français ou de l'anglais, le niveau d'alphabétisation dans sa propre langue, le degré de scolarité, les exigences d'alphabétisation reliées au travail, ainsi que les possibilités de formation en lecture et en écriture. Étant donné que ces facteurs sont souvent en corrélation, il est nécessaire de recueillir des données auprès d'un très grand nombre de personnes nées à l'étranger, afin de pouvoir déterminer avec précision les combinaisons de facteurs qui influent le plus sur leur niveau d'alphabétisation en français ou en anglais.

IV. Les capacités de lecture et les questions reliées au marché du travail

Les capacités de lecture, lorsqu'elles sont appliquées à l'utilisation de matériel écrit, permettent d'acquérir des connaissances, de traiter de l'information et de suivre des instructions. Il est particulièrement important de posséder de telles capacités pour être en mesure de participer à l'économie industrialisée du Canada. De nombreux emplois orientés vers les services, comme ceux des domaines des finances, des affaires, de l'enseignement et de la santé, exigent de telles capacités. L'aptitude à la lecture permet également aux travailleurs d'acquérir une formation, de se recycler et de s'adapter à l'évolution du genre d'emplois disponibles, au fur et à mesure que l'économie change. Les personnes ayant de faibles capacités de lecture sont doublement désavantagées – leurs possibilités d'emploi sont limitées aux professions qui exigent peu de capacités de lecture, et elles ne peuvent profiter des programmes de formation et de recyclage, puisque ceux-ci nécessitent généralement une aptitude à la lecture (Satin, Jones, Kelly et Montigny, 1990).

Le tableau 6 montre que l'inaptitude à la lecture a pour effet de limiter les possibilités d'emploi. Cependant, le manque de capacités de lecture a une incidence moins grande sur les possibilités d'emploi des personnes nées à l'étranger. En ce qui a trait à l'activité sur le marché du travail durant la période de 12 mois ayant précédé l'enquête, plus de la moitié (57 %) des femmes nées à l'étranger qui se classent aux niveaux 1 et 2 d'aptitude à la lecture ont déclaré avoir travaillé pendant au moins une semaine, comparativement à 33 % des femmes nées au Canada. C'est aussi le cas des hommes ayant des capacités de lecture limitées (niveaux 1 et 2), puisque 77 % de ceux qui sont nés à l'étranger ont travaillé pendant une semaine ou plus, comparativement à 65 % de ceux qui sont nés au Canada. À cause de ces différences au niveau de l'activité sur le marché du travail entre les personnes nées à l'étranger et celles qui sont nées au Canada, les personnes nées à l'étranger sont surreprésentées parmi les travailleurs ayant des capacités de lecture limitées en français ou en anglais. Par exemple, les femmes nées à l'étranger représentent 17 % de l'ensemble des femmes qui ont déclaré avoir travaillé pendant une semaine ou plus durant les 12 mois ayant précédé l'enquête. Par contre, plus de la moitié (52 %) des femmes ayant des capacités de lecture limitées (niveaux 1 et 2) qui ont travaillé pendant au moins une semaine sont nées à l'étranger. Les hommes nés à l'étranger représentent 18 % de l'ensemble des hommes qui ont travaillé pendant une semaine ou plus, mais 34 % de ceux qui se classent aux niveaux 1 et 2 d'aptitude à la lecture.

Les capacités de lecture sont étroitement liées au genre de profession exercée. En ce qui concerne les femmes ayant travaillé pendant une semaine ou plus, 38 % de celles qui ont des capacités de lecture limitées exerçaient des professions dans le secteur des services, comparativement à 13 % de celles qui se classent au niveau 4 d'aptitude à la lecture (tableau 7). Une autre tranche de 26 % des femmes ayant de faibles capacités de lecture (niveaux 1 et 2) exerçaient des professions dans le domaine de l'agriculture et dans d'autres industries du secteur primaire, ainsi qu'une multitude d'emplois de "col bleu", y compris des professions dans les domaines de la transformation, de l'usinage et des textiles. De plus, 68 % des hommes ayant des capacités de lecture limitées exerçaient des emplois de "col bleu" et des professions dans d'autres industries du secteur primaire, comparativement à 38 % des hommes qui se situent au niveau 4 d'aptitude à la lecture (tableau 7).

Presque tous les travailleurs (appelés la population active occupée dans la Partie I du présent rapport) ont déclaré que leurs capacités de lecture sont suffisantes pour leur emploi actuel ou le plus récent. Parmi les personnes qui ont travaillé pendant une semaine ou plus durant les 12 mois ayant précédé l'enquête, 99 % des femmes nées au Canada ont déclaré que leurs capacités de lecture sont suffisantes pour leur emploi actuel ou le plus récent, de même que 98 % des hommes nés au Canada. Parmi les personnes nées à l'étranger, cette proportion s'élève à 93 % chez les femmes et à 94 % chez les hommes. De telles données révèlent que les capacités de lecture des travailleurs correspondent aux exigences de lecture de leur emploi. Cependant, ces données ne reflètent pas les limitations qui résultent d'un

Tableau 6

Répartition en pourcentage des adultes âgés de 16 à 69 ans indiquant si les répondants ont travaillé pendant une semaine ou plus au cours des douze mois ayant précédé l'enquête, selon le sexe, le pays natal (Canada ou pays étranger) et le niveau d'aptitude à la lecture

	Femmes				Hommes			
	Total	Niveaux 1 et 2	Niveau 3	Niveau 4	Total	Niveaux 1 et 2	Niveau 3	Niveau 4
Total des adultes âgés de 16 à 69 ans(a)								
Population (en milliers)	8877	1314	1977	5586	8776	1246	1993	5537
Travaillé pendant une semaine au cours des 12 mois précédents(b)?								
Pourcentage	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Oui	71%	42%	62%	82%	89%	69%	87%	94%
Non	29%	58%	38%	18%	11%	31%	13%	6%
Nés au Canada								
Population (en milliers)	7268	804	1538	4926	7201	869	1675	4657
Travaillé pendant une semaine ou plus(b)?								
Pourcentage	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Oui	72%	33%	61%	82%	89%	65%	87%	94%
Non	28%	67%	39%	18%	11%	35%	13%	6%
Nés à l'étranger								
Population (en milliers)	1603	506	437	660	1574	376	317	880
Travaillé pendant une semaine ou plus(b)?								
Pourcentage	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Oui	69%	57%	64%	80%	88%	77%	86%	93%
Non	31%	43%	36%	20%	12%	23%(Q)	(1)	7%(Q)

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Rémarque: *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.*
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.
(Q) Les utilisateurs sont priés de noter que la variabilité d'échantillonnage relative à estimation est élevée.
(a) Comprend les personnes qui n'ont pas indiqué leur lieu de naissance.
(b) Ne comprend pas les personnes qui n'ont pas indiqué le nombre de semaines de travail.

Tableau 7

Répartition en pourcentage des adultes âgés de 16 à 69 ans indiquant si les répondants ont travaillé pendant une semaine ou plus au cours des douze mois ayant précédé l'enquête, selon la profession, le sexe et le niveau d'aptitude à la lecture

	Femmes Niveau d'aptitude à la lecture				Hommes Niveau d'aptitude à la lecture			
	Total	Niveaux 1 et 2	Niveau 3	Niveau 4	Total	Niveaux 1 et 2	Niveau 3	Niveau 4
Profession	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**
Gestion, emplois privilégiés de col blanc(a)	33%	17%(Q)	19%	38%	28%	8%(Q)	12%	36%
Ventes, emplois de bureau	40%	19%(Q)	40%	42%	15%	(1)	16%	16%
Services	18%	38%	26%	13%	11%	18%	13%	10%
Autres(b)	10%	26%	14%	7%	46%	68%	60%	38%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Rémarque: *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.*
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.
(Q) Les utilisateurs sont priés de noter que la variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(a) Comprend les professions des domaines de la gestion et de l'administration , des sciences sociales, de la religion, de l'architecture et du génie, de l'enseignement, de la santé, des arts et des loisirs.
(b) Comprend les professions du secteur primaire et celles des domaines de l'agriculture, de la transformation, de l'usinage, du matériel électronique, des textiles, des fourrures et du cuir, des produits du bois, du traitement du caoutchouc, de la mécanique et de la réparation, de l'excavation et du pavage, du bâtiment général, de l'exploitation des transports, de la manutention, de la conduite de machines et d'autres métiers.

Tableau 8

Répartition en pourcentage des adultes âgés de 16 à 69 ans qui ont travaillé pendant une semaine ou plus au cours des douze mois ayant précédé l'enquête, selon le sexe et selon l'attitude à l'égard des capacités de lecture

	Croyez-vous que vos capacités de lecture limitent vos possibilités d'emploi?				Croyez-vous que vos capacités de lecture en français (en anglais) sont suffisantes pour les autres aspects de votre vie?			
	Population (en milliers)	Total	Oui	Non	Population (en milliers)	Total	Oui	Non
Population totale(a)								
Femmes	6206	100%	7%	93%	6218	100%	96%	4%
Hommes	7616	100%	8%	92%	7655	100%	94%	6%
Nés au Canada								
Femmes	5117	100%	4%	96%	5129	100%	97%	3%
Hommes	6285	100%	6%	94%	6311	100%	96%	4%
Nés à l'étranger								
Femmes	1084	100%	18%	82%	1083	100%	88%	12%
Hommes	1331	100%	14%	86%	1344	100%	88%	12%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Rémarque: *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.*
(a) Comprend les personnes qui n'ont pas indiqué leur lieu de naissance.

manque de capacités de lecture. Le tableau 8 montre que parmi les personnes nées à l'étranger qui ont travaillé pendant une semaine ou plus, 18 % des femmes jugent que leurs capacités de lecture limitent leurs possibilités d'emploi, de même que 14 % des hommes. De plus, parmi les hommes et les femmes nés à l'étranger, plus d'un sur dix (12 %) croient que leurs capacités de lecture et d'écriture en français ou en anglais sont insuffisantes pour les autres aspects de leur vie. Le pourcentage de personnes qui ont déclaré être limitées par leurs capacités de lecture et d'écriture est plus élevé chez les personnes nées à l'étranger que chez celles qui sont nées au Canada, et il correspond au pourcentage supérieur de personnes nées à l'étranger qui ont des capacités de lecture limitées (voir le tableau 3).

On a également demandé aux répondants de l'Enquête de 1989 sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement si leurs capacités d'écriture étaient suffisantes pour leur travail et pour leurs possibilités d'emploi. Si l'on combine ces questions avec celles qui portent sur les capacités de lecture, on obtient une série de cinq questions relatives à l'incidence des capacités de lecture et d'écriture. Les personnes qui ont signalé des limitations en réponse à l'une ou à plusieurs de ces questions (capacités insuffisantes pour le travail, possibilités d'emploi limitées, et ainsi de suite) ont ensuite répondu à une série de questions au sujet de l'utilité de certains genres de programmes de formation. Ce sous-groupe représente donc les personnes qui jugent que leurs capacités de lecture ou d'écriture leur causent un problème quelconque. Le tableau 9 montre que le pourcentage de travailleurs ayant déclaré être limités par leurs capacités de lecture ou d'écriture est le plus élevé parmi les personnes faisant partie de la population active occupée qui se classent aux niveaux 1 et 2. Chez les personnes qui ont travaillé pendant une semaine ou plus, 12 % des femmes ont signalé une certaine forme de limitation attribuable aux capacités de lecture ou d'écriture, de même que 16 % des hommes. Dans le cas des personnes qui ont des capacités de lecture limitées (niveaux 1 et 2), cette proportion s'élève à 45 % chez les femmes et à 42 % chez les hommes.

Les personnes nées à l'étranger sont plus susceptibles de signaler au moins une forme de limitation attribuable aux capacités de lecture et d'écriture que les personnes nées au Canada, particulièrement dans le cas des personnes qui ont énormément de difficulté à utiliser du matériel écrit et de celles qui ne sont capables d'employer du matériel écrit que pour accomplir des tâches élémentaires, comme repérer un mot familier dans un texte simple (niveaux 1 et 2). Parmi les personnes qui se classent au niveau 1 ou 2 d'aptitude à la lecture, environ 60 % des personnes nées à l'étranger qui font partie de la population active occupée ont signalé au moins une forme de limitation attribuable à leur capacités de lecture ou d'écriture. Dans une bien plus grande mesure que les personnes nées au Canada, celles qui sont nées à l'étranger éprouvent ou perçoivent des difficultés reliées à leurs capacités de lecture limitées en français ou en anglais.

Tableau 9

Répartition en pourcentage des adultes âgés de 16 à 69 ans qui ont travaillé pendant une semaine ou plus au cours des douze mois ayant précédé l'enquête, selon le sexe, le pays natal (Canada ou pays étranger) et la déclaration d'une ou de plusieurs limitations attribuables aux capacités de lecture ou d'écriture

	Femmes				Hommes			
	Total	Niveaux 1 et 2	Niveau 3	Niveau 4	Total	Niveaux 1 et 2	Niveau 3	Niveau 4
Déclare éprouver au moins une forme de limitation								
Total (Population en milliers)[a]	6331	556	1220	4555	7791	854	1734	5203
Pourcentage	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Oui	12%	45%	15%	8%	16%	42%	20%	11%
Aucune	88%	55%	85%	92%	84%	58%	80%	89%
Nés au Canada (population en milliers)	5226	263	938	4025	6409	562	1461	4386
Pourcentage	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Oui	10%	27%	15%	8%	15%	34%	21%	11%
Aucune	90%	73%	85%	92%	85%	66%	79%	89%
Nés à l'étranger (population en milliers)	1099	290	280	530	1381	291	273	817
Pourcentage	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Oui	23%	61%	(1)	(1)	20%	58%	16%	8% (Q)
Aucune	77%	39%	86%	92%	80%	42%	84%	92%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Rémarque: *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.*
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.
(Q) Les utilisateurs sont priés de noter que la variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(a) Comprend les personnes qui n'ont pas indiqué leur lieu de naissance.

Les personnes faisant partie du sous-groupe des travailleurs qui ont déclaré éprouver des limitations attribuables à leurs capacités de lecture et d'écriture ont été interrogées à savoir lesquels, parmi quatre genres de programmes de formation, pourraient leur être utiles. Comme l'illustre le tableau 10, environ 60 % des répondants ont jugé utiles les trois programmes suivants : un programme de formation en lecture et en écriture relié au travail; un programme permettant de poursuivre ses études; et un programme de formation spécialisée en vue d'un emploi particulier. Un pourcentage un peu moins élevé de ces personnes ont indiqué qu'un programme de formation en lecture et en écriture axé sur les besoins de tous les jours leur serait utile. Toutefois, la courbe des réponses aux questions portant sur l'utilité des programmes n'est pas la même chez les personnes nées au Canada que chez les personnes nées à l'étranger. Comparativement aux personnes nées au Canada, un pourcentage un peu plus faible de personnes nées à l'étranger jugent qu'un programme permettant de poursuivre ses études ou un programme de formation spécialisée en vue d'un emploi particulier serait utile. Par contre, les personnes nées à l'étranger sont plus susceptibles que les personnes nées au Canada de juger utile un programme de formation en lecture et en écriture relié au travail, ou un programme de formation en lecture et en écriture axé sur les besoins de tous les jours. Les pourcentages sont particulièrement élevés chez les femmes nées à l'étranger; en effet, 79 % d'entre elles jugent utile un programme de formation en lecture et en écriture relié au travail, tandis que 66 % considèrent qu'un programme de formation en lecture et en écriture axé sur les besoins de tous les jours leur serait utile (tableau 10).

En plus de la question au sujet de l'utilité des quatre genres de programmes de formation, on a demandé aux personnes faisant partie du sous-groupe des travailleurs d'indiquer si les frais de ces programmes devraient être supportés par le participant, l'employeur ou le gouvernement; les réponses multiples étaient permises. Trente-quatre pour cent de l'ensemble des femmes ont choisi le participant, 30 % l'employeur et 62 % le gouvernement. Chez les hommes, 42 % ont choisi le participant, 27 % l'employeur et 57 % le gouvernement. Les personnes nées à l'étranger sont celles qui se sont prononcées le plus en faveur d'un financement des programmes par le

Tableau 10

Répartition en pourcentage des adultes âgés de 16 à 69 ans qui ont travaillé pendant une semaine ou plus au cours des douze mois ayant précédé l'enquête et qui ont déclaré être limités par leurs capacités de lecture ou d'écriture, selon le sexe, le pays natal (Canada ou pays étranger) et les réponses(a) aux questions concernant l'utilité des programmes d'alphabétisation

	Femmes			Hommes		
	Total (b)	Nés au Canada	Nés à l'étranger	Total (b)	Nés au Canada	Nés à l'étranger
Croyez-vous que les types de formation suivants pourraient vous être utiles?						
A) Un programme de formation en lecture et en écriture relié au travail						
Population (en milliers)(a)	743	487	250	1146	898	248
Pourcentage	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Oui	59%	49%	79%	62%	61%	67%
Non	41%	51%	(1)	38%	39%	33%(Q)
B) Un programme vous permettant de poursuivre vos études						
Population (en milliers)(a)	738	484	248	1146	898	248
Pourcentage	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Oui	61%	66%	51%	60%	61%	54%
Non	39%	34%	49%	40%	39%	46%
C) Des cours spécialisés préparatoires à un emploi spécifique						
Population (en milliers)(a)	743	487	250	1143	895	248
Pourcentage	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Oui	66%	68%	61%	63%	64%	60%
Non	34%	32%	39%(Q)	37%	36%	40%(Q)
D) Un programme de formation générale en lecture et en écriture utile dans votre vie de tous les jours						
Population (en milliers)(a)	750	493	251	1159	902	256
Pourcentage	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Oui	48%	39%	66%	51%	49%	61%
Non	52%	61%	34%	49%	51%	39%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Rémarque: *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.*
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.
(Q) Les utilisateurs sont priés de noter que la variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(a) Ne comprend pas les personnes à qui les questions ont été posées, mais qui n'y ont pas répondu.
(b) Comprend les personnes qui n'ont pas indiqué leur lieu de naissance.

gouvernement; 68 % des hommes et des femmes nés à l'étranger ont dit que les frais des programmes devraient être supportés par le gouvernement, comparativement à 54 % des femmes et à 58 % des hommes nés au Canada.

V. Répercussions

En général, les niveaux d'aptitude des hommes et des femmes adultes qui ont subi les tests d'évaluation des capacités de lecture et d'écriture en français ou en anglais sont assez similaires. Cependant, les niveaux d'aptitude des hommes et des femmes nés à l'étranger présentent de grandes différences qui ne sont pas visibles à l'examen des niveaux d'alphabétisation de l'ensemble de la population. Un pourcentage plus élevé de femmes nées à l'étranger – près du tiers – ont des capacités de lecture très limitées, comparativement aux hommes nés à l'étranger ainsi qu'aux hommes et aux femmes nés au Canada. Parmi le groupe des personnes nées à l'étranger dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, plus d'une femme sur quatre et plus d'un homme sur trois ont énormément de difficulté à utiliser du matériel écrit ou ne sont capables d'employer du matériel écrit que pour accomplir des tâches élémentaires. Le degré de satisfaction des répondants à l'égard de leurs capacités de lecture correspond généralement à leur niveau d'aptitude.

En général, les femmes nées à l'étranger sont les moins susceptibles de déclarer être satisfaites de leur niveau d'aptitude; elles sont suivies des hommes nés à l'étranger et des personnes nées au Canada.

Parmi les personnes ayant de faibles capacités de lecture, un plus grand pourcentage de personnes nées à l'étranger que de personnes nées au Canada ont travaillé pendant au moins une semaine au cours de l'année qui a précédé l'enquête. Toutefois, les travailleurs nés à l'étranger sont plus susceptibles de juger que leurs capacités de lecture ou d'écriture limitent leurs possibilités d'emploi ou qu'elles sont insuffisantes pour les autres aspects de leur vie. C'est chez les personnes ayant des capacités de lecture limitées que l'on trouve le pourcentage le plus élevé de travailleurs qui ont déclaré éprouver des limitations. Parmi les travailleurs, bien plus de la moitié des hommes et des femmes nés à l'étranger qui se classent aux niveaux 1 et 2 d'aptitude à la lecture croient que leurs capacités de lecture et d'écriture sont insuffisantes, comparativement à un peu plus du quart des femmes nées au Canada et au tiers des hommes nés au Canada.

En réponse aux questions au sujet de l'utilité de certains genres de programmes de formation, les travailleurs qui ont déclaré être limités par leurs capacités de lecture et d'écriture ont manifesté beaucoup d'intérêt à l'égard de tels programmes. Les femmes nées à l'étranger sont particulièrement susceptibles de juger utile un programme de formation en lecture et en écriture relié au travail, ou un programme de formation en lecture et en écriture axé sur les besoins de tous les jours.

Les répercussions de ces conclusions sur les initiatives visant à accroître le niveau d'alphabétisation de la population canadienne sont de trois ordres. Premièrement, ces conclusions permettent de cerner les groupes auxquels les programmes d'alphabétisation sont susceptibles de venir en aide. Le pourcentage de personnes ayant des capacités de lecture limitées est plus élevé parmi la population immigrante en général, et chez les femmes immigrantes en particulier, que parmi l'ensemble des personnes nées au Canada. Deuxièmement, ces conclusions révèlent que de nombreuses personnes sont insatisfaites de leurs capacités de lecture et d'écriture et sont limitées par celles-ci. De nombreux travailleurs jugent que certains genres de programmes de formation pourraient leur être utiles. C'est chez les personnes nées à l'étranger, plus particulièrement chez les femmes immigrantes, que le degré d'insatisfaction à l'égard des capacités de lecture et d'écriture et d'intérêt pour les programmes de formation est le plus élevé. Troisièmement, un fort pourcentage de travailleurs ayant de faibles capacités de lecture jugent utiles les programmes d'alphabétisation; par ailleurs, ces personnes sont également plus susceptibles de croire que les frais de tels programmes devraient être supportés par le gouvernement, plutôt que par le participant ou l'employeur.

Les réponses en faveur du financement des programmes d'alphabétisation par le gouvernement n'excluent pas la possibilité d'une contribution financière de la part du participant ou de l'employeur. Elles correspondent plutôt à la multitude de programmes d'alphabétisation et de modes de financement existants auxquels les gouvernements fédéral et provinciaux contribuent déjà de manière importante (Menzie, 1988). Cependant, ces réponses permettent de cerner les groupes qui sont susceptibles de profiter des programmes d'alphabétisation, qui jugent que de tels programmes pourraient leur être utiles et qui se tournent vers le gouvernement pour ce qui est du financement de ces programmes.

La forme que devraient revêtir les programmes d'alphabétisation est l'objet de nombreux débats parmi les groupes cibles et les alphabétiseurs (Calamai, 1987; Read et MacKay, 1988). L'Enquête de 1989 sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement était une enquête nationale qui avait pour but de mesurer les niveaux d'alphabétisation de la population canadienne; elle n'a toutefois pas servi à examiner la nature et l'efficacité des divers programmes et méthodes d'alphabétisation. Cependant, les conclusions de cette enquête font écho aux demandes visant à offrir une combinaison de programmes de genre différent et à adopter une méthode souple reflétant les caractéristiques des usagers. Parmi le groupe des travailleurs qui sont limités par leurs capacités de lecture et d'écriture, les opinions diffèrent entre les hommes et les femmes qui sont nés au Canada et ceux et celles qui sont nés à l'étranger, en ce qui a trait aux genres de programmes d'alphabétisation qui pourraient leur être utiles. De plus, il pourrait être plus profitable d'offrir aux groupes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais une combinaison de programmes d'alphabétisation et de formation linguistique, plutôt que de simples programmes d'alphabétisation. L'établissement de programmes de genre différent adaptés aux caractéristiques des usagers pourrait être particulièrement important pour satisfaire aux besoins d'alphabétisation de certains groupes, comme celui des femmes nées à l'étranger, dont les capacités de lecture en français ou en anglais sont limitées.

Bibliographie

Boyd, M. (1990). Immigrant Women: Language, Socioeconomic Inequalities and Policy Issues. Tiré de *Ethnic Demography: Canadian Immigrant Racial and Cultural Variations*, S. Hali, F. Trovato et L. Driedger éditeurs. Ottawa : Carleton University Press.

Calamai, P. (1987). *Broken Words: Why Five Million Canadians are Illiterate*. Enquête Southam sur l'analphabétisme au Canada. Toronto : McLaren, Morris and Todd.

Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration. (1991). *Cours de langue à l'intention des immigrants*. Ottawa : Conseil consultatif de l'emploi et de l'immigration.

Menzie, H. (1988). *L'analphabétisme au Canada*. Étude générale BP-189F. Ottawa : Bibliothèque du Parlement, Service de recherche.

Comité national d'action des immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible, (1985). Mémoire de 25 recommandations présenté au ministre de la Santé et du Bien-être social, au ministre de l'Emploi et de l'Immigration, au ministre responsable de la Condition féminine, au ministre responsable du Conseil consultatif sur la situation de la femme, au ministre d'État au Multiculturalisme et au Secrétaire d'État, le 3 juin 1985.

Satin, A., Jones, S., Kelly, K. et Montigny, G. Évaluation nationale des capacités de lecture et d'écriture : la situation au Canada. Cahier de travail n° SSMD-90-013F. Statistique Canada, Division des méthodes d'enquêtes sociales.

Nations Unies (3 mai 1985). La Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix. Nairobi. *Statistiques et indicateurs concernant la condition de la femme*. (A/Conf/116.10).

10. Les programmes d'alphabétisation et l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement

par
Stan Jones
Centre d'études en alphabétisation des adultes
Université Carleton

À mon avis, il est normal de s'attendre à ce que toute enquête portant sur le niveau d'alphabétisation d'une population, comme c'est le cas de L'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement (ECLÉUQ), offre de l'information pouvant servir directement aux organisateurs et aux coordonnateurs de programmes d'alphabétisation. Malheureusement, les études antérieures, à part donner lieu à des slogans du genre "l'analphabétisme : un problème d'envergure nationale qui touche 24 % de la population", ne semblent pas avoir réussi à le faire. L'ECLÉUQ a été conçue dans le but de fournir des données utiles aux responsables de programmes d'alphabétisation des adultes. Voilà précisément ce que vise le présent texte.

Je veux traiter de façon particulière de questions reliées à la conception de programmes. Au moyen des réponses au questionnaire et des résultats du test, ce texte vise à rendre compte, de manière générale, de ce que les apprenants éventuels nous ont révélé au sujet de leurs besoins. Étant donné que les questions portaient surtout sur les besoins de programmes d'apprentissage de la lecture, je me limiterai à cet aspect; je ne traiterai aucunement des capacités de calcul et n'aborderai que brièvement le sujet des capacités d'écriture.

Les résultats du test portant sur les capacités de lecture, qui a été mené dans le cadre de l'ECLÉUQ, sont examinés de façon détaillée dans les chapitres précédents de ce document. Il est tentant de se fier à ces résultats pour déterminer le nombre de participants éventuels aux programmes d'alphabétisation des adultes. On pourrait ainsi faire valoir que des programmes d'alphabétisation doivent être offerts à environ 16 % de la population adulte, puisqu'il s'agit là de la proportion de ceux qui se classent aux deux plus faibles niveaux d'aptitude à la lecture. Je veux toutefois faire une mise en garde.

On a demandé à tous les répondants s'ils jugaient avoir des capacités de lecture suffisantes pour répondre à leurs besoins de tous les jours[1]. Comme le démontre le tableau 1, la plupart des Canadiens croient que leurs capacités sont suffisantes, bien que ceux qui se classent aux plus faibles niveaux d'aptitude à la lecture en soient beaucoup plus incertains que ceux qui se situent aux niveaux supérieurs.

Certaines personnes sont surprises et inquiètes d'apprendre que seulement environ 5 % des répondants ont dit avoir des capacités insuffisantes, compte tenu du fait qu'environ 7 % des répondants se sont classés au niveau 1 et 9 % au niveau 2. Il faut se rappeler que l'enquête n'a pas servi à mesurer la perception individuelle du degré de suffisance des capacités, mais uniquement le niveau d'aptitude. Le degré de suffisance représente le rapport entre le niveau d'aptitude et le besoin de capacités; par conséquent, si une personne n'a besoin que de capacités de niveau 2, il est peu probable qu'elle juge celles-ci insuffisantes. Bien entendu, les personnes qui se classent au niveau 1 sont beaucoup plus susceptibles de considérer que leur capacités sont insuffisantes, comparativement aux personnes qui se situent au niveau 3 ou au niveau 4, ce qui vient appuyer la validité du test. Par conséquent, si on se fie aux résultats de l'évaluation du niveau d'aptitude à la lecture pour prévoir la demande d'inscription aux programmes, on risque fort probablement de surestimer la demande réelle, puisque celle-ci est basée en grande partie sur la façon dont les individus perçoivent leurs besoins.

Tableau 1

Perception individuelle du degré de suffisance des capacités de lecture utilisées quotidiennement

	Niveau d'aptitude à la lecture				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Tous les niveaux
Croyez-vous que vos capacités de lecture en français sont suffisantes pour votre vie de tous les jours?					
Oui	62%	89%	95%	98%	95%
Non	38%	11%	5%	2%	5%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque: *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*

Tableau 2

Auto-évaluation des capacités de lecture et d'écriture

	Niveau d'aptitude à la lecture				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Tous les niveaux
Évaluez vos capacités de lecture et d'écriture en français.					
1 (Faibles)	32%	(1)	(1)	(1)	2%
2	18%	12%	4%	2%	4%
3	28%	39%	33%	17%	23%
4	16%	27%	38%	45%	40%
5 (Excellentes)	*	18%	24%	37%	31%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque: *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

Tableau 3

Perception individuelle du degré de suffisance des capacités de lecture et auto-évaluation des capacités de lecture et d'écriture

	Auto-évaluation des capacités de lecture et d'écriture					
	Faibles 1	2	3	4	Excellentes 5	Tous les niveaux
Croyez-vous que vos capacités de lecture en français sont suffisantes pour votre vie de tous les jours?						
Oui	25%(Q)	64%	92%	99%	99%	95%
Non	75%	36%	9%	(1)	(1)	5%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque: *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.
(Q) Les utilisateurs sont priés de noter que la variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

Étant donné que ces observations font valoir l'importance de tenir compte de l'auto-évaluation des capacités, il vaut la peine de s'arrêter un peu plus longuement pour examiner quelques-unes des autres façons dont nous avons demandé aux répondants d'évaluer leurs propres capacités de lecture et d'écriture. Par exemple, on a demandé aux répondants d'évaluer leurs capacités selon une échelle allant de un à cinq[2]. Comme l'illustre le tableau 2, les résultats de l'auto-évaluation ne sont pas tout à fait semblables aux résultats du test, mais ils sont toutefois comparables à ceux-ci. On ne peut affirmer avec certitude que tous les répondants ont appliqué les mêmes critères, mais la tendance des résultats révèle certains traits communs chez les répondants et une certaine analogie par rapport à l'évaluation directe.

Il est intéressant de constater qu'un certain nombre de répondants qui ont jugé avoir de faibles capacités ont néanmoins déclaré que celles-ci étaient suffisantes (voir le tableau 3).

Une troisième série de questions portant sur l'auto-évaluation des capacités aide également à éclaircir ce sujet. On a demandé aux répondants d'indiquer dans quelle mesure ils étaient satisfaits de leurs capacités[3]. Les personnes qui se sont classées aux plus faibles niveaux d'aptitude à la lecture étaient moins susceptibles d'être satisfaites de leurs capacités que celles qui se sont classées aux niveaux supérieurs (voir le tableau 4). Cependant, lorsqu'on leur a demandé de préciser leur degré de satisfaction ou d'insatisfaction, les répondants de

Tableau 4

Satisfaction à l'égard des capacités de lecture et d'écriture

	Niveau d'aptitude à la lecture				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Tous les niveaux
Êtes-vous satisfait de vos capacités de lecture et d'écriture en français?					
Satisfait	57%	82%	91%	96%	92%
Insatisfait	43%	18%	9%	4%	8%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque: *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*

Tableau 5

Perception individuelle du degré de suffisance des capacités de lecture pour l'emploi

	Niveau d'aptitude à la lecture				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Tous les niveaux
Croyez-vous que vos capacités de lecture sont suffisantes pour votre travail?					
Oui	76%	93%	98%	98%	98%
Non/Ne sais pas	24%(Q)	8%(Q)	(1)	(1)	2%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque: *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*
(1) La variabilité de l'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.
(Q) Les utilisateurs sont priés de noter que la variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

Tableau 6

Perception individuelle des capacités de lecture à l'égard des opportunités d'emploi

	Niveau d'aptitude à la lecture				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Tous les niveaux
Croyez-vous que vos capacités de lecture limitent vos opportunités d'emploi?					
Oui	55%	24%	9%	3%	8%
Non/Ne sais pas	45%	76%	91%	97%	92%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque: *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*

niveau 1 étaient plus susceptibles de déclarer être seulement "peu satisfaits" (63 %), comparativement à ceux qui se sont classés aux niveaux supérieurs (41 %, 32 % et 21 %). Par contre, les répondants de niveau 1 qui se sont dits insatisfaits de leurs capacités étaient plus susceptibles de déclarer être "beaucoup insatisfaits" (61 %), par rapport à ceux qui se sont classés aux niveaux supérieurs (28 %, 25 % et 13 %).

Les répondants qui ont travaillé au cours des douze mois ayant précédé l'enquête ont été interrogés au sujet de la suffisance de leurs capacités pour les besoins de leur emploi. Seulement 2 % de tous les répondants ont déclaré avoir des capacités insuffisantes pour les besoins de leur emploi,[4] ce qui n'est pas surprenant; par contre, comme le démontre le tableau 5, les personnes se situant aux niveaux inférieurs d'aptitude à la lecture étaient plus susceptibles de juger leurs capacités insuffisantes. Bien entendu, étant donné que la plupart des travailleurs sont assez bien qualifiés pour leur emploi, ces résultats n'ont rien d'étonnant. Cependant, encore une fois, ces résultats posent des difficultés aux promoteurs de programmes d'alphabétisation en milieu de travail, car ils ne reflètent pas, de la part des travailleurs, une demande élevée de cours d'alphabétisation reliés à l'emploi. Par contre, on a démontré qu'un plus grand nombre de travailleurs jugent que leurs capacités sont insuffisantes pour leur permettre d'obtenir un meilleur emploi ou d'en trouver un nouveau. En réponse à cette question, 8 % de tous les répondants qui faisaient partie de la population active au moment de l'enquête ont jugé que leurs capacités limitent leurs opportunités d'emploi; comme l'illustre le tableau 6, une plus grande proportion des personnes se classant aux plus faibles niveaux d'aptitude ont déclaré éprouver certaines difficultés. De fait, une majorité des répondants de niveau 1 jugent que leurs capacités limitent leurs possibilités d'emploi. Ces conclusions au sujet de l'alphabétisation en milieu de travail concordent avec celles de l'étude du Conference Board du Canada concernant les vues des employeurs sur l'alphabétisation (DesLauriers, 1990). Le Conference Board du Canada a constaté que peu d'employés étaient insuffisamment qualifiés pour l'emploi qu'ils exerçaient au moment de l'étude, mais que les services de ressources humaines des entreprises interrogées s'inquiètent grandement de ce que le niveau d'alphabétisation de leurs employés soit suffisant pour leur permettre d'acquérir une formation professionnelle ou de se recycler. Les résultats complémentaires des deux études semblent indiquer que les programmes d'alphabétisation en milieu de travail devraient être axés sur le recyclage des employés, et non pas sur des activités de formation reliées au travail actuel de ces derniers.

De tels résultats causent des dilemmes intéressants aux décideurs et aux alphabétiseurs. Comment doit-on réagir face aux individus dont les capacités sont jugées faibles au moyen d'une évaluation directe, qui se perçoivent comme étant peu alphabétisés, mais qui se disent satisfaits de leur niveau d'aptitude et qui le considèrent comme suffisant pour leurs activités quotidiennes? Faut-il mener des campagnes de publicité pour convaincre les personnes peu alphabétisées de considérer leur niveau d'aptitude comme insuffisant? Dans l'affirmative, de telles activités de publicité exigeront une planification prudente, car elles risquent, comme plusieurs l'ont déjà fait, de ne servir qu'à stigmatiser les personnes faiblement alphabétisées.

De crainte qu'une telle perspective ne soit décourageante, il convient de souligner que bon nombre des personnes faiblement alphabétisées ont dit être intéressées à améliorer leur niveau d'aptitude; il vaut donc la peine d'examiner les préférences exprimées par ces personnes. Dans l'ECLÉUQ, les répondants qui ont jugé avoir des capacités insuffisantes se sont fait poser deux questions au sujet des genres de programmes susceptibles de les intéresser. Dans le premier cas, on leur a demandé quel genre d'enseignant ils préféraient (voir le tableau 7). On a constaté une différence appréciable entre les préférences des personnes qui font partie de la population active et celles des inactifs. Le plus faible degré de préférence pour un programme d'alphabétisation est probablement attribuable à plusieurs facteurs. Dans de nombreuses provinces, comme la Colombie-Britannique, la plupart des programmes d'alphabétisation pour l'année 1989 étaient offerts dans des collèges communautaires, ce qui représentait le seul choix pour un grand nombre de Canadiens. Deuxièmement, il est probable que les programmes offerts dans des écoles et des collèges communautaires intéressent surtout les personnes qui se classent aux niveaux supérieurs, étant donné que les programmes communautaires d'alphabétisation offrent rarement des cours avancés (61 % des personnes se classant au niveau 4 ont dit préférer un programme offert dans une école ou un collège communautaire). De fait, dans la mesure où de tels programmes communautaires sont définis comme étant des programmes d'alphabétisation, de nombreux apprenants qui ne se considèrent pas

Tableau 7

Genre d'enseignant préféré

	Population active	Inactifs
Quel genre d'enseignant préféreriez-vous?		
Un bénévole ou un enseignant d'un programme d'alphabétisation	20%	(1)
Un enseignant d'une école ou d'un collège	53%	24%(Q)
Un ami ou un membre de la famille	9%(Q)	32%(Q)
Aucune préférence	18%	27%(Q)

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*

Remarque: *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*

(1) La variabilité de l'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

(Q) Les utilisateurs sont priés de noter que la variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

Tableau 8

Utilité d'un programme d'alphabétisation relié au travail

	Niveau d'aptitude à la lecture				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Tous les niveaux
Croyez-vous qu'un programme de formation en lecture et en écriture relié au travail pourrait vous être utile?					
Oui	74%	62%	66%	54%	61%
Non	26%(Q)	38%	34%	46%	39%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque: *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*
(Q) Les utilisateurs sont priés de noter que la variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

analphabètes les jugeront probablement inadéquats. Les questions de l'ECLÉUQ ne font qu'effleurer le sujet de la préférence pour les programmes d'alphabétisation, mais elles soulèvent visiblement un point que les responsables des programmes d'alphabétisation devront examiner à l'intérieur de leur propre communauté.

On a également posé aux répondants qui ont déclaré avoir des capacités insuffisantes une deuxième question au sujet de leur préférence pour un programme d'alphabétisation; cette question portait sur le contenu d'un tel programme, tant en ce qui concerne son objet général que le genre de sujet particulier à traiter. Par exemple, on a demandé aux personnes qui ont travaillé au cours des douze mois ayant précédé l'enquête si un programme de formation en lecture et en écriture relié au travail pourrait leur être utile. Comme l'illustre le tableau 8, environ 60 % des personnes qui ont exprimé une préférence ont répondu qu'un tel programme leur serait utile. Cependant, une plus grande proportion des personnes se classant aux plus faibles niveaux d'aptitude ont dit être intéressées à suivre un tel programme. Par ailleurs, on a demandé à tous les répondants si un programme visant à leur permettre de poursuivre leurs études pourrait leur être utile. Encore une fois, environ 60 % des personnes ont répondu par l'affirmative. Par contre, dans ce cas, les répondants de niveau 1 étaient moins susceptibles de juger un tel programme utile que ceux qui se classent aux niveaux supérieurs (voir le tableau 9). Il est tout probable que le peu d'intérêt exprimé par les répondants de niveau 1 à cet égard soit dû au peu de succès qu'ils ont connu à l'école et au fait qu'ils ont très peu de chances de pouvoir terminer leurs études. Les répondants de niveau 2 sont ceux qui ont exprimé le plus d'intérêt à l'égard d'un programme visant à permettre de poursuivre ses études. Il est concevable que ces personnes croient avoir les capacités requises pour suivre un programme de nature plus théorique. Il convient également de noter que les répondants de niveau 1 étaient moins susceptibles de préférer un enseignant provenant d'un milieu scolaire que les répondants des autres niveaux.

D'autres genres de programmes d'alphabétisation ont également été proposés aux répondants, y compris un programme visant à préparer un employé à l'exercice d'un emploi particulier (voir le tableau 10) et un programme destiné à répondre aux besoins quotidiens de lecture et d'écriture (voir le tableau 11). Le fait que les répondants des niveaux supérieurs soient davantage intéressés à suivre des programmes d'alphabétisation axés sur l'emploi, et que ceux des niveaux inférieurs aient manifesté plus d'intérêt pour les programmes d'alphabétisation destinés à répondre aux besoins quotidiens, illustre les différences qui caractérisent les capacités et les besoins des apprenants éventuels, selon le niveau auquel ils se classent. Ceux qui se situent aux niveaux inférieurs estiment peut-être qu'ils doivent acquérir des capacités de base avant d'entreprendre une formation professionnelle particulière, tandis que ceux qui se classent aux niveaux supérieurs croient peut-être, avec justesse, qu'ils possèdent déjà de telles capacités de base.

Sur le plan des orientations générales, ces résultats semblent indiquer qu'une multitude de programmes sont nécessaires. Presque tous les modèles proposés ont été appuyés par une majorité de répondants, mais le degré de cet appui variait d'un modèle à l'autre. Ces résultats viennent également corroborer l'argument selon lequel l'alphabétisation représente un ensemble de capacités multiples et complexes, que l'acquisition de ces capacités n'est pas uniforme et que les apprenants ont des besoins différents à divers stades de leur "processus" d'alphabétisation.

Tableau 9

Utilité d'un programme d'alphabétisation permettant de poursuivre ses études

	Niveau d'aptitude à la lecture				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Tous les niveaux
Croyez-vous qu'un programme de formation vous permettant de poursuivre vos études pourrait vous être utile?					
Oui	51%	65%	62%	60%	60%
Non	49%	35%	38%	40%	40%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque: *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*

Tableau 10

Utilité d'un programme d'alphabétisation orienté vers l'exercice d'un emploi particulier

	Niveau d'aptitude à la lecture				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Tous les niveaux
Croyez-vous qu'un programme de formation visant à vous apprendre à exercer un emploi particulier pourrait vous être utile?					
Oui	59%	59%	69%	67%	65%
Non	41%	41%	31%	33%	35%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque: *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*

Tableau 11

Utilité d'un programme d'alphabétisation axé sur les besoins de tous les jours

	Niveau d'aptitude à la lecture				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Tous les niveaux
Croyez-vous qu'un programme de formation axé sur les besoins de lecture et d'écriture de tous les jours pourrait vous être utile?					
Oui	69%	62%	52%	39%	51%
Non	31%	38%	48%	61%	49%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque: *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*

Tableau 12

Répartition en pourcentage des répondants selon leur évaluation de l'utilité de divers genres de programmes de formation

	Niveau d'aptitude à la lecture				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Tous les niveaux
Les genres de programmes suivants vous aideraient-ils dans vos activités de tous les jours?					
Lire des instructions sur des emballages	63%	40%	33%	(1)	37%
Lire des formulaires d'organismes gouvernementaux ou commerciaux	59%	59%	69%	48%	58%
Lire des journaux, des revues et des livres	68%	47%	40%	19%(Q)	43%
Rédiger des lettres et des notes	69%	67%	67%	61%	66%

Source: *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque: *Ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*
(1) La variabilité de l'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.
(Q) Les utilisateurs sont priés de noter que la variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

La dernière série de questions sur les préférences à l'égard des programmes portait sur les sujets de ces programmes. Les répondants qui ont jugé utile un programme destiné à répondre aux besoins quotidiens de lecture et d'écriture ont ensuite été invités à préciser les sujets qu'un tel programme devrait comporter (voir le tableau 12). Il est important de noter que l'acquisition de capacités d'écriture est la catégorie qui a reçu le plus grand appui, non seulement de façon globale, mais à tous les niveaux. On commence à peine à traiter des capacités d'écriture dans le cadre des programmes d'alphabétisation; dans bien des cas, on ne le fait que pour améliorer les capacités de lecture. Ces données semblent indiquer que l'écriture en soi est un sujet qui inquiète tous les Canadiens. Les réponses aux autres questions sont prévisibles du point de vue du niveau d'aptitude. Les personnes qui se classent aux niveaux supérieurs n'ont probablement pas de difficulté à lire des instructions et des journaux et s'intéressent donc moins à ces catégories qu'à celle de la lecture de formulaires, qui pose toujours des problèmes, même aux bons lecteurs.

Dans l'ensemble, les réponses à ces questions de réflexion personnelle au sujet de l'alphabétisation, du niveau d'aptitude, des besoins et des préférences dénotent la nécessité d'offrir des programmes d'alphabétisation visant à satisfaire aux exigences complexes des apprenants. Certains ont besoin d'aide pour répondre à leurs besoins d'alphabétisation de tous les jours, tandis que d'autres sont prêts à acquérir des capacités de lecture plus complexes reliées à l'emploi. Un grand nombre de personnes semblent être intéressées à acquérir des capacités d'écriture. Étant donné que l'ECLÉUQ visait principalement à mesurer les capacités de lecture, d'écriture et de calcul, ces questions supplémentaires ne font qu'effleurer les sujets relatifs à la conception des programmes. Les alphabétiseurs disposent maintenant d'un cadre de base pour examiner plus en détail, à l'intérieur de leur propre communauté, les questions de besoin et de prestation.

Référence

Deslauriers, R. C. (1990). *L'impact des employés analphabètes sur les entreprises canadiennes.* (Rapport 58-90-F). Ottawa : Centre de perfectionnement des ressources humaines, Le Conference Board du Canada.

Notes en bas de page

1. Les répondants ne se sont pas tous fait poser la même question. Ceux qui travaillaient ou qui étaient à la recherche d'un emploi au moment de l'enquête ont d'abord eu à répondre à des questions au sujet du degré de suffisance de leurs capacités de lecture pour leur travail ou leur recherche d'emploi; on leur a ensuite posé la question suivante :

   > Croyez-vous que vos capacités de lecture sont suffisantes pour les autres aspects de votre vie?

   Ceux qui ne travaillaient pas ou qui ne cherchaient pas d'emploi au moment de l'enquête n'ont pas été interrogés au sujet de leurs capacités de lecture sur le plan professionnel. La seule question qui leur a été posée est la suivante :

   > Croyez-vous que vos capacités de lecture sont suffisantes pour votre vie de tous les jours?

   Il est possible que les répondants aient situé ces deux questions dans des cadres différents, mais elles semblent être assez rapprochées, compte tenu du contexte.

2. La question suivante a été posée à tous les répondants :

   > Si vous deviez évaluer vos capacités de lecture et d'écriture en français, quelle note vous accorderiez-vous selon une échelle allant de 1 à 5, 1 étant pauvre et 5 étant excellent?

3. La question était la suivante :

   > Tout bien considéré, êtes-vous satisfait(e) ou insatisfait(e) de vos capacités de lecture et d'écriture en français?

   On a ensuite demandé aux répondants de préciser leur degré de satisfaction ou d'insatisfaction de la façon suivante :

   > Est-ce peu ou beaucoup?

4. Après avoir été interrogés au sujet de leur emploi actuel ou le plus récent, les répondants se sont fait poser la question suivante :

   > Croyez-vous que vos capacités de lecture en français sont/étaient suffisantes pour ce travail?

CE QUI SE CACHE DERRIÈRE LES CHIFFRES

La base de données du recensement de 1986 renferme des chiffres sur les Canadiens. Mais que signifient-ils? La série LE CANADA À L'ÉTUDE analyse les questions qui proviennent des résultats du recensement, et ce, dans un style accessible.

LE CANADA À L'ÉTUDE examine les questions qui touchent les personnes âgées et les jeunes, les groupes ethniques et les autochtones, les régions éloignées du Grand Nord et la région industrialisée du sud du Canada.

De plus, cette série vous informe et vous éclaire grâce à d'innombrables autres renseignements. Chaque publication est bilingue et se vend 10 $ au Canada (11 $ US à l'étranger). Commandez l'ensemble des 16 publications de façon à obtenir un outil de référence par excellence pour la maison, l'école ou le bureau.

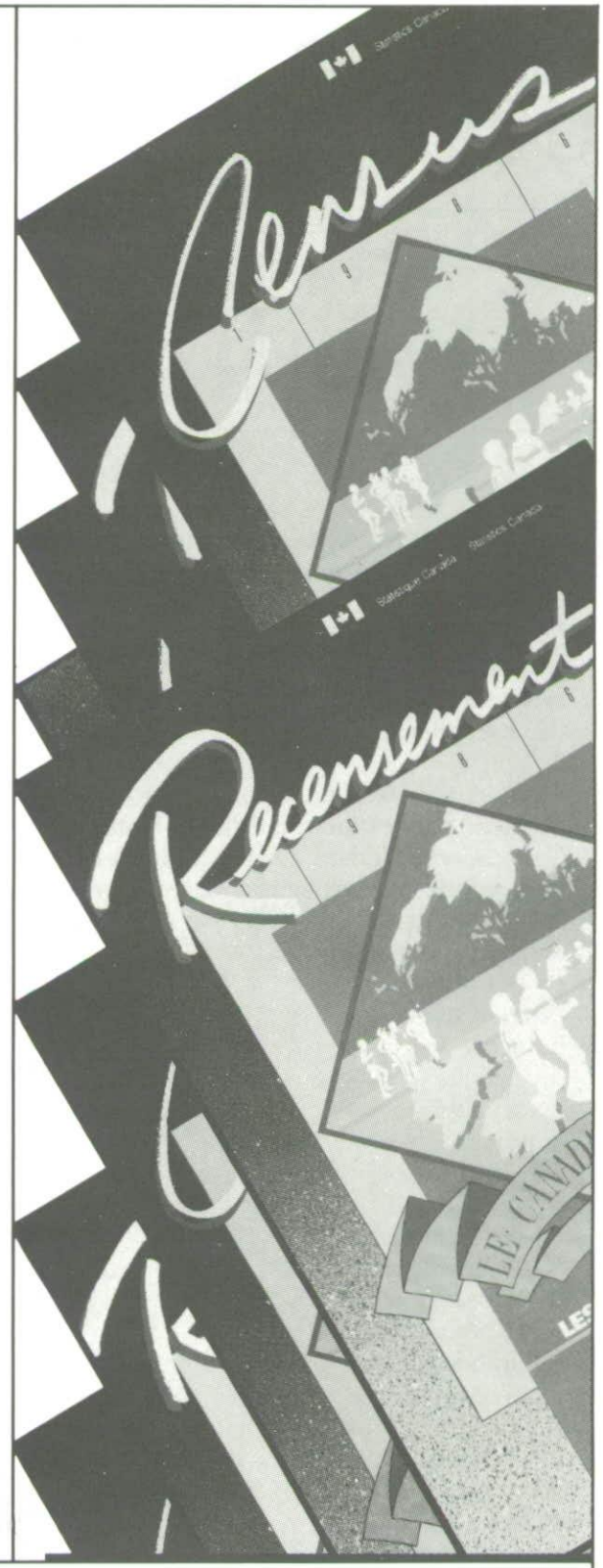

Vous pouvez commander en écrivant à Vente de publications, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6. Si vous désirez obtenir un service plus rapide, composez le numéro sans frais et portez votre commande à votre compte VISA ou MasterCard.

Veuillez faire vos chèques ou mandats-poste à l'ordre du Receveur général du Canada-Publications.

Pour obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le centre de consultation régional le plus près de chez vous.

Composez sans frais le 1-800-267-6677

LA DÉMOGRAPHIE C'EST FACILE

La fécondité, l'immigration et le vieillissement de la population font régulièrement la une des journaux. Malheureusement ces nouvelles fragmentées nous cachent souvent la vue d'ensemble de la situation démographique au pays.

Rapport sur l'état de la population du Canada, publication annuelle de Statistique Canada, vous aidera à saisir toutes les interactions des événements démographiques et leurs effets. Vous verrez, par exemple, comment les gains en espérance de vie peuvent avoir une influence sur la divortialité et la divortialité sur le nombre de mariages.

La fécondité des Néo-Canadiennes, la croissance de la population, les grandes causes de décès, le taux d'avortement... tout y est. Vous trouverez des données et des analyses sur une vaste gamme de sujets présentés à la fois dans un contexte historique et géographique. Guidé dans l'analyse de la situation présente, il vous sera alors plus facile d'imaginer l'évolution à venir.

Rapport sur l'état de la population du Canada contient plus de 50 tableaux, de nombreux graphiques explicatifs et un texte facile à lire. En outre, son glossaire permettra aux novices de maîtriser des termes techniques et de s'exprimer sans ambiguité sur les phénomènes de population.

Rapport sur l'état de la population du Canada
(n° 91-209F au catalogue)
se vend seulement 26 $ (TPS de 7 % en sus) au Canada, 31 $ US aux États-Unis et 36 $ US dans les autres pays.

Pour commander votre exemplaire, ou vous abonner à cette publication annuelle, veuillez écrire à Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6, télécopier votre commande au 1-613-951-1584 ou encore, communiquer avec l'un de nos centres régionaux de consultation (voir la liste dans la présente publication).

Pour un service plus rapide, composez le 1-800-267-6677 et utilisez votre carte VISA ou MasterCard.

BON DE COMMANDE

Publications de Statistique Canada

POSTEZ À :
Vente des publications
Statistique Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

TÉLÉCOPIEZ À : (613) 951-1584
Le bon télécopié tient lieu de commande originale. Veuillez ne pas envoyer de confirmation.

(En caractères d'imprimerie s.v.p.)

Entreprise _____

Service _____

À l'attention de _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Code postal _____ Tél. _____

MODALITÉS DE PAIEMENT

☐ Numéro d'ordre d'achat *(inclure s.v.p.)* _____

☐ Paiement inclus _____ $

☐ Envoyez-moi la facture plus tard (max. 500 $)

Portez à mon compte : ☐ MasterCard ☐ VISA

Nº de compte

Date d'expiration

Signature _____

Numéro de référence du client _____

Numéro au catalogue	Titre	Édition demandée	Abonnement annuel ou prix de la publication			Qté	Total $
			Canada $	États-Unis $ US	Autres pays $ US		

	TOTAL	
Les clients canadiens ajoutent la taxe de 7 % sur les produits et services.	**TPS (7 %)**	
Veuillez noter que les réductions s'appliquent au prix des publications et non au total général; ce dernier pouvant inclure des frais de port et de manutention particuliers et la TPS.	**TOTAL GÉNÉRAL**	

Le chèque ou mandat-poste doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada – Publications. Les clients canadiens paient en dollars canadiens; les clients à l'étranger paient le montant total en dollars US tirés sur une banque américaine.

Pour un service plus rapide, composez ☎ **1-800-267-6677** ☎ **Comptes VISA et MasterCard**

PF 03681 1991-01

This order coupon is available in English upon request

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Ca 005

Statistics Canada Library
Bibliothèque Statistique Canada
1010076843

ORDER FORM

Statistics Canada Publications

MAIL TO:
Publication Sales
Statistics Canada
Ottawa, Ontario, K1A 0T6

FAX TO: (613) 951-1584

This fax will be treated as an original order. Please do not send confirmation.

(Please print)

Company _____

Department _____

Attention _____

Address _____

City _____ Province _____

Postal Code _____ Tel. _____

METHOD OF PAYMENT

☐ Purchase Order Number *(please enclose)* _____

☐ Payment enclosed $ _____

☐ Bill me later (max. $500)

Charge to my: ☐ MasterCard ☐ VISA

Account Number

Expiry Date

Signature _____

Client Reference Number _____

Catalogue Number	Title	Required Issue	Annual Subscription or Book Price			Qty	Total $
			Canada $	United States US$	Other Countries US$		

	SUBTOTAL	
Canadian customers add 7% Goods and Services Tax.	**GST (7%)**	
Please note that discounts are applied to the price of the publication and not to the total amount which might include special shipping and handling charges and the GST.	**GRAND TOTAL**	

Cheque or money order should be made payable to the Receiver General for Canada/Publications. Canadian clients pay in Canadian funds. Clients from the United States and other countries pay total amount in US funds drawn on a US bank.

For faster service ☎ **1-800-267-6677** ☎ **VISA and MasterCard Accounts**

PF 03681 1991-01

Version française de ce bon de commande disponible sur demande

Statistics Canada Statistique Canada

Canada

I·N·F·O·M·A·T

votre première lecture de la semaine

Commencez votre semaine de travail en vous assurant que vous avez sous la main les dernières informations économiques et sociales au Canada. Voyageant en courrier de première classe ou par messagerie, Infomat, le condensé de Statistique Canada, arrive au début de chaque semaine pour vous aider à suivre les principaux indicateurs économiques et vous tenir au courant des dernières données publiées par l'organisme national d'enquêtes du pays.

En huit pages remplies de données, Infomat présente les faits saillants des enquêtes de Statistique Canada et les dépose sur votre bureau chaque semaine, bien avant que des rapports détaillés ne soient publiés. Tout au long de l'année, vous avez les premiers résultats de plus de 100 enquêtes permanentes et de nombreuses enquêtes spécialisées, qui vont des expéditions des fabricants à la santé des Canadiens ou de l'emploi des diplômés universitaires aux travailleurs à temps partiel.

Chaque semaine, Infomat vous offre :

- **des résumés de faits tout récents provenant de plus de 100 enquêtes différentes**
- **des diagrammes et des graphiques qui vous donnent immédiatement les tendances**
- **Aperçu - une description des sujets traités dans chaque numéro, que vous pouvez parcourir en 30 secondes**
- **des conseils sur la façon d'obtenir des rapports spéciaux pour vous aider dans vos recherches plus poussées**
- **Les tendances actuelles et Dernières statistiques mensuelles, rubriques qui vous tiennent à jour sur l'indice des prix à la consommation, le produit intérieur brut et 21 autres séries mensuelles importantes.**

Les gestionnaires, les analystes et les chercheurs qui ont la responsabilité de se tenir au courant de l'évolution de la conjoncture économique et sociale du Canada peuvent compter sur Infomat pour avoir une vue d'ensemble des dernières tendances et disposer ainsi d'un aide-mémoire hebdomadaire des principaux indicateurs et données publiés. Plusieurs abonnés utilisent les faits saillants d'Infomat pour relever l'autorité de leurs analyses industrielles, projets d'investissements ou rapports financiers.

Pour commander Infomat (11-002F), 50 numéros par an pour 125 $ au Canada, 150 $ US aux États-Unis et 175 $ US dans les autres pays, écrivez à Publications, vente et service, Statistique Canada, Ottawa, Canada K1A 0T6. Pour un service plus rapide, utilisez votre carte VISA ou MasterCard et composez sans frais au Canada le 1-800-267-6677.

CHOISISSEZ UN SUJET... N'IMPORTE LEQUEL

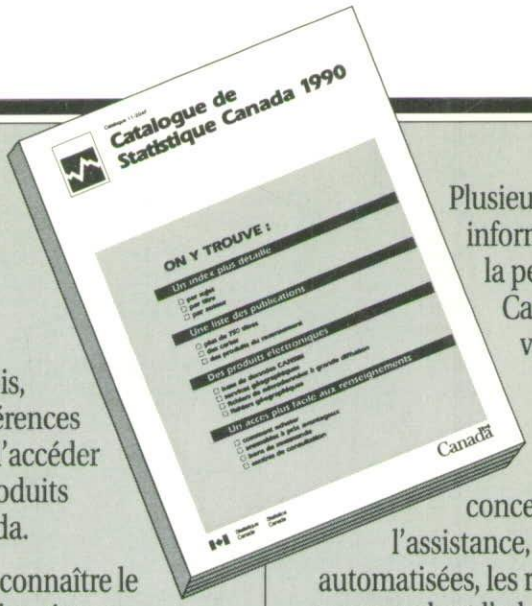

Dorénavant le **Catalogue de Statistique Canada** amélioré simplifiera vos recherches de données récentes ou historiques. Son index revu et augmenté comprend des renvois, des sujets plus détaillés et des références géographiques vous permettant d'accéder rapidement à des centaines de produits et de services de Statistique Canada.

☐ Vous connaissez le sujet sans connaître le terme technique ? Peu importe si le sujet est général ou spécifique, vous apprécierez l'accès rapide que vous procure les renvois.

☐ Vous repérerez facilement les sources de statistiques essentielles comme l'indice des prix à la consommation, les importations – exportations ou encore, les caractéristiques de la population jusqu'à l'échelle des villages. Des sujets populaires du jour tels l'emploi, le revenu, le commerce et l'éducation jusqu'aux études plus spécifiques comme les produits minéraux expédiés à partir des ports canadiens ou les immigrants antillais dans les régions urbaines, vous trouverez tout !

☐ L'édition augmentée du **Catalogue de Statistique Canada** contient bien plus encore. Elle présente en détail notre gamme complète de services, depuis les publications et les cartes jusqu'aux disquettes et fichiers de microdonnées.

Plusieurs descriptions de nos produits informatiques incluent le numéro de la personne-ressource à Statistique Canada. Vous obtenez donc une voie plus directe avec le service de votre choix.

☐ Comme toujours, le catalogue contient des sections concernant la façon d'obtenir de l'assistance, les recherches bibliographiques automatisées, les réductions offertes, le guide de commande et l'adresse de nos centres régionaux de consultation. Par ailleurs, vous serez heureux d'apprendre que, cette année, la couverture du catalogue est plastifiée pour résister à un usage fréquent.

☐ Pour obtenir rapidement la source d'information la plus complète qui soit concernant nos produits, procurez-vous le **Catalogue de Statistique Canada** (nº 11-204F au catalogue) au prix de 13,95 $ au Canada, 17 $ US aux États-Unis et 20 $ US dans les autres pays. Pour commander votre exemplaire, écrivez à Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6, télécopiez votre commande au 1-613-951-1584 ou utilisez votre carte VISA ou MasterCard et composez le numéro sans frais :

1-800-267-6677.